

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire / mars 2020

**La bibliothèque sur ordonnance  
Quelle politique de prescription pour la  
lecture publique ?**

**Camille WOLFF**

Sous la direction de Joseph Belletante  
Directeur du musée de l'Imprimerie et de la Communication graphique (Ville  
de Lyon)



## Remerciements

*Je remercie tous les professionnels, bibliothécaires ou non, ayant accepté de répondre à mes questions et m'ayant signalé des sites et des sources qui m'ont beaucoup aidée, et notamment Raphaëlle Bats, Nicolas Beudon, Guillaume Boutin, Thomas Chaimbault-Petitjean, Cécile Comte, Vanessa Derouen, Romain Gaillard, Anita Gonzalez et toute l'équipe de la médiathèque Michel-Bézian, Éric Petrotto, Jérôme Pouchol et Françoise Sarnowski. Merci aussi à tous les usagers qui se sont prêtés au jeu de l'enquête, de visu ou en ligne.*

*Je remercie la Bibliothèque municipale de Lyon et ses agents qui m'ont offert un terrain de choix à l'automne 2019, avec une pensée toute particulière pour la Direction des territoires et surtout les équipes et publics de la médiathèque de Vaise pour leur accueil en janvier 2020.*

*Merci aux camarades de promotion qui m'ont aiguillée, renseignée, accompagnée, ainsi qu'à Henri, Raphaël, Arthur, Chloé et Juliette pour leur disponibilité, leur implication et leur fréquentation acharnée des bibliothèques.*

*Enfin, un grand merci à mon directeur pour ses conseils et son écoute.*

**Résumé :**

*Fonction traditionnelle des bibliothèques de lecture publique, la prescription s'avère aujourd'hui source de tensions : remise en cause au sein de la profession par son décalage avec les attentes de l'utilisateur, elle se voit aussi concurrencée par l'émergence, dans la sphère économique, d'une nouvelle génération de prescripteurs, plus horizontaux. Pourtant, la prescription demeure au cœur de la bibliothèque dont elle marque la singularité et lui permet même de réaffirmer sa vocation démocratique.*

**Descripteurs :**

*Bibliothèques publiques -- France*

*Bibliothèques -- Valorisation des collections*

*Bibliothèques -- Aspect social*

*Bibliothèques – Usagers*

*Prescription (Marketing)*

*Attention -- Aspect économique*

**Abstract :**

*Whereas prescription used to be a traditional function of public reading libraries, nowadays, it turns out to be a source of tension : questioned within the profession by its discrepancy with the expectations of the user, it is also challenged by the emergence, in the economic sphere, of a new generation of horizontal prescribers. However, prescription remains central in libraries : it reveals their uniqueness and even allows them to reaffirm their democratic vocation.*

**Keywords :**

*Public Libraries*

*Libraries -- Cultural Programs*

*Libraries and Societies*

*Library Use Studies*

*Marketing*

*Attention*

## ***Droits d'auteurs***



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** » disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.



# Sommaire

|                                                                                                  |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS .....</b>                                                              | <b>9</b>   |
| <b>INTRODUCTION.....</b>                                                                         | <b>11</b>  |
| <b>Méthodologie .....</b>                                                                        | <b>13</b>  |
| <b>I. LA BIBLIOTHÈQUE RESTE-T-ELLE UN LIEU DE PRESCRIPTION ? .14</b>                             |            |
| <b>A. La « tradition prescriptrice » des bibliothèques.....</b>                                  | <b>14</b>  |
| <b>B. De l'offre à la demande .....</b>                                                          | <b>18</b>  |
| <b>C. Au nom du pluralisme.....</b>                                                              | <b>25</b>  |
| <b>II. PRESCRIRE À L'HEURE DE L'HYPERCHOIX.....</b>                                              | <b>32</b>  |
| <b>A. L'économie de l'abondance .....</b>                                                        | <b>32</b>  |
| <b>B. Sélectionner, orienter, accompagner ... ..</b>                                             | <b>36</b>  |
| <b>C. La concurrence des autres prescripteurs.....</b>                                           | <b>47</b>  |
| <b>III. OUVRIR LES PORTES DE LA BIBLIOTHÈQUE : QUAND LA<br/>PRESCRIPTION CHANGE DE CAMP.....</b> | <b>57</b>  |
| <b>A. Favoriser une lecture plaisir .....</b>                                                    | <b>57</b>  |
| <b>B. Prescription et inclusion .....</b>                                                        | <b>61</b>  |
| <b>C. Un outil de démocratisation culturelle .....</b>                                           | <b>64</b>  |
| <b>CONCLUSION .....</b>                                                                          | <b>75</b>  |
| <b>SOURCES.....</b>                                                                              | <b>77</b>  |
| <b>Entretiens individuels.....</b>                                                               | <b>77</b>  |
| <b>Sites, blogs et réseaux sociaux de bibliothèques.....</b>                                     | <b>78</b>  |
| <b>Plateformes de recommandation socionumérique et sites marchands .80</b>                       |            |
| <b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>                                                                        | <b>81</b>  |
| <b>ANNEXES .....</b>                                                                             | <b>93</b>  |
| <b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>                                                              | <b>115</b> |
| <b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>                                                                   | <b>117</b> |





## ***Sigles et abréviations***

ABF : Association des bibliothécaires de France

BML : Bibliothèque municipale de Lyon

BNF : Bibliothèque nationale de France

BPI : Bibliothèque publique d'information

CCAS : Centre communal d'action sociale

DIY : Do It Yourself (faites-le vous-même)

FAL : Facile à lire

FN : Front national

FRBR : Functional Requirements for Bibliographic Records (fonctionnalités requises des notices bibliographiques)

IFLA : International Federation of Library Associations and Institutions (Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques)

JNSPQL : Je ne sais pas quoi lire

MIOP : Médiathèque Istres Ouest Provence

ONU : Organisation des nations unies

OPAC : Online Public Access Catalog (catalogue en ligne en accès libre)

SID : Système d'informatique documentaire

SIGB : Système intégré de gestion des bibliothèques

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture



# INTRODUCTION

---

« Bonjour, je cherche un livre avec une couverture rouge et des silhouettes noires mais je ne me souviens plus du titre... »

« Que me conseilleriez-vous comme livre du même auteur... ? »

« Je ne trouve pas la série XXX sur les rayons, pouvez-vous m'indiquer où elle se trouve ? »...

Ces exemples, piochés parmi les centaines d'anecdotes du même genre sur les réseaux des communautés professionnelles, illustrent l'importance que tient dans le quotidien du bibliothécaire<sup>1</sup> en lecture publique la fonction de conseil au lecteur, le « cœur du métier » au dire de nombreux témoignages. Pour autant, cette mission d'orientation parmi l'offre documentaire parfois imposante que propose une bibliothèque n'est pas sans faire débat. Faut-il laisser le lecteur<sup>2</sup> entièrement maître de son parcours et ne pas chercher à l'influencer d'une quelconque manière conformément au principe du libre accès qui s'est imposé depuis les années 1960 ou faut-il au contraire lui suggérer des itinéraires, sélectionner des documents, les mettre en évidence et favoriser leur emprunt – faire œuvre de prescripteur, en somme ?

La notion de prescription, de fait, est longtemps apparue comme un fondement des bibliothèques. Le substantif désigne dans un premier temps les lectures légitimes, recommandées par l'institution et les élites, qui élèvent l'esprit et éduquent le lecteur. Cette époque a laissé des traces dont l'imaginaire collectif peine à se défaire et qui connotent en mauvaise part la notion de prescription, au point qu'il est peu de bibliothécaires qui s'en réclament – alors même que tous revendiquent fermement un rôle de conseiller.

Pourtant, cela a-t-il du sens de distinguer ainsi la prescription du conseil ? Si le terme « prescription » est bien employé à l'origine des bibliothèques publiques dans le sens spécifique que l'on a pointé, on ne peut pas pour autant faire l'économie de tous les usages du terme, qui se voit aujourd'hui largement réinvesti dans la sphère économique. Dans ce contexte, le prescripteur est celui dont l'influence est telle qu'il réussit à orienter le public vers tel ou tel produit (culturel, en l'occurrence) par le simple jeu de sa recommandation. Ce dispositif qui fut pendant un certain temps l'apanage des médias, des libraires ou des enseignants se voit aujourd'hui largement remis en question par l'économie numérique et les bouleversements qu'elle a apportés à un modèle dont les règles se voient profondément transformées. L'irruption des plateformes socionumériques régies par les algorithmes, l'apparition des influenceurs actifs sur les réseaux sociaux ont rebattu toutes les cartes d'une prescription qui favorise bien souvent les biens culturels déjà les plus médiatisés.

Rapprocher la prescription telle que la comprenaient les bibliothèques du rôle des prescripteurs économiques s'avère pertinent à plus d'un titre : on a bien dans l'un et l'autre cas la mise en valeur de certains titres et l'orientation du lectorat sur

---

1. On emploiera « bibliothécaire » dans son sens générique de professionnel travaillant en bibliothèque.

2. Par souci de commodité, on emploiera le terme de « lecteur » à concurrence de celui d'« usager » pour désigner l'utilisateur des bibliothèques, comme cela se pratique encore dans de nombreux établissements où l'on parle de « carte de lecteur ». Cela n'induit évidemment pas un biais où l'on considérerait que l'offre documentaire se limite aux livres.

certain documents plutôt que sur d'autres. Qui plus est, les changements induits par Internet, entraînant la remise en cause des prescripteurs traditionnels, rejoignent un mouvement qui s'observe à l'échelle des institutions et participe d'une tendance de fond dans la société : les élites, les autorités se voient contestées au profit de relations plus horizontales. Mais surtout, cela permet de mettre au jour les spécificités de la prescription des bibliothèques dans un univers socio-culturel en pleine recomposition, au sein duquel elles doivent réinventer leur place en faisant droit aux demandes d'horizontalité et de partage des usagers.

Ayant partie liée avec l'institution scolaire, l'un de ses partenaires naturels depuis toujours, la bibliothèque publique se retrouve elle aussi sujette au désaveu des autorités traditionnelles et de leur posture prescriptrice – ce qui n'est sans doute pas étranger au discrédit de cette notion au sein de la profession. La prescription se voit accusée d'enfermer la bibliothèque dans un modèle passéiste et rétrograde qui ne correspond plus aux attentes des usagers ni de la société, d'empêcher son évolution vers plus de participation et plus d'ouverture. Les bibliothécaires préféreront d'ailleurs employer les termes de « conseil », « suggestion », « recommandation », « médiation »... Mais derrière les variations de terminologie, ne reste-t-il pas un invariant dans le mode de relation qui s'instaure entre bibliothécaire et usager ? Certes, les bibliothèques de lecture publique se sont détachées des seules collections pour développer des actions culturelles, des services, des ateliers qui ne visent plus seulement à valoriser les collections mais constituent une offre complémentaire. Pour autant, peut-on considérer qu'il n'y a aucune injonction derrière ce faisceau de propositions et que les bibliothèques n'y mettent aucune autre intention que celle de divertir ou instruire leurs usagers ? Ce serait avoir une conception bien limitée du rôle des établissements de lecture publique.

Il nous semble au contraire qu'en interrogeant l'éventuelle visée prescriptrice de ce renouvellement des pratiques, on appréhendera avec plus de pertinence les évolutions à l'œuvre en bibliothèque et leur portée profonde. De ce point de vue, élargir la notion de prescription pour la comprendre dans son sens économique plus contemporain offre une grille d'analyse sans doute plus opératoire que les seules réflexions terminologiques et permet de donner un sens nouveau aux échanges qui s'y opèrent.

On le voit, l'utilisateur apparaît bien comme la notion centrale autour de laquelle s'organise cette question de la prescription : d'un usager à instruire en lui indiquant les bonnes lectures à un usager à accompagner en lui donnant accès à la connaissance et au savoir, les bibliothèques ont reconfiguré leur posture et leur fonctionnement, réinventant, en somme, leur vocation sociale et citoyenne. C'est cette évolution que nous nous proposons d'interroger à partir de la prescription, en nous attachant notamment à décrypter les tensions à l'œuvre au sein de la profession entre une prescription trop didactique et une autre qui ne dit plus son nom, entre une neutralité affichée et un militantisme de fait, entre des lieux ancrés dans leurs murs et ce qui s'y passe et un propos dont la portée socioculturelle dépasse largement le cadre de l'établissement.

Nous commencerons donc par aborder la prescription telle qu'elle s'exprimait traditionnellement dans les bibliothèques, en nous arrêtant notamment sur les tensions qui traversent la profession à ce sujet. Dans un deuxième temps, nous verrons que l'irruption d'un nouveau modèle économique fondé sur l'abondance

redonne une légitimité nouvelle à l'exercice de la prescription et contraint les bibliothèques à réinventer leur manière de prescrire. Une refondation de la prescription, somme toute, qui nous permettra, dans un troisième temps, de réenvisager plus largement la vocation démocratique des bibliothèques et leur ancrage dans la cité.

## MÉTHODOLOGIE

La question de la prescription revenant de façon récurrente dans la littérature professionnelle, notamment dans les réflexions sur l'évolution du métier, nous avons pris le parti de nous appuyer sur ces écrits pour nourrir nos analyses. Nous avons ensuite enrichi cette matière première par un certain nombre d'entretiens qualitatifs menés avec des professionnels choisis pour leur représentativité et leur proximité avec des dispositifs de prescription spécifiques (échanges téléphoniques, principalement). Du point de vue des usagers, nous avons aussi mis à profit les enquêtes de public régulièrement menées au sein des bibliothèques municipales ou à la BPI.

Toutefois, pour l'angle particulier de la prescription et notamment des outils mis à la disposition des usagers, il nous a semblé important d'initier une enquête pour apprécier leur réception, notamment au vu des récentes innovations technologiques, éléments sur lesquels on manque à l'heure actuelle de données précises. Cette fois, nous avons choisi des critères plus quantitatifs et essayé de varier les terrains en administrant notre questionnaire en direct à la BML et à la médiathèque Michel-Bézian de Gujan-Mestras, en Gironde. En revanche, la diffusion en ligne complémentaire que nous avions souhaitée a été plus restreinte, les différents établissements de lecture publique sollicités s'étant montrés réticents à l'idée de la diffuser par mail auprès de leurs abonnés. L'enquête a donc circulé *via* les réseaux sociaux ou le bouche-à-oreille, ce qui a permis d'obtenir près de deux cents réponses – on veillera donc à garder à l'esprit que les résultats sur lesquels nous nous appuyons doivent être nuancés en intégrant une marge d'erreur.

Enfin, nous avons voulu étudier les pratiques dans plusieurs établissements de lecture publique, de taille et de profils différents, avec une focalisation particulière sur le réseau de la Bibliothèque municipale de Lyon. La taille et la diversité de ce réseau autorisent en effet des pratiques extrêmement variées tant du côté des usagers que des professionnels, ce qui en a fait un terrain privilégié pour cette étude.

# I. LA BIBLIOTHÈQUE RESTE-T-ELLE UN LIEU DE PRESCRIPTION ?

---

« Au commencement fut la prescription<sup>3</sup> ». Avec ces propos de Bertrand Calenge, le ton est donné : bibliothèque et prescription entretiennent depuis les débuts de l'institution des liens serrés. Pas d'évidence pour autant : les profondes évolutions que connaît la profession depuis quelques années ont entraîné la remise en cause de nombreux éléments que l'on croyait immuables et la prescription n'y a pas échappé. Elle s'avère ainsi être désormais source d'autant de tensions qu'elle s'imposait comme une évidence il y a quelques années.

## A. LA « TRADITION PRESCRIPTRICE<sup>4</sup> » DES BIBLIOTHÈQUES

### 1. Questions de définition

#### *Règle, commandement, précepte...*

Ouvrons n'importe quel titres de la littérature professionnelle sur les enjeux et les évolutions du métier de bibliothécaire : la prescription y apparaît généralement au rang des missions fondatrices de l'institution. Ainsi, dans l'un des plus récents, *Les Métiers des bibliothèques*<sup>5</sup>, le chapitre sur la prescription vient très vite, après un premier qui dresse l'historique des liens entre bibliothèque et savoir. Intégré à la partie « Retour sur quelques fondamentaux », il montre combien la « tradition prescriptive » de la bibliothèque est ancrée dans les références professionnelles, au point d'apparaître comme l'un des passages obligés de toute présentation du métier.

Ancrée, mais jamais clairement définie pour autant. Serait-ce que son sens est si évident qu'il n'est pas besoin d'expliquer davantage ce qu'on entend par là ? On constate pourtant que les sens que convoie le terme de « prescription » peuvent varier grandement d'un professionnel à l'autre, et la représentation du métier avec.

L'étymologie offre une première approche. Directement dérivé du latin *praescriptio*, « précepte, règle, commandement », le terme français en reprend les principaux sens, avec une nette connotation injonctive et des emplois particuliers dans un sens médical et juridique<sup>6</sup>. Si la langue a ensuite popularisé l'emploi de « prescription » dans d'autres acceptions, l'idée de règle ou précepte à suivre reste prégnante. En l'occurrence, appliquée à l'univers de la bibliothèque, la prescription, ce serait ce qu'on commande de lire – voire de penser. Jean-Luc Gautier-Gentès évoque ainsi ces « bibliothécaires prescripteurs qui, à travers les livres qu'ils

---

3. Bertrand Calenge, *Les Bibliothèques et la Médiation des connaissances*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2015, p. 69.

4. *Id.*, « La collection entre offre et demande », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2001, t. XLVI, n° 2, p. 48.

5. Nathalie Marcerou-Ramel (dir.), *Les Métiers des bibliothèques*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, « Bibliothèques », 2017 ; et notamment Carole Letrouit, « Collections, offres de services : prescription ou réponse à la demande ? », p. 43-52.

6. Alain Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2016.

achetaient et ceux qu'ils n'achetaient pas, dictaient aux lecteurs ce qu'il convenait de penser<sup>7</sup> ».

Jean-Luc Gautier-Gentès pointe ici l'un des premiers écueils du concept de prescription, sa dimension normative, si peu conforme à l'image que revendique aujourd'hui la bibliothèque qui se veut au contraire un lieu d'ouverture des possibles. Mais le désamour dont souffre la prescription est plus large : le terme charrie un grand nombre de préjugés négatifs qu'il convient d'interroger plus franchement dès à présent afin d'appréhender la réalité du métier dissimulée derrière.

### ***Le cliché du bibliothécaire prescripteur***

En 2019, un colloque s'est tenu à la BnF sur les « Démarches participatives : coconstruire la bibliothèque avec les enfants et les jeunes<sup>8</sup> ».

L'une des interventions s'ouvrait sur l'interrogation suivante, posée à tous les participants : « Quel type de bibliothécaire souhaitez-vous être ? » Parmi les propositions de réponses suggérées figurait le « bibliothécaire prescripteur », laquelle proposition n'a emporté que deux suffrages. Il faut dire que l'illustration accompagnant cette suggestion n'était pas faite pour la servir : une bibliothécaire en chignon et lunettes, à l'air revêche, réunissant tous les stéréotypes qui constituent le cliché du bibliothécaire. On les connaît, ces stéréotypes : ce sont des attributs physiques garants d'une certaine austérité, une propension à faire régner le silence, le goût pour une littérature « légitime »...



Ces éléments ont fait l'objet d'un mémoire d'étude récent<sup>9</sup>, on ne s'étendra donc pas dessus. On constate toutefois que l'auteur de ce mémoire explique une partie de ces clichés par le « rôle de prescripteur qu'avaient les gardiens des livres d'antan » :

au-delà de l'idée de la recommandation, celle de la prescription implique une distinction entre le bien et le mal, ce qu'il est opportun ou interdit de lire, ce qui est obligatoire et ce qui mérite au contraire de rejoindre le prétendu Enfer. Ainsi, le prescripteur était doté d'un pouvoir, moral plus que culturel, et nous y voyons une filiation directe avec l'idée d'autorité qui émane des représentations du bibliothécaire aujourd'hui.

Le cliché est ce qu'il est, avec sa part de fantasmes, et on se gardera d'en faire un cadre d'analyse trop marqué. On notera toutefois un paradoxe : ce sont autant – sinon plus – les professionnels qui lui donnent crédit que les usagers, comme en témoigne l'anecdote rapportée sur le colloque de la BnF. Qu'est-ce qui, dans le concept de prescription, conduit à un désaveu de la profession ? Comme tout cliché,

7. Jean-Luc Gautier-Gentès, « Lettre ouverte à une jeune bibliothécaire sur le pluralisme des collections », *Une république documentaire. Lettre ouverte à une jeune bibliothécaire et autres textes*, Paris, Bibliothèque publique d'information/Centre Georges Pompidou, 2004, p. 22.

8. Cette anecdote m'a été rapportée par Raphaëlle Bats que je remercie. Entretien mené le 30 janvier 2020.

9. Marie Garambois, « Le métier de bibliothécaire à l'épreuve des stéréotypes. Changer d'image, un enjeu pour l'advocacy », mémoire d'étude DCB, décembre 2017 ; repris dans un article : *id.*, « Chut ! Faire taire les stéréotypes ? L'advocacy au service d'un métier en mutation », *BBF. Bulletin des bibliothèques de France*, décembre 2017, n° 13, p. 128-134.

celui-ci prend sa source dans une réalité qui a contribué à lui donner corps, et qui mérite d'être examinée.

### ***Prescrire les « bons » livres***

En creusant davantage l'emploi du terme dans la littérature professionnelle, on constate que les auteurs circonscrivent nettement sa signification. Ainsi, lors d'un débat au sein de l'ABF et sur la liste de diffusion biblio-fr, au sujet de l'évolution des missions de la bibliothèque et de son rôle prescripteur, justement, Dominique Lahary oppose nettement « prescription » et « loisir » :

La bibliothèque publique est polyvalente [...]. Dans ses fonctions promotionnelles et distributives, on pourrait notamment distinguer :

- les œuvres et des auteurs de qualité (considérés comme tels à un moment donné par les détenteurs de la légitimité culturelle) ;
- des informations fiables ;
- la narration distractive ou consolatrice ;
- les auxiliaires écrits de pratiques de loisir (au sens large) ;
- les auxiliaires de la formation et de l'autoformation, de l'éducation et de l'autodidaxie.

On peut rendre compte de ces multiples fonctions en distinguant deux blocs : la prescription (information, formation, éducation, culture) et le loisir<sup>10</sup>.

Cette dernière remarque ne laisse aucun doute sur ce qu'est la « prescription » ainsi désignée : tout ce qui relève d'un usage studieux de la bibliothèque et qui ressort donc d'une certaine « légitimité culturelle ». Le terme est lâché. Dominique Lahary précise ensuite :

Oserais-je, sans en avoir vraiment la compétence, remarquer qu'il est frappant de constater que la position prescriptrice de bibliothécaire s'énonce souvent sur le mode de la distinction ? Distinction entre des bons et des mauvais livres (entre Jacques Laurent et Cécil Saint-Laurent ?), distinction entre la bibliothèque et de la librairie – à nous le beau rôle, bien sûr ! Distinction enfin entre le professionnel (sous-entendu des bibliothèques) et celui qui ne l'est pas<sup>11</sup>.

Anne-Marie Bertrand renchérit, dans un autre article :

Au départ, il y avait la nécessité de guider les lectures d'un peuple en cours d'alphabétisation, de l'éloigner des mauvaises lectures, de le guider vers les bonnes lectures et les bons livres<sup>12</sup>.

Ainsi, une dimension morale semble se mêler à l'exigence de qualité dans la définition des « bons » livres, comme si la bibliothèque se devait de contribuer à l'édification de ses usagers autant qu'à la formation de leur culture. Le terme d'« enfer », qui désigne l'espace des bibliothèques où sont conservés les livres

---

10. *Ibid.*

11. Dominique Lahary, « Pour une bibliothèque polyvalente : à propos des best-sellers en bibliothèque publique » [en ligne], *Bulletin d'informations de l'ABF*, 2000, n° 189 [consulté le 2 juillet 2019]. Disponible à l'adresse : <<http://www.lahary.fr/pro/2000/ABF189-bibliotheque-polyvalente.htm>>.

12. Anne-Marie Bertrand, « Médiation, numérique, désintermédiation », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2013, n° 3, p. 23-29.



interdits au public, vient d'ailleurs corroborer cette connotation morale. L'institution serait investie de la mission de proposer les seuls livres qu'elle estime recevables, son autorité constituant une validation suffisante de la légitimité d'un document à partir du moment où elle décide de l'intégrer à ses collections. Mais quelle est finalement cette « légitimité » que valide l'institution ?

## 2. Culture légitime, culture des élites

### *De la distinction à la dissonance*

La « prescription », employée en ce sens pédagogique<sup>13</sup>, mêle plusieurs niveaux de légitimité en entremêlant le culturel et le moral. Elle garantit le « bon usage », en fonction de critères non linguistiques mais socioculturels.

Le débat tend ainsi à s'inscrire sur un arrière-plan sociologique qui interroge plus largement le rôle des bibliothèques comme lieu d'accès à la culture et leurs liens avec l'école, autre grande institution prescriptrice. De fait, la relation qui se met en place entre bibliothécaire et usager par le biais de la prescription mime les rapports entre un professeur et son élève : une relation verticale, construite à partir de la position d'autorité du bibliothécaire qui endosse le rôle du « sachant », de l'expert.

Pierre Bourdieu<sup>14</sup> a longuement mis en évidence le rôle des déterminismes sociaux dans les jugements esthétiques et les pratiques culturelles, en montrant combien ceux-ci sont tributaires d'un capital culturel et social dont les individus héritent dès la naissance. La prescription telle que la pensent et la décrivent les professionnels cités semble donc venir confirmer cette distinction sociale. La bibliothèque consacrerait la culture lettrée, savante, des classes dominantes. Mieux, sa mission serait de l'inculquer aux classes populaires au moyen de la prescription, dans un mouvement descendant. La lecture apparaît ainsi comme une pratique noble, qui rejoue les distinctions de classe selon qu'on s'y adonne ou pas – et selon ce qu'on lit, surtout. La prescription entérine, voire accentue cet état des choses.

Ces analyses ont été nuancées par Bernard Lahire, qui a notamment remis en cause leur caractère trop schématique en montrant que les élites n'hésitaient pas, dans leurs pratiques culturelles, à s'aventurer sur le terrain de la culture de masse, davantage tournée vers le loisir<sup>15</sup>. Il pointe ainsi une « dissonance » dans les comportements humains là où Bourdieu ne voyait que de la reproduction de classe, en montrant que les individus cherchent à échapper à leur culture dominante, à cultiver leurs propres goûts et leur originalité en allant sans honte piocher dans la culture populaire. Ce faisant, ils rendent légitime non pas la culture populaire mais un certain éclectisme, le fait de lire des classiques comme des best-sellers, d'apprécier des comédies populaires comme des films d'art et d'essai. L'éclectisme n'empêche pas de juger des qualités esthétiques d'une œuvre mais donne droit de cité à d'autres critères : le plaisir, le goût personnel, la détente...

Pour autant, la pratique de l'éclectisme culturel mise au jour par Lahire s'avère être surtout l'apanage des classes supérieures qui, maîtres des codes, s'autorisent à piocher dans tous les univers culturels. Cette hybridation des pratiques culturelles

---

13. Le Trésor de la langue française valide cet usage à partir de la fin des années 1970.

14. Pierre Bourdieu, *La Distinction*, Paris, Minuit, « Le Sens commun », 1979.

15. Bernard Lahire, *La Culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, 2004.

est bien le privilège d'un groupe social suffisamment à l'aise pour évoluer librement d'un bout à l'autre de l'échelle des hiérarchies. Elle témoigne de la liberté d'un groupe combinant capital culturel et capital social.

### *L'effacement des figures d'autorité*

La validité des analyses de Bourdieu sur le poids du capital demeure, donc. Mais la dissonance révélée par Bernard Lahire remet en cause le modèle d'une bibliothèque uniquement dévolue aux classiques et à la littérature noble et chargée d'élever les esprits. Les usagers aspirent au contraire à de la diversité. Se contenter de définir la prescription comme valorisant la seule culture savante, telle que nous avons pu le lire dans les textes cités, ne suffit plus. En effet, cela correspond davantage, semble-t-il, à un point de vue professionnel qu'à une pratique d'usager.

La relation verticale que nous venons de décrire se voit donc remise en question et, comme le dit Anne-Marie Bertrand, « la position de surplomb qu'était celle du prescripteur, de l'expert, du professionnel devient politiquement incorrecte<sup>16</sup> ». C'est que, plus largement, la société contemporaine est marquée par une nette remise en question des figures d'autorité, pointée par tous les observateurs des mouvements sociaux. En 2012, un rapport intitulé « Refondons l'école de la République » pointe ainsi : « Le contexte sociologique a changé : les institutions traditionnelles tendent à décliner – l'École, la famille, la religion [...] ; le couple autorité/légitimité est remis en question<sup>17</sup>... », tandis que Patrick Bazin souligne que cette tension traverse toutes les sphères du savoir :

La vérité est que la mutation vécue aujourd'hui par les bibliothèques traverse de la même manière les autres secteurs du savoir et y suscite le même type de réponses, « orienté partage »<sup>18</sup>.

## **B. DE L'OFFRE À LA DEMANDE**

### **1. Le désaveu de la prescription ?**

Entraînées dans le mouvement, les bibliothèques de lecture publique font leur *aggiornamento*, entérinant dans leurs collections et leurs propositions d'actions culturelles une évolution des pratiques des usagers. Elles consacrent une part de plus en plus large aux supports qui incarnent la culture de masse et la civilisation du loisir comme les CD et DVD, deviennent des « médiathèques »...

Mais au-delà de l'ouverture à davantage de supports, ce que cette évolution interroge particulièrement, c'est le positionnement des bibliothécaires en matière d'offre documentaire. La politique documentaire des bibliothèques était jusque-là fondée sur une offre construite par des « professionnels », des « experts ». Or, poursuit Anne-Marie Bertrand, « on en vient à considérer toute politique d'offre comme illégitime. Illégitime non pas culturellement mais socialement : car l'offre

---

16. Bertrand, Anne-Marie, « Médiation, numérique, désintermédiation », art. cit.

17. François Bonneau *et al.*, « Refondons l'école de la République. Rapport de la concertation » [en ligne], 2012 [consulté le 24 janvier 2019], p. 21. Disponible à l'adresse : <<https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/124000547.pdf>>.

18. Patrick Bazin, « Bibliothèque publique et savoir partagé », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2000, n° 5, p. 48-52.

signifierait le mépris, la domination, l'imposition d'une production forcément éloignée des classes populaires<sup>19</sup> ».

Les tensions soulevées par les thèses de Bourdieu et Lahire demeurent. D'une bibliothèque qui valide la distinction sociale, on passe à une bibliothèque qui cherche à la combler, toujours au moyen de la prescription. Avec l'affaiblissement des positions d'autorité que nous avons pointé, un mouvement de balancier s'opère et le sachant cède du terrain : l'utilisateur devient peu à peu l'axe autour duquel s'organise la bibliothèque publique, et donc la prescription.

## 2. La bibliothèque comme instance de légitimation

### *Best-sellers et mauvais genres*

La politique documentaire s'ouvre à l'éclectisme, accorde une place croissante aux attentes des usagers – à la demande, dira-t-on, reprenant les termes consacrés par la science économique. Mais au nom de la satisfaction de la demande, tout document peut-il devenir objet de collection et se voir légitimé par le blanc-seing de la bibliothèque ?

La question de la place des best-sellers en bibliothèque, qui a divisé la profession au début des années 2000, est révélatrice de la permanence de ces questionnements. Alors même que la présence en bibliothèque des succès de librairie semble être désormais une évidence pour le public – « nos tutelles et nos usagers [...] nous considèrent comme des machines à acheter des best-sellers<sup>20</sup> », regrette ainsi un internaute membre d'un groupe Facebook professionnel –, elle ne va pas de soi au sein des équipes. L'instauration d'un rayon best-sellers à la médiathèque de Tarentaise de Saint-Étienne en 2015, si elle réjouit les lecteurs, reçoit un « accueil professionnel assez mitigé<sup>21</sup> ». L'expérience a beau rencontrer un éclatant succès public, cela n'empêche pas une partie de la profession de rester sceptique sur son bien-fondé, comme le reconnaît Iris Petit, responsable du fonds fiction adultes à la médiathèque de Tarentaise. D'aucuns déplorent en effet que soit réduit à néant le rôle prescripteur des bibliothécaires, de devoir donner la priorité à des critères commerciaux, surtout en période de budget contraint...

On aurait pu aussi citer les mangas, dont l'irruption dans les collections intervient tardivement et lentement par rapport à leur succès en librairie. Une chose est sûre, l'irruption des « mauvais genres » à la bibliothèque ne se fait pas sans mal. Madeleine Deloule rappelle qu'avant-guerre, « il était conseillé aux bibliothécaires de ne pas acheter les livres dès leur parution, mais d'attendre afin que leur éventuelle valeur s'affirme avec le temps<sup>22</sup> ». En réalité, la question des mauvais genres transcende les époques : un genre décrié un temps devient le plus valorisé, remplacé par un autre. Le roman a ainsi été regardé avec méfiance avant de devenir le genre roi des bibliothèques de lecture publique :

---

19. *Ibid.*

20. « Tu sais que tu es bibliothécaire quand... », groupe privé Facebook, post du 30 janvier 2020 [consulté le 4 février 2020]. Disponible à l'adresse : <[https://www.facebook.com/groups/tusaisquetuesbibliothecairequand/?ref=group\\_header](https://www.facebook.com/groups/tusaisquetuesbibliothecairequand/?ref=group_header)>.

21. Iris Petit, « Pleins feux sur les best-sellers », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], juillet 2016 [consulté le 4 février 2020], n° 9. Disponible à l'adresse : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2016-09-0096-010>>.

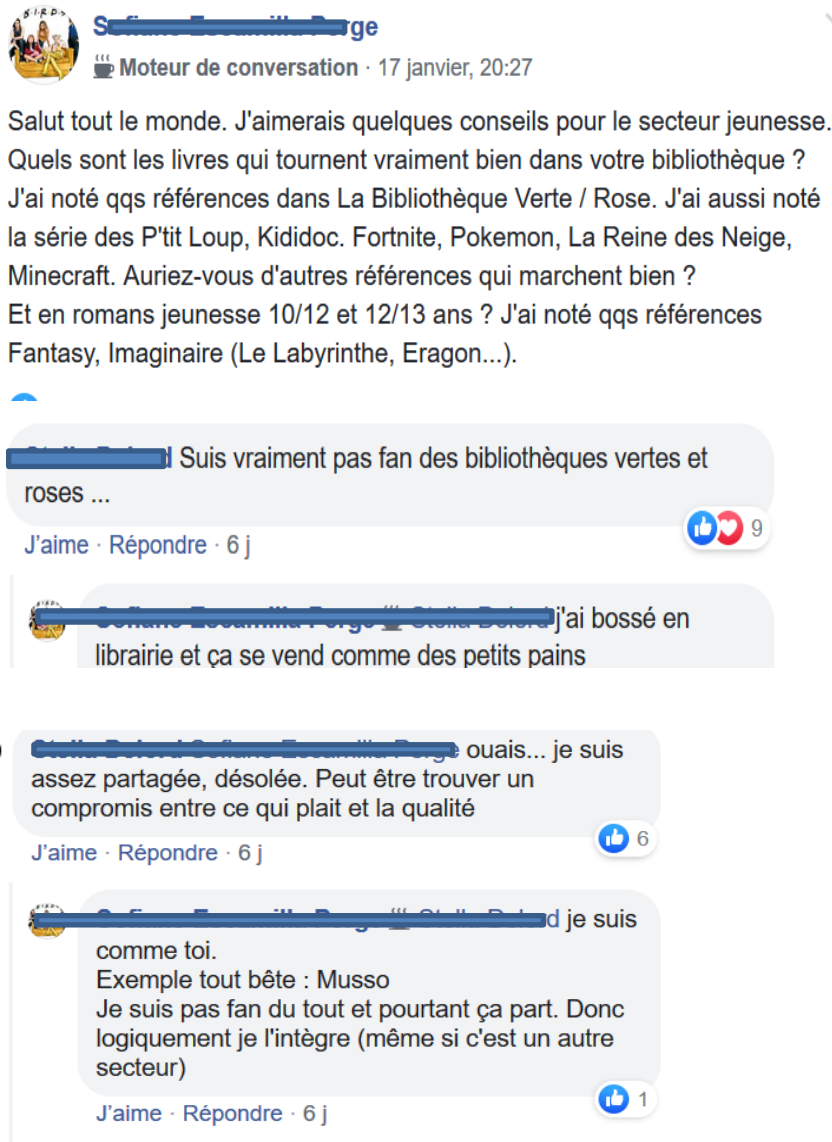
22. Madeleine Deloule, « Choisir les romans », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 1988 [consulté le 29 janvier 2020], n° 4, p. 276-281. Disponible à l'adresse : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1988-04-0276-002>>.

## I. La bibliothèque reste-t-elle un lieu de prescription ?

L'exemple n'est pas si lointain de cette bibliothèque où le lecteur pouvait emprunter six livres, dont seulement quatre romans. L'inégalité des genres est une idée tenace. Quelques idées reçues continuent à circuler sur le roman, et nous sommes loin d'avoir résolu toutes nos contradictions à ce sujet<sup>23</sup>.

### *Hierarchie des collections*

Lentement mais sûrement, les bibliothèques françaises ouvrent donc leurs collections et tentent de faire droit aux envies du public dans leurs critères de sélection. Pour autant, une hiérarchie qui ne dit plus son nom continue de prévaloir, comme en témoigne cette conversation que l'on peut lire sur la page Facebook « Professionnels des bibliothèques » le 17 janvier 2020<sup>24</sup> :



23. *Ibid.*

24. « Professionnels de bibliothèques », groupe privé Facebook [consulté le 24 janvier 2019]. Disponible à l'adresse : <<https://www.facebook.com/groups/198665280161638/?ref=bookmarks>>.



La distinction entre bons et mauvais livres s'est déportée : la présence de best-sellers en bibliothèques ne fait plus débat en tant que telle, mais c'est certains auteurs – Musso, dans l'exemple cité – ou certaines collections – « Bibliothèque verte » ou « Rose » – qui souffrent de discrédit.

Ce qu'illustre cet exemple – et on en trouvera bien d'autres du même ordre dans les communautés professionnelles qui s'expriment sur les réseaux sociaux –, c'est que l'ouverture de la politique documentaire à tous les niveaux de littérature et tous les auteurs n'allant pas de soi, le jugement de valeur des bibliothécaires reste à leurs yeux un critère de sélection. Cette hiérarchie implicite constitue une prescription sous le manteau, qui ne dit plus son nom mais continue de valoriser certains titres et non d'autres – alors même que « c'est l'absence de hiérarchisation dans la bibliothèque publique qui permet par exemple à nombre de jeunes de s'y sentir à l'aise sans avoir à y décliner leur statut scolaire ni justifier de leurs pratiques culturelles<sup>25</sup> », souligne Dominique Lahary. Mais la persistance des réticences professionnelles incite à croire que la tâche est complexe.

### 3. Équilibrer l'offre et la demande : la clé d'une politique documentaire

Comme le souligne Jérôme Pouchol<sup>26</sup>, dès qu'il y a politique documentaire, il y a sélection, donc prescription. Les choix opérés par les acquéreurs conduisent en effet nécessairement à proposer aux usagers tel document plutôt que tel autre. Ce que l'on voit changer avec les années, finalement, ce sont les critères de prescription et de légitimité qui font évoluer les acquisitions, ainsi que la place consentie aux attentes de l'utilisateur : peu à peu, une politique documentaire construite sur la demande plaçant l'utilisateur au centre s'impose face à une politique construite sur l'offre, voulue unilatéralement par les bibliothécaires.

Bertrand Calenge, sans chercher à réduire cette tension, la présente au contraire comme constitutive d'une collection<sup>27</sup> : celles-ci ne sont pas simplement composées de documents individuels mais forment un tout, rappelle-t-il. Les ouvrages s'enrichissent donc les uns les autres par leur juxtaposition, chaque livre étant de

25. Dominique Lahary, « Pour une bibliothèque polyvalente », art. cit.

26. Jérôme Pouchol, directeur de la politique documentaire et des systèmes d'information de la MIOP, entretien téléphonique du 17 octobre 2019.

27. Bertrand Calenge, « La collection entre offre et demande », art. cit.

plus susceptible d'être reçu différemment par des lecteurs distincts : « La collection n'existe (n'a de sens) que par la multiplicité des lecteurs qui l'animent<sup>28</sup> », dit-il. Il réactive par là la notion d'horizon d'attente théorisée par Jauss, à savoir la combinaison entre la connaissance préalable que le lecteur a du genre dans lequel s'inscrit l'œuvre, du thème dont elle traite et des échos qu'elle opère avec sa vie quotidienne<sup>29</sup>. Compte tenu de ces éléments, l'horizon d'attente de chaque lecteur lui sera nécessairement propre, et il est impossible de penser dans l'absolu une collection, puisque celle-ci résonnera de façon différente pour deux lecteurs distincts.

Calenge déplace donc le débat. Délaissant la question pour partie insoluble des critères de sélection d'un document, il s'interroge sur ce que celui-ci peut apporter à un lecteur, d'une part, à une collection, de l'autre, à l'institution, enfin, dont il rappelle le rôle symbolique.

Résumer la question de l'acquisition d'un best-seller, par exemple, à une interrogation sur la qualité du titre ou à une inquiétude face à la pression consumériste de quelques usagers, c'est singulièrement réduire le rôle du bibliothécaire dans le développement de la collection. Certes, cette interrogation et cette inquiétude ne sont ni absurdes ni illégitimes, mais elles doivent s'intégrer à une réflexion et à une organisation globales, à une politique d'acquisition<sup>30</sup>...

En rappelant l'importance de l'horizon d'attente, Calenge introduit une part d'impondérable dans la vie d'un document. Et, ce faisant, rend ses lettres de noblesse au bibliothécaire qui se voit réinvesti de sa fonction d'acquéreur. On ne lui demande plus, en effet, de sélectionner des documents en fonction de leur qualité, mais en fonction de leur représentativité, comme le souligne Patrick Bazin :

À la différence d'autres institutions, comme l'école, [la bibliothèque] n'a pas pour fonction première de sélectionner les composants d'un savoir normatif, mais, en même temps, elle doit développer et ordonnancer ses collections de façon équilibrée, c'est-à-dire en tenant compte d'un critère de représentativité des documents<sup>31</sup>.

La prescription retrouve donc droit de cité à condition que l'on élargisse sa signification : elle ne se limite plus à certains types d'ouvrages réunissant les critères de qualité et de moralité voulus, mais à tout document que l'on choisit de donner à un lecteur. La bibliothèque réaffirme ainsi son rôle d'instance de légitimation, notamment à l'égard des documents acquis pour satisfaire une demande.

#### 4. Placer l'utilisateur au centre

##### *Mise en valeur des collections et politique de l'offre*

Toutefois, c'est une chose de faire droit à l'entrée d'un document dans ses collections, c'en est une autre de lui réserver une place de choix et de le mettre en

---

28. *Ibid.*

29. Hans-Robert Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, « Tel », 1978.

30. Bertrand Calenge, « La collection entre offre et demande », art. cit.

31. Patrick Bazin, « Bibliothèque publique et savoir partagé », art. cit.



évidence auprès des lecteurs, de façon à lui garantir un taux de rotation élevée. En ce sens, la plupart des opérations de mise en valeur proposées par les équipes jouent une politique de l'offre moins officielle, mais plus efficace. Cécile Rabot l'a bien montré dans son étude de la politique des « coups de cœur » à l'œuvre dans les bibliothèques parisiennes<sup>32</sup>. Et c'est sans doute de ce point de vue que le rayon best-sellers de la médiathèque de Tarentaise bouscule le plus les conventions : non seulement cet établissement a intégré les best-sellers dans ses collections, non seulement il s'est doté d'une politique d'acquisition raisonnée avec un budget dédié pour renouveler régulièrement ce fonds et se montrer réactif face à l'actualité littéraire, mais il a surtout choisi de les positionner à un emplacement stratégique, à l'entrée de la bibliothèque. Ce qui n'a pas manqué de susciter l'ire des professionnels hostiles à ce projet selon lesquels ces documents n'avaient pas besoin d'une telle lumière pour attirer d'éventuels lecteurs.

Mais cette entrée en matière dans l'espace de la bibliothèque a sans doute une tout autre vertu. Elle offre immédiatement aux usagers un point de reconnaissance, crée une familiarité avec le lieu et dédramatise la posture de l'institution pour un usager qui n'en aurait pas les codes. « Si quiconque, entrant dans une bibliothèque, n'y décèle rien qui lui soit déjà familier, alors il lui est signifié, j'ose dire avec violence, que cet endroit n'est pas pour lui<sup>33</sup> », assène Dominique Lahary, soucieux d'ouvrir la bibliothèque à tous les publics.

Finalement, peut-être est-ce en cela que le projet de Saint-Étienne articule le plus nettement l'offre et la demande : convertir ostensiblement en offre ce qui était du ressort de la demande, signifier nettement à l'usager qu'il est au centre de la politique documentaire, qui reste toutefois conçue par les professionnels.

### *Définir un usager type*

Une enquête menée auprès des usagers des bibliothèques municipales il y a une dizaine d'années a semblé confirmer les analyses de Lahire et les vertus de la dissonance que prisent les usagers.

Le plus souvent, les usagers appellent de leurs vœux un large éventail de genres différents qui donne le sentiment que la bibliothèque municipale permet une liberté de choix, sans volonté de prescription particulière, entre « des romans légers et d'autres moins légers », entre « Lorie et Berlioz », bref, « un bon mix entre les classiques et les nouveautés »<sup>34</sup>.

Le « bon mix » exempt de toute prescription valorisé par les usagers finit à notre sens par déboucher sur une politique du moins-disant qui n'atteint pas son but. Reprenons l'exemple des coups de cœur dans les bibliothèques parisiennes, analysé par Cécile Rabot. Comme elle le montre, les sélections proposées s'appuient sur des valeurs sûres qui sortent peu des sentiers battus. Ainsi les langues d'origine des auteurs représentés sont-elles parmi les plus lues en France : essentiellement des titres d'origine anglophone (35 % d'entre eux), quand les titres asiatiques, par exemple, sont réduits à la portion congrue (4 %). Or ces sélections ne sont

---

32. Cécile Rabot, « Les coups de cœur d'une bibliothèque de lecture publique », *Culture et Musée*, 1<sup>er</sup> semestre 2011, n° 17.

33. Dominique Lahary, « Pour une bibliothèque polyvalente », art. cit.

34. Bruno Maresca *et al.*, *Les Bibliothèques municipales en France après le tournant Internet. Attractivité, fréquentation et devenir*, Paris, Bibliothèque publique d'information/Centre Pompidou, 2007, p. 220.

finallement représentatives ni des goûts de ceux qui les font, ni même des attentes du lectorat ciblé par cette offre. Comparons encore avec des coups de cœur proposés en ligne : chaque année, la MIOP publie ainsi son « Top 5 » des meilleurs documents dans de nombreuses catégories<sup>35</sup>. Choisir cinq documents emblématiques de l'année par catégorie : la tâche est indéniablement ardue – encore que facilitée par le fait que le site propose près de quarante catégories, ce qui représente au total une centaine de titres. On trouve pêle-mêle pour le palmarès 2019 un ouvrage d'Arnaldur Indridasson dans les policiers, un livre de *batch-cooking* en cuisine, *Bohemian Rhapsody* parmi les coups de cœur cinéma, l'adaptation en roman d'*Une affaire de famille*, palme d'or à Cannes cette année-là. Plus que des vraies sélections coups de cœur, les Top 5 de la MIOP apparaissent donc davantage comme un résumé des temps forts de l'actualité culturelle, capables d'éveiller des échos dans l'esprit des lecteurs.

La figure de l'utilisateur qui se dessine en creux dans ces sélections n'est ainsi pas nécessairement représentative des publics qui fréquentent le lieu. Elle est plutôt représentative de l'image que s'en font les professionnels – une « figure de lecteur idéal, moyen mais curieux, autonome mais reconnaissant le rôle du bibliothécaire ». Au contraire, une analyse plus fine des emprunts permettrait sans doute de varier les sélections, d'utiliser la prescription de manière à construire une vraie politique d'offre – quitte à laisser de côté certains publics que l'on tâcherait de regagner par ailleurs.

Plusieurs éléments expliquent toutefois ce nivellement en termes de prescription : une certaine auto-censure des agents vis-à-vis de leurs collègues et des publics eux-mêmes, le souhait, aussi, de ne pas imprimer trop fortement sa marque et ses goûts dans les sélections de façon à s'effacer derrière les collections. Ce retrait témoigne notamment d'un souci professionnel de respecter le pluralisme et la variété des goûts et des opinions. Cécile Rabot, à la lumière des entretiens menés avec plusieurs professionnels, avance les éléments suivants :

Les bibliothécaires se défendent ainsi du modèle traditionnel de la prescription et évoquent leur « devoir de réserve » pour justifier leur retrait. Prenant en considération un destinataire plus ou moins imaginaire en évitant l'échange avec les usagers réels, ils affirment leur identité professionnelle dans la sélection plus que dans la relation<sup>36</sup>.

L'exercice de la prescription, en construisant en creux la figure d'un usager fictif à aiguiller, s'inscrirait-il donc en faux par rapport à l'attitude de neutralité attendue d'un bibliothécaire ? N'y a-t-il pas confusion entre le « devoir de réserve » avancé par les agents et le positionnement de l'institution ?

---

35. MIOP, « Top 5 : Romans étrangers classiques » [en ligne] [consulté le 5 février 2020]. Disponible à l'adresse : <[https://www.mediathèqueouestprovence.fr/recherche/simple/tri/date\\_creation+desc/titre/Romans+%C3%A9trangers+-+classique/nb\\_notices/20/aleatoire/1/nb\\_analyse/50/id\\_catalogue/1268/id\\_profil/708](https://www.mediathèqueouestprovence.fr/recherche/simple/tri/date_creation+desc/titre/Romans+%C3%A9trangers+-+classique/nb_notices/20/aleatoire/1/nb_analyse/50/id_catalogue/1268/id_profil/708)>. Voir annexe 4.

36. Bruno Maresca *et al.*, *Les Bibliothèques municipales en France après le tournant Internet*, *op. cit.*, p. 68.



## C. AU NOM DU PLURALISME

### 1. Diversité des collections

Parmi les textes de référence qui encadrent la pratique professionnelle des bibliothécaires, le « Code de déontologie du bibliothécaire », édicté par l'ABF en 2003, énonce ainsi à l'article « Collections » :

Le bibliothécaire favorise la réflexion de chacun par la constitution de collections répondant à des critères d'objectivité, d'impartialité, de pluralité d'opinion. Dans ce sens, il s'engage dans ses fonctions à ne pratiquer aucune censure, garantir le pluralisme et l'encyclopédisme intellectuel des collections<sup>37</sup>...

L'article 7 de la « Charte des bibliothèques » rédigée par le Conseil supérieur des bibliothèques stipule de son côté :

Les collections des bibliothèques des collectivités publiques doivent être représentatives, chacune à son niveau ou dans sa spécialité, de l'ensemble des connaissances, des courants d'opinion et des productions éditoriales. Elles doivent répondre aux intérêts de tous les membres de la collectivité à desservir et de tous les courants d'opinion, dans le respect de la Constitution et des lois<sup>38</sup>.

La pluralité documentaire, la représentativité sont devenues des critères essentiels de constitution des collections et la censure l'écueil à éviter. Or prescrire impliquant de choisir des documents au détriment d'autres, cela revient à prendre parti, donc à s'éloigner du pluralisme. Si l'on pousse le raisonnement, faut-il en déduire que la prescription devient une position intenable pour qui veut garantir la diversité des collections ?

#### *La prescription par le vide ?*

Derrière l'évidence – pas de censure en bibliothèque –, la réalité s'avère pourtant plus complexe. On a cité ces échanges sur les réseaux sociaux où les professionnels affichent – en toute bonne foi – leur souhait de ne pas proposer certains titres faute de leur trouver la qualité nécessaire pour leurs usagers. Mais ce sont parfois des pans entiers de collections qui se trouvent ainsi relégués. Nicolas Beudon<sup>39</sup> raconte que lors de la constitution des collections pour la médiathèque des Sept Lieux, à Bayeux, il avait veillé à ce que soient acquis des documents sur la sexualité récréative. Mais ceux-ci ne se sont jamais retrouvés sur les étagères, les bibliothécaires de l'équipe n'ayant pas assumé de proposer ce type de documents. La prescription n'a pas besoin d'être ostensible pour s'exercer, et une absence dans les collections révèle une présence tout aussi forte du bibliothécaire.

---

37. Conseil supérieur des bibliothèques, « Code de déontologie du bibliothécaire » [en ligne], 2003 [consulté le 26 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <<https://www.abf.asso.fr/6/46/78/ABF/code-de-deontologiegf-du-bibliothecaire>>.

38. ABF, « Charte des bibliothèques » [en ligne], 1991 [consulté le 26 janvier 2020], art. 7. Disponible à l'adresse : <[http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/textes\\_reference/charte\\_bibliotheques91.pdf](http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/textes_reference/charte_bibliotheques91.pdf)>.

39. Nicolas Beudon, consultant, ancien directeur de la médiathèque des Sept Lieux, entretien téléphonique le 6 novembre 2019.

### *De l'objectivité dans les acquisitions*

Les tensions autour de la prescription recoupent donc plus largement celles qui n'ont pas fini de surgir autour de la question des acquisitions, et l'on pourrait trouver autant d'avis que de professionnels. Si tous défendent le pluralisme, tous n'ont pas la même manière de l'exercer. Qu'on le veuille ou non, une bibliothèque, ses collections, son action sont l'œuvre d'hommes et de femmes qui ne peuvent totalement mettre à distance leur personnalité quand bien même ils s'y efforcent autant que possible. Les échanges que l'on évoquait sur les réseaux sociaux en témoignent d'ailleurs : la première personne du singulier est employée beaucoup plus que le « nous » ou le « on » collectifs, et l'on voit que chaque bibliothécaire opère un fragile équilibre entre sa mission de service public et la façon dont il l'interprète.

Sans doute est-ce pour cela que les politiques d'acquisition aujourd'hui se font de manière collégiale, afin de nuancer la dimension forcément subjective d'une sélection. À titre d'exemple, on s'arrêtera sur le système de la MIOP, développé par Jérôme Pouchol<sup>40</sup>. Grâce à l'instauration de commissions d'acquisition, les bibliothécaires opèrent une sélection collective raisonnée, fondée sur des critères clairement affichés. Les chartes documentaires, disponibles en ligne sur le site de la MIOP<sup>41</sup>, en témoignent. En outre, les acquéreurs changent régulièrement de domaine d'acquisition afin de ne pas imprimer trop fortement leur marque sur la collection. Pour Jérôme Pouchol, s'il y a bien prescription, celle-ci est davantage un filtre posé sur une collection qu'une réelle injonction à lire des ouvrages donnés : la présence du bibliothécaire reste présente mais atténuée par la dimension collective de l'opération.

Même en s'attachant à défendre le pluralisme dans les collections, on voit donc qu'un filtre incompressible demeure. Ce serait toutefois une erreur que de considérer cela comme un handicap. Au contraire, à bien des égards, une neutralité outrancière contrevient davantage aux objectifs du service public. De la neutralité à l'invisibilité, le pas est mince et les bibliothèques publiques, au nom de la diversité, sont parfois bien près de tomber dans une dilution du message qui noie la force de leur propos.

## **2. L'impossible neutralité**

En réalité, comme le souligne l'ABF, le pluralisme n'équivaut pas à l'abandon complet de toute opinion :

Le pluralisme est une conception qui affirme, par principe, la légitime diversité des individus, des opinions, des savoirs, et des pensées. Cette définition fait écho aux termes d'éclectisme, d'encyclopédisme, d'universalisme et à la notion de tolérance qui sont les fondements de la déontologie du bibliothécaire. Parce que le pluralisme consiste, non pas à utiliser la bibliothèque comme instrument de propagande, mais à assurer la représentation de la plus grande variété possible de sujets, de cultures,

---

40. Jérôme Pouchol, « La médiation numérique dans le cadre d'une politique documentaire raisonnée : l'exemple de la MIOP », in Xavier Galaup (dir.), *Développer la médiation documentaire numérique*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, « La boîte à outils », 2012.

41. <<https://www.mediathèqueouestprovence.fr/chartes-documentaires>> [consulté le 2 mars 2020].

d'auteurs, de styles..., il concourt grâce à une information multiple à développer le sens critique du lecteur et non à l'embrigader<sup>42</sup>.

L'élection de maires du Front national dans certaines collectivités, à la fin des années 1990, a toutefois fait vaciller ce positionnement et contraint les bibliothécaires à se positionner plus nettement. Les élus ont en effet demandé aux agents de la bibliothèque, sous couvert de pluralisme, d'acquérir certains titres négationnistes, de s'abonner à la presse d'extrême-droite comme *Minute*. Jusqu'où devait aller la neutralité et l'absence de prescription ?

Jean-Luc Gautier-Gentès revient sur la position difficilement tenable du bibliothécaire dans un court essai manifeste, « Lettre ouverte à une jeune bibliothécaire<sup>43</sup>... ». Le texte rappelle nettement la mission du bibliothécaire : diversité, pluralisme, oui. Mais pas au point que ceux-ci interfèrent, justement, avec la tolérance et l'universalisme. Les pamphlets d'extrême-droite que réclamaient les municipalités FN ne sont pas des ouvrages comme les autres, proposant une alternative politique, mais bien plutôt des appels à la haine. Ce que Gautier-Gentès met donc en avant, c'est la nécessité d'avoir une politique documentaire réfléchie, qui puisse décider de ne pas proposer d'ouvrages politiques pour respecter, justement, le pluralisme, et qui justifie de ses choix par une information claire et accessible.

...sauf à retomber dans une conception obsolète du rôle du bibliothécaire, selon lequel, seul après Dieu, il sait ce qui est bon pour le public et ce qui ne l'est pas, vous devez [au public] de l'informer des contours de votre « politique documentaire », de ce que vous avez décidé d'acquérir ou de ne pas acquérir, et pourquoi<sup>44</sup>.

Respecter le pluralisme des collections et des usagers, ce ne serait pas tout proposer indistinctement, mais prendre des décisions et les justifier, ouvrir un espace à la discussion en somme. Opter pour des partis pris de collection affichés et clairement défendus : on le voit, c'est finalement par la prescription que l'on tâche de faire prévaloir le pluralisme.

### ***Faire entendre tous les points de vue***

Dans ce cas, c'est non seulement dans la constitution des collections, mais aussi dans tout ce qui relève de l'action culturelle que les bibliothèques devraient s'en tenir à une stricte neutralité, en veillant par exemple à inviter des représentants de différents bords pour offrir des débats contradictoires lorsque le sujet s'y prête. Ainsi la BML organise-t-elle, en janvier 2017, une rencontre sur le revenu universel entre deux économistes partageant une vision opposée de la chose. La forme volontairement contradictoire de ce café-débat doit « permettr[e] à chacun de se forger sa propre opinion », précise le programme de l'événement, reproduit ci-dessous<sup>45</sup>.

---

42. ABF, « Où situer le pluralisme ? » [en ligne], 17 octobre 2016 [consulté le 27 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <<http://www.abf.asso.fr/6/144/50/ABF/ou-situer-le-pluralisme-?p=1&p2=0>>.

43. Jean-Luc Gautier-Gentès, « Lettre ouverte à une jeune bibliothécaire », art. cit.

44. *Ibid.*, p. 26.

45. BML, « Démocratie. Programme 2, janvier-mars 2017 », programme des conférences et animations, 2016, p. 20.

**UN REVENU UNIVERSEL, LA VOIE VERS PLUS D'AUTONOMIE OU VERS PLUS DE PRÉCARITÉ ?**

**CAFÉ-DÉBAT** mardi 24 janvier à 18h30

**BIBLIOTHÈQUE PART-DIEU**

Avec **Baptiste Mylondo**, enseignant en économie et **Mateo Alaluf**, professeur à l'université de Bruxelles.

Réfléchir à la notion de démocratie au/du travail amène à s'interroger sur les rapports sociaux qui caractérisent le salariat, bien sûr. Mais, bien au-delà, dans un contexte de chômage de masse et de forte précarisation, il faut penser d'autres voies pour donner plus d'autonomie aux individus, leur permettre de valoriser d'autres activités.

Les débats autour de la création d'un revenu universel ou d'une allocation universelle cristallisent ces enjeux. Est-ce la voie pour penser un autre rapport au travail, d'autres formes de reconnaissance sociale ? Ou bien un tel dispositif ne risque-t-il pas d'entraîner plus encore la destruction des protections sociales associées au statut salarié ?

Nous avons choisi d'organiser un débat contradictoire sur cette question entre un économiste, défenseur du revenu de base et sociologue du travail ayant une position plus critique sur cette proposition. Le débat permettra ainsi à chacun-e de se forger sa propre opinion.

Non seulement le bibliothécaire refuse de se poser en donneur de leçons, en détenteur de la vérité, mais il cherche surtout à éveiller l'esprit critique de son public, à l'inviter à se positionner avec lui. La prescription quitte donc le terrain des seuls documents pour investir tout l'espace de la bibliothèque et contribuer à forger son identité. À l'heure où les bibliothèques publiques voient leur modèle profondément évoluer, c'est aussi un moyen d'affirmer leur mission, de rappeler à leurs usagers comme aux équipes le sens de leur action. Pour Michel Lepeu, il devient indispensable pour ces établissements de construire un discours autour de la « marque » bibliothèque – et ses préconisations ressemblent fort à un guide de prescription bien employée :

La bibliothèque va partager des points de vue, assumer des partis pris, relayer des opinions, faire partager les petits et grands moments de sa vie et de son actualité. Le discours sera toujours qualitatif, le ton affirmatif ou questionnant, mais jamais polémique, ni agressif. Le respect et la transparence seront de rigueur<sup>46</sup>.

Manifester un engagement n'est donc pas nécessairement antinomique du respect de la pluralité, pour peu qu'un espace soit ouvert pour initier le dialogue avec les usagers.

### 3. Militantisme et bibliothèque

#### *Quand la bibliothèque se positionne*

Il est déjà des établissements qui ont entrepris d'afficher clairement leur positionnement. Ainsi la bibliothèque Louise-Michel, à Paris, qui saisit tous les

---

46. Michel Lepeu, « Le storytelling : favoriser un discours de marque », in Jean-Philippe Accart (dir.), *Personnaliser la bibliothèque. Construire une stratégie de marque et augmenter sa réputation*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, « La boîte à outils », 2018.

moyens à sa disposition pour communiquer sur les sujets qui lui tiennent à cœur et pour affirmer son ouverture. Au point qu'elle s'attire en mars 2019 une campagne de harcèlement et de commentaires haineux à l'encontre d'une série d'animations proposées lors de la *QueerWeek*, en l'occurrence la lecture de contes non genrés aux enfants par des *drag-queens*. Si l'opération promeut indubitablement la diversité culturelle, elle témoigne d'une prise de position tout aussi nette.

Mais sur cette thématique propre à susciter les controverses, la bibliothèque Louise Michel avec sa lecture de contes non genrés reste finalement dans le schéma traditionnel de l'action en bibliothèque : des lectures à voix haute, une animation qui s'appuie sur les collections... Sans doute le type d'action le plus prescriptif qui soit.

Autre exemple, sans doute moins sujet à polémique : l'action des bibliothèques en faveur du développement durable. Le thème est certainement plus consensuel, mais les actions proposées tendent davantage, en revanche, à sortir des cadres que l'on connaît. Songeons par exemple à ce qu'a proposé l'ABF pour célébrer l'anniversaire de l'Agenda 2030 de l'ONU, un programme de développement durable signé par les 193 membres des Nations unies et synthétisé en 17 propositions qui « portent une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable<sup>47</sup> ».

Un certain nombre de bibliothèques ont choisi de se mobiliser de façon concertée pour relayer les propositions de l'Agenda 2030 et agir à leur niveau afin de sensibiliser leurs usagers. « Nous pensons que les bibliothèques sont des actrices du développement durable, dont les missions dépassent la culture et la formation... » proclame ainsi le site Internet dédié<sup>48</sup>. Parmi les actions suggérées figure notamment la fabrication de cubes en carton à mettre à disposition des usagers, rappelant un certain nombre de bonnes pratiques à appliquer dans la vie quotidienne pour que chacun agisse en faveur du développement durable. Voici, à titre d'exemple, ce qu'on peut trouver sur les façades du cube 1, « Pas de pauvreté » :

- Faites du bénévolat dans des refuges pour sans-abris.
- Achetez des produits issus du commerce équitable.
- Achetez vos vêtements dans des magasins qui reversent une part à des organisations caritatives.
- Pour votre anniversaire, invitez vos amis à faire des dons à des associations caritatives.

Et, pour le volet plus spécifiquement lié aux bibliothèques :

- Partagez vos connaissances dans des associations locales.

Le ton employé sur ces cubes, avec notamment l'usage de l'impératif, est nettement injonctif, et l'on ne trouve pas trace de modalisateurs venant corriger ce ton prescriptif. En revanche, on notera que, sur les cinq conseils prodigués, un seul se situe dans l'écosystème de la bibliothèque : le partage d'informations. Et encore, cela reste relativement implicite. Les collections, les documents, les animations mêmes sont totalement absents de l'engagement des bibliothèques en faveur de l'Agenda 2030. Avec cette mobilisation, celles-ci entendent davantage se poser en

---

47. <https://www.agenda-2030.fr> [consulté le 27 janvier 2020].

48. <https://agenda2030bibfr.wixsite.com/agenda2030bib> [consulté le 27 janvier 2020].

actrices de la société, investies dans la cité et à même d'en relayer toutes les problématiques qu'en lieu d'accès à la culture.

Dès que l'on sort du terrain des collections où elle est décriée, on constate que les bibliothèques ne sont pas longues à s'appuyer sur l'outil de la prescription pour tenter d'orienter leurs usagers.

### *S'engager, oui mais pour quelle cause ?*

Des combats sociaux de Louise Michel au plaidoyer pro-écologie de l'Agenda 2030, une ligne de force se dégage : celle d'une bibliothèque qui entend tenir un rôle dans la société, endosser une mission citoyenne, assumer ce qu'elle estime être son rôle d'institution publique. Le retournement semble complet par rapport aux premières missions que nous avons rappelées en ouverture. À notre sens, il s'inscrit au contraire pleinement dans l'évolution que nous avons pointée à travers les métamorphoses de la prescription et qui consistent à placer l'utilisateur au centre.

Lorsque la collection et son traitement étaient au centre de l'activité bibliothécaire, le rôle de prescription, d'encadrement, de guidage était premier – et légitime. Mettre « le public au centre » opère un changement radical de perspective (un changement copernicien) où le bibliothécaire doit trouver une nouvelle place dans l'orbite des priorités qui évoluent du service public au service au public puis à la satisfaction des usagers. Plus de prescription, bien entendu, dans cette configuration, mais un travail d'accompagnement, semblable à celui du satellite qui navigue autour de sa planète<sup>49</sup>.

Or, contrairement à ce que dit Anne-Marie Bertrand dans cette citation, il semble que l'accompagnement passe encore par de la prescription, mais une prescription donc le sens s'élargit et traduit davantage une position d'influence. Et de fait, en prenant leur place dans la cité, en faisant entendre la diversité culturelle, en suggérant des réponses, des pistes à emprunter, les bibliothèques se positionnent comme des acteurs d'influence. Frédéric Martel ne s'y est pas trompé qui a consacré un épisode entier de son émission *Soft Power* à la BnF et aux bibliothèques publiques le 26 janvier dernier<sup>50</sup>.

Mais cette volonté d'influence se traduit trop souvent par un faisceau d'actions tous azimuts, sans ligne directrice clairement affichée. Les ateliers numériques succèdent aux pratiques de yoga, les fablab côtoient les jeux de société et les cercles de lecteurs alternent avec la projection de films documentaires. Le message politique finit par se diluer dans une multitude d'événements – plus de quatre mille à la BML en 2019 – au point de rendre la prescription inaudible. Alors certes, le pluralisme est défendu et chacun y trouve son compte. Mais on pourra s'interroger sur la valeur ajoutée d'une institution qui semble désinvestir son message de ses collections sans pour autant faire émerger une ligne de force convaincante derrière.

Peut-être faut-il donc commencer par en revenir aux collections. Somme toute, prescrire, c'est aussi conseiller – un besoin qui n'a jamais déserté l'espace de la

---

49. Anne-Marie Bertrand, « Médiation, désintermédiation... », art. cit.

50. « La Bibliothèque nationale a 25 ans : l'âge de la déraison ? », *Soft Power*, France Culture [en ligne], 26 janvier 2020 [consulté le 5 février 2020]. Disponible à l'adresse : <<https://www.franceculture.fr/emissions/soft-power/soft-power-le-magazine-des-internets-emission-du-dimanche-26-janvier-2020>>.

## **I. La bibliothèque reste-t-elle un lieu de prescription ?**

bibliothèque publique, même si l'évolution des lieux a eu tendance à le masquer derrière d'autres propositions.

L'image surannée du bibliothécaire prescripteur a bel et bien vécu. Mais si les bibliothécaires ont renoncé à leur chignon, ils n'ont pas renoncé à prescrire. Ce sont simplement leurs objectifs et leurs modalités qui ont pris un nouveau tour.



## II. PRESCRIRE À L'HEURE DE L'HYPERCHOIX

---

Réinvestir les collections permet donc de réhabiliter la fonction de conseil apporté par les bibliothécaires et de distinguer ce rôle dans l'absolu de ce qui se passe dans les lieux. Ceux-ci étant aujourd'hui fortement surinvestis, ont tenu à tout prix à les animer, parfois au détriment des fondements du métier. Tous les témoignages professionnels concordent pourtant : conseiller les usagers reste la base du métier. Et les nombreux groupes professionnels qui se sont créés sur les réseaux sociaux regorgent de demandes de suggestions sur tel titre, telle thématique. Le rôle des documents demeure. Mais dans les nouvelles formes de relation à l'utilisateur qui régissent désormais la lecture publique, quel sens donner à cette fonction de conseil ? Que dit-elle du positionnement de la bibliothèque par rapport à un univers culturel en pleine reconfiguration ?

### A. L'ÉCONOMIE DE L'ABONDANCE

#### 1. L'attention, nouvelle valeur marchande

##### *Une industrie culturelle en pleine reconfiguration*

La culture de masse et la civilisation du loisir sont marquées par l'inflation de la production culturelle que l'arrivée d'Internet vient décupler en rendant toutes les œuvres accessibles en un clic. L'offre est désormais pléthorique : nous sommes environnés de livres physiques, numériques, audio, de films, de séries, de musique, de podcasts, de vidéos, de journaux, de revues... Face à ce déferlement de propositions, notre attention sursollicitée devient une denrée précieuse que tous les producteurs cherchent à capter. Yves Citton a repris le terme d'« économie de l'attention<sup>51</sup> », théorisée par Herbert Simon en 1971, pour qualifier cette situation où la surproduction crée une tension nouvelle autour de l'attention des consommateurs. Dans ces conditions, influencer sur la réception des œuvres et le choix des consommateurs devient un enjeu crucial pour les producteurs.

À ce premier point sur la rareté de notre attention s'ajoutent les particularités de l'offre culturelle à l'heure du numérique. L'accès à une offre quasi illimitée a permis aux usagers (au moins virtuellement) de diversifier leurs choix autant qu'ils le souhaitent, notamment grâce à l'émergence de biens culturels que leur déficit de médiatisation aurait auparavant privés de canaux de diffusion. De nombreuses œuvres voient s'ouvrir la possibilité d'être distinguées par leur seule qualité et la quasi-disparition des intermédiaires traditionnels, et cette multiplicité d'œuvres de niche constituent à la fin un volume global imposant. Chris Anderson qualifie cette logique de niche de « longue traîne », qui s'oppose à la fameuse « loi de Pareto », selon laquelle 20 % des produits génèrent 80 % des recettes. D'autres chercheurs dénoncent ainsi l'accentuation d'un phénomène de starification sous l'effet d'Internet, la prolifération de l'offre ne profitant finalement qu'aux biens déjà les plus remarquables qui voient s'amplifier leur écho médiatique. En réalité, le plus probable est que les effets soient différents en fonction de la nature des produits

---

51. Yves Citton (dir.), *L'Économie de l'attention. Nouvel horizon du capitalisme ?*, Paris, La Découverte, 2014.



culturels, une logique de niche cohabitant souvent avec la survalorisation de produits stars<sup>52</sup>.

Au milieu de cette saturation de l'offre, la maîtrise des ressorts du choix des consommateurs s'impose donc comme un processus clé pour les producteurs, si bien que les prescripteurs capables d'orienter ce choix deviennent de plus en plus prisés : toute suggestion à même de restreindre les choix et de diminuer le coût de la recherche apporte une valeur ajoutée non négligeable pour le consommateur. Le nouveau contexte de l'industrie culturelle redonne donc toute sa légitimité à la prescription.

### ***La voix des bibliothèques***

De ce point de vue, les bibliothèques semblent avoir une carte maîtresse à jouer. La prescription, on l'a dit, est au fondement de leur activité, qui plus est, dans une logique de gratuité qui leur donne un surcroît de légitimité par rapport aux autres prescripteurs. De plus, en bibliothèque comme ailleurs, les usagers sont soumis à une démultiplication de l'offre due à la diversité des supports, à l'essor des ressources numériques... Alors que le temps manque déjà pour exploiter tout ce qui est mis à notre portée, que dire quand une part conséquente de ce temps se passe dans la simple exploration des catalogues, des rayonnages ou du web pour identifier ses documents ? Choisir requiert un arbitrage de plus en plus complexe, si bien que les outils permettant de simplifier ce choix apportent une vraie plus-value.

Les bibliothécaires, professionnels de l'information et de la « lecture d'autrui », pour paraphraser une expression d'Anne-Marie Chartier et Jean Hébrard, jouissent indéniablement d'une expertise particulière en la matière, et le déploiement de nouveaux formats les conduit à imaginer des dispositifs plus innovants et à se positionner par rapport aux autres prescripteurs en cultivant une voie (voix ?) singulière. En dernier ressort, c'est bien la spécificité des bibliothèques que semble devoir consacrer cette nouvelle valorisation de la prescription.

## **2. Théorie de la prescription**

### ***Définition***

Commençons par préciser ce que l'on entend désormais par « prescription ». Le terme, et notamment celui de « prescripteur », prend une connotation nouvelle à la fin des années 1960<sup>53</sup>. Spécialisé en économie et en publicité, il s'emploie en parlant de la personne qui a une influence sur un choix de produits, de services. Il n'est pas anodin que l'apparition de cette signification soit contemporaine de l'avènement d'une culture populaire de masse, favorisée par le développement de nouveaux supports.

Armand Hatchuel<sup>54</sup> propose une définition et une typologie de la prescription pour les sciences de gestion qui continuent de faire référence même en dehors de cette sphère. La prescription intervient quand un consommateur se « disqualifie lui-

52. Henri Verdier, « Êtes-vous prêts pour l'abondance ? », *Nonfiction.fr. Le portail des livres et des idées* [en ligne], 19 octobre 2007 [consulté le 10 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <[https://www.nonfiction.fr/article-140-etes\\_vous\\_prets\\_pour\\_labondance\\_.htm](https://www.nonfiction.fr/article-140-etes_vous_prets_pour_labondance_.htm)>.

53 Alain Rey (dir.), *Grand Dictionnaire historique de la langue française*, op. cit.

54 Armand Hatchuel, « Le marché à prescripteurs. Crise de l'échange et genèse sociale », in Hélène Vérin, Annie Jacob (dir.), *L'Inscription sociale du marché*, Paris, L'Harmattan, « Logiques sociales », 1995, p. 205-225.

même comme acteur de ses choix » et s'en remet à un tiers, le « prescripteur », qui lui suggère le comportement à adopter. En d'autres termes, le prescripteur propose un ordre, un classement entre des biens culturels et désigne au consommateur ce qui peut/doit susciter son envie – et l'aider, en somme, à se décider. La prescription culturelle se fonde sur une hiérarchisation entre les biens établie en fonction des goûts du prescripteur, lequel pourra ensuite invoquer des critères qualitatifs, esthétiques ou autres pour justifier de ses goûts.

En revanche, une prescription, pour Hatchuel, demeure de l'ordre d'un potentiel, et il ne dépend que du consommateur de l'actualiser ou non, d'accepter de suivre l'injonction qui lui est faite.

### *Les nouveaux prescripteurs*

La bibliothèque n'est évidemment pas le seul lieu où la prescription est à l'œuvre. Chercher à influencer de potentiels consommateurs<sup>55</sup> n'a rien de nouveau. Dès l'Antiquité, les sophistes et les maîtres de rhétorique agissent sur leurs auditeurs grâce aux techniques de langage. Sans remonter aussi loin, les méthodes marketing contemporaines poursuivent le même but, afin de déclencher un acte d'achat, de générer une consommation.

L'affaiblissement des autorités et des institutions que l'on a évoqué en première partie n'a pas épargné les prescripteurs traditionnels – les critiques les médias, les libraires, les prix littéraires dans une certaine mesure, les bibliothécaires... – dont le pouvoir d'influence a largement décliné : les passages à la télévision, les articles dans les journaux ne suffisent plus à assurer la carrière d'un produit culturel. Ceux-ci se voient concurrencés par d'autres dispositifs qui s'observent sur ce qu'on a coutume d'appeler les « médias socionumériques », régis par un système de prescription généralisée :

- les notes et avis des utilisateurs en ligne sur les sites marchands ;
- les réseaux sociaux et leurs « influenceurs », dont la notoriété leur permet de générer du flux (Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn...) ;
- les amateurs qui ont saisi l'opportunité du web pour gagner une visibilité et se créer des communautés de « followers » suivant leurs avis (Youtube, SensCritique, Babelio, blogs...) ;
- les systèmes de recommandation basés sur des algorithmes, qui reposent tantôt sur le contenu (c'est-à-dire l'historique) de l'utilisateur cible, tantôt sur les intérêts d'un grand groupe d'utilisateurs, tantôt qui combinent les deux techniques. Leur objectif ? Obtenir un filtrage personnalisé pour chaque utilisateur et ne lui proposer que des contenus susceptibles de l'intéresser.

Multiforme, multisupports, la prescription est aujourd'hui indissociable de l'industrie culturelle numérique.

Une autre constante ressort du passage en revue de ces nouveaux outils d'influence : leur dimension horizontale. Alors que les prescripteurs traditionnels appuyaient leur légitimité sur une expertise et un savoir qui leur conféraient leur autorité, c'est l'avis des pairs qui devient peu à peu central dans les logiques de recommandation qu'on observe aujourd'hui, jouant à un niveau virtuel le bouche-

---

55. On considérera les usagers comme des consommateurs – certes, ils n'achètent pas mais on peut néanmoins considérer qu'ils consomment les biens culturels qui leur sont proposés.

à-oreille dont on sait qu'il est la source de prescription la plus efficace. Même les algorithmes des systèmes de recommandation peuvent être assimilés à de la prescription par les pairs puisqu'ils proposent une sélection basée sur les goûts de l'utilisateur cible ou d'autres utilisateurs. L'expert s'efface devant le profane, M. Tout-le-Monde.

### *Les formes de la prescription de jugement*

Pour Hatchuel, la prescription culturelle ressort de ce qu'il nomme la « prescription de jugement<sup>56</sup> », selon laquelle le prescripteur propose « à la fois une définition de la chose à acquérir et son mode d'appréciation ». Le prescripteur fait ainsi œuvre de critique (littéraire, artistique, culinaire...). Toutefois, la multiplicité des dispositifs que nous avons évoqués nous incite à pousser plus loin en faisant appel aux analyses d'un autre chercheur, Louis Wiart, et à sa typologie de la prescription de jugement, qui nous servira de référence pour qualifier la prescription en bibliothèque.

Louis Wiart identifie trois modalités de la prescription de jugement : la prescription sociale, la prescription éditoriale et la prescription algorithmique, qu'il synthétise dans le tableau ci-dessous<sup>57</sup>.

|                                   | Source de l'information                             | Nature de l'information                                       | Orientation de l'information        | Contenu prescrit                                   |
|-----------------------------------|-----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------|
| <b>Prescription sociale</b>       | Internauts                                          | Critiques, notes, listes, commentaires, recommandations, etc. | Horizontale (entre internautes)     | Livre <sup>58</sup> [et autres produits culturels] |
| <b>Prescription éditoriale</b>    | Responsable de publication ou équipe rédactionnelle | Articles, interviews, news, critiques, etc.                   | Verticale (vers les internautes)    | Livre [et autres produits culturels]               |
| <b>Prescription algorithmique</b> | Moteur de recommandation                            | Suggestion informatisée de lectures, liste de solutions       | Ajustée en fonction de l'internaute | Livre [et autres produits culturels]               |

On rapprochera spontanément les procédés de recommandation que l'on retrouvera en bibliothèque de lecture publique de la prescription éditoriale. En réalité, on constate que, de plus en plus, ils piochent dans les diverses formes identifiées par Wiart et la prépondérance de l'une ou de l'autre comme leur combinaison révèle un positionnement professionnel en pleine évolution. Aussi pertinente qu'opérationnelle, cette grille nous invite à réenvisager, dans le nouveau panorama de la recommandation, le travail des bibliothèques. Celles-ci arrivent-elles à tirer leur épingle du jeu dans un système presque entièrement gouverné par des logiques horizontales ?

56. Par opposition à la prescription de fait et à la prescription technique, les deux autres piliers de la typologie des formes de prescription qu'il établit (Armand Hatchuel, « Le marché à prescripteurs », art. cit.)

57. Louis Wiart, *La Prescription littéraire en réseaux. Enquête dans l'univers numérique*, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, « Papiers », 2017, p. 184.

58. Comme le titre de son livre l'indique, l'analyse de Louis Wiart porte uniquement sur la prescription littéraire, mais ses propos peuvent être étendus à bien d'autres types de produits culturels.

## B. SÉLECTIONNER, ORIENTER, ACCOMPAGNER ...

L'équation semble simple : face à l'inflation documentaire, le travail de sélection, de recommandation et donc de prescription des bibliothèques offre à l'utilisateur un service précieux.

La charte Bib'lib de l'ABF dit d'ailleurs (nous soulignons) :

Dans un monde saturé d'informations, les bibliothèques contribuent par leur médiation et leur accompagnement à *promouvoir des œuvres, à mettre les contenus en perspectives, à évaluer les ressources et à fournir les clés de compréhension*. Le bibliothécaire, par ses qualifications et sa déontologie, est un *intermédiaire de confiance* entre les citoyens, leurs usages et les ressources disponibles<sup>59</sup>.

Ce paragraphe introduit la notion de confiance, fondamentale dans la valorisation des nouveaux prescripteurs. L'essor du profane tient à ce qu'il suscite davantage la confiance que les experts désignés : mais cela se manifeste-t-il de la même manière en bibliothèque ? À l'aune des rappels théoriques que nous venons de faire, opérons un passage en revue des différentes formes de prescription à l'œuvre dans les établissements de lecture publique.

### 1. Du merchandising en bibliothèque

Les formes les plus classiques de la prescription en bibliothèque sont aussi celles que l'on connaît le mieux et que l'on cite intuitivement. Elles interviennent dans l'espace de l'établissement : tables de valorisation, gommettes signalant un coup de cœur, étagères thématiques... Pour désigner l'ensemble de ces techniques qui consistent à investir le lieu pour orienter le lecteur et influencer ses choix, on commence à emprunter au vocabulaire de la grande distribution le terme de « merchandising », qui suppose la mise en place d'une vraie démarche utilisateur, pensée et organisée. De l'aménagement des collections aux services proposés par l'établissement, la plupart des pratiques concernées sont déjà à l'œuvre en bibliothèque mais résultent d'une connaissance empirique de l'utilisateur plus que d'une démarche raisonnée. C'est le passage de l'une à l'autre que propose le *merchandising*, favorisant la visibilité des documents et donc leur sélection par les usagers – un marketing de la bibliothèque, en somme, pour filer la métaphore commerciale.

Afin de nourrir notre analyse, nous avons mené une enquête auprès des usagers des bibliothèques cet hiver<sup>60</sup>, qui cherchait notamment à évaluer l'efficacité des outils de visibilité utilisés par les bibliothèques publiques. Les résultats obtenus nous serviront de contrepoint dans la typologie des actions que nous nous proposons de dresser.

59. ABF, « Bib'lib. Bibliothèque pour l'accès libre à l'information et aux savoirs. Charte du droit fondamental des citoyens à accéder à l'information et aux savoirs par les bibliothèques », septembre 2018.

60. L'enquête a été administrée en direct dans les établissements municipaux des villes de Lyon et Gujan-Mestras (33) pour essayer de diversifier les profils, doublée d'une diffusion nationale en ligne. On trouvera le questionnaire en annexe 1.

### *L'efficacité du facing*

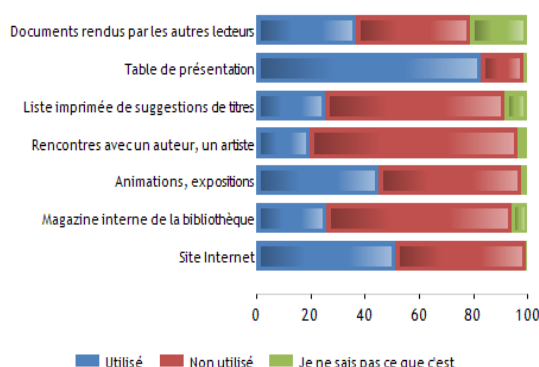
Le *facing*, terme lui aussi emprunté à la grande distribution, consiste à placer les documents « en façade », sur les étagères, sur des tables... Nicolas Beudon, l'un des premiers promoteurs du merchandising en bibliothèque, rappelle son efficacité, sur laquelle tous les professionnels s'accordent :

Le *facing* fonctionne comme une forme de signalétique intuitive [...].

Dans le monde des bibliothèques, l'impact positif du *facing* sur les prêts a été démontré et mesuré de nombreuses fois. En 1986 déjà, Sarah Long observait que le nombre d'emprunts pour des ouvrages présentés de face en bibliothèque publique augmentait de 43 %<sup>61</sup>...

L'enquête que nous avons réalisée confirme ces propos : les tables de valorisation sont, de loin, l'outil le mieux perçu en matière de prescription sur place puisque 82,6 % des répondants disent les utiliser.

*Parmi tous ces moyens que la bibliothèque utilise pour mettre en avant des documents, lesquels utilisez-vous ou avez-vous déjà utilisés ?*



On notera toutefois un léger décalage entre les pratiques que dévoile notre enquête et le ressenti des professionnels. Dans les entretiens, ceux-ci citent tous le « chariot des retours » comme la première source de prescription des lecteurs. Or l'enquête montre surtout que les lecteurs ne l'identifient pas nécessairement (37 % disent l'utiliser, mais 21 % ne savent pas ce que c'est). L'automatisation croissante du prêt/retour a certainement contribué à dévaluer cette forme de prescription parmi les lecteurs. Ce qui incite à penser que l'évolution dans les formes de prescription est aussi liée à un changement au sein de l'établissement. Il existe indéniablement une pragmatique de la prescription.

La preuve : certains établissements ont décidé de capitaliser sur cette pratique empirique en créant une étagère dédiée aux « Retours du jour », à l'écart des automates, parfois assortie d'une signalétique qui incite les usagers à s'inspirer des goûts de leurs prédécesseurs pour choisir leurs documents. Ce qu'on peut voir comme une façon de susciter la prescription sociale, en quelque sorte. Cependant, l'intention n'est pas toujours explicite pour les usagers qui n'en sont pas familiers. Un lecteur interrogé d'âge scolaire a ainsi expliqué qu'il se servait « en cachette »

61. Nicolas Beudon, « Focus merchandising 1 : Amazon books » [en ligne], 30 mars 2019 [consulté le 1<sup>er</sup> février 2020]. Disponible à l'adresse : <<http://nicolas-beudon.com/2019/03/30/focus-merchandising-1-amazon-books/>>.

sur ces étagères, craignant de se faire reprendre par les bibliothécaires qui s'apprêtaient à ranger les documents. Cette anecdote témoigne à la fois de l'attrait spontané du public pour des documents choisis par leurs pairs et de la nécessité de bien maîtriser les codes du lieu pour en profiter pleinement.

Or c'est justement ce que le merchandising cherche à faire, rendre l'espace de la bibliothèque lisible pour tous par l'aménagement, l'organisation et la mise en valeur des documents, et contribuer ainsi à améliorer l'expérience des usagers, première étape dans le choix des documents.

On peut aussi rattacher à ce mouvement le souci de simplifier la cotation Dewey qui s'observe dans un nombre croissant d'établissements. Les chiffres de rallonge sont peu à peu remplacés par des cotes spécifiques et plus parlantes, sur le plat, sur le dos... Mais la mise en place d'une cotation maison, assortie de gommettes variées, nécessite parfois un décodage préalable pour être bien compris. Les clichés reproduits ci-dessous, pris dans une bibliothèque du Sud de la France tenue par des bénévoles, confinent à la caricature en la matière malgré les bonnes intentions. Ou comment remplacer une complexité par une autre...



### *Facing ou antifacing ?*

Certaines bibliothèques, avec un public familier des codes, s'autorisent toutefois à jouer avec les attendus du genre. Ainsi à Lyon, sur un territoire occupé par des usagers réguliers et d'un niveau social élevé, les bibliothécaires se sont-ils employés à faire de l'*antifacing* à l'occasion d'une table thématique sur la poésie. Après avoir sélectionné dans le fonds un certain nombre de recueils de poésie, ils les ont emballés comme des cadeaux et posés sur les tables de présentation ornés d'une simple étiquette descriptive pour susciter l'envie du lecteur. Amplifiée par l'aiguillon de la curiosité, l'opération a porté ses fruits.

Cet exemple livre plusieurs enseignements : le jeu des professionnels avec les codes (le discrédit de la poésie masqué par l'emballage cadeau, le renouvellement d'un concept traditionnel) et l'animation du fonds et de la bibliothèque grâce à un événementiel qui joue sur la surprise... Cela invite aussi les usagers à faire pleinement confiance au choix des bibliothécaires en empruntant à l'aveugle. Certes, le risque est limité en l'absence de toute monétisation et la dimension ludique pallie le manque d'informations. Il n'en reste pas moins qu'avec des dispositifs de ce type, cette bibliothèque d'arrondissement de Lyon réactive tout bonnement une prescription verticale, fondée sur une expertise des bibliothécaires qui entendent élargir l'horizon de leurs usagers.



### ***Suggérer des itinéraires***

Outre la présentation visuelle des documents, le merchandising nécessite de travailler l'aménagement de l'espace, de manière à créer des itinéraires de circulation, à favoriser le séjour sur place des usagers...

On sait par exemple que les clients passent plus de temps dans un rayon où les étagères ne présentent pas de rupture visuelle. Pour optimiser une zone dense en rayonnages, il faut donc privilégier les alignements continus ou les alcôves en « U » plutôt que les successions de travées qui sont la norme en bibliothèque<sup>62</sup>...

De la disposition du mobilier au plan de classement adopté, l'espace de la bibliothèque est ainsi saturé d'éléments prescripteurs implicites que les bibliothécaires s'emploient à ne pas à rendre trop flagrants par fidélité aux principes de libre-arbitre et de libre accès des usagers aux collections et pour ne pas avoir l'air de céder à cette prescription qui a si mauvaise presse.

### ***Une organisation plus rationnelle***

L'apport du merchandising invite aussi à penser de façon plus systématique ces éléments de prescription en instaurant une rotation systématique des présentoirs, des thématiques choisies de façon à valoriser les collections – et qui ne soient pas un simple miroir de l'actualité (la mort d'un auteur, par exemple, voit souvent fleurir des tables de valorisation associées). Tout le travail du bibliothécaire consistera à travailler ses sélections de façon à ce qu'elles accompagnent réellement l'utilisateur dans sa pratique des collections et lui permettent de se les approprier<sup>63</sup>. Le merchandising suppose donc des répercussions sur l'organisation interne : l'agencement physique de l'espace va de pair avec un renouvellement des pratiques.

Ces réflexions montent en puissance dans la profession, comme le montre le développement de formations consacrées au merchandising<sup>64</sup>. Son efficacité a été éprouvée de longtemps, mais la démarche centrée sur l'utilisateur qui retient notre attention témoigne bien d'un changement de posture. C'est reconnaître que l'espace de la bibliothèque peut être complexe à appréhender pour des publics qui n'en sont pas familiers et travailler l'aménagement constitue la première étape de l'accompagnement par les bibliothécaires.

### ***Favoriser l'autonomie des usagers***

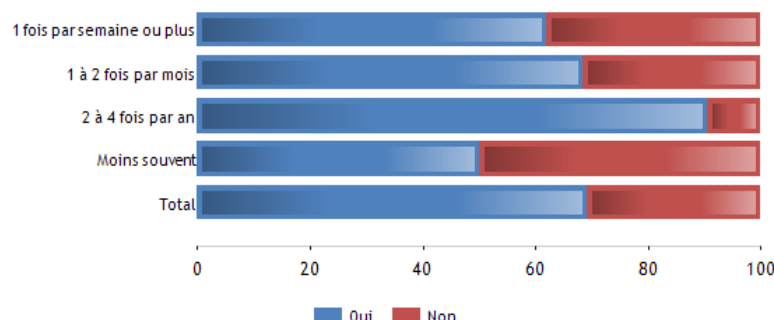
L'enquête réalisée montre en effet que moins les usagers fréquentent les lieux, plus ils font appel aux compétences du bibliothécaire – signe, à notre sens, qu'ils éprouvent le besoin de disposer d'un guide pour mieux maîtriser les lieux :

62. Nicolas Beudon, « Vous ne connaissez rien au merchandising (et vous avez tort !) », 9 février 2017 [consulté le 1<sup>er</sup> février 2020]. Disponible à l'adresse : <<http://nicolas-beudon.com/2017/02/09/merchandising/>>.

63. Entretien avec Nicolas Beudon, le 6 novembre 2019.

64. Nicolas Beudon assure ainsi deux sessions de formation à l'Enssib en 2020, et intervient dans plusieurs centres de formation aux métiers des bibliothèques.

*Vous arrive-t-il de demander conseil à un bibliothécaire ?  
(Réponse pondérée par le rythme de fréquentation de la bibliothèque)*



Les usagers réguliers, en revanche, évoquent une vraie familiarité avec le lieu : comme ils l'expriment dans leurs réponses libres (que le nuage de mots clés ci-contre à gauche reproduit), ils sont plus autonomes et maîtrisent mieux l'environnement que les usagers non réguliers. De sorte que le bibliothécaire leur apparaît principalement comme un recours pour identifier l'emplacement des documents recherchés, non comme une ressource pour aiguiller leurs choix.

autonomie  
titre orientation  
besoin ouvrage

L'espace physique de la bibliothèque s'avère donc être la première source de prescription. Et l'essor des réflexions au sein de la profession sur l'importance de rendre visibles les documents absents des collections physiques (ressources numériques, emprunts...) montre bien que les professionnels en ont pris conscience.

Mais cette prescription, qui reste principalement éditoriale, ne se démarque pas par son inventivité ou sa capacité à surprendre les usagers par ses choix audacieux, comme l'ont montré les analyses de Cécile Rabot que nous avons rappelées plus tôt<sup>65</sup>, à quelques exceptions près tel l'exemple des tables de poésie à la BML. Les outils de prescription hors les murs prennent-ils davantage en charge ce souci d'innovation ?

## 2. Prescrire en dehors de la bibliothèque : les outils de recommandation en ligne

Le développement récent des outils numériques a permis le développement d'une offre de services complémentaire, tant en termes de ressources que de médiation. Un champ s'est ouvert ces dernières années, permettant aux professionnels d'intervenir auprès des usagers au-delà des murs de l'établissement. Cette nouvelle configuration a-t-elle entraîné un changement de posture par rapport à celle qui s'observe sur place ?

Outre l'indispensable site Internet, plusieurs établissements se sont ainsi créés des comptes sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Youtube...), certains ont ouvert des blogs, parfois lancé des webzines, animent des services de question-

65. Cécile Rabot, *La Construction de la visibilité littéraire en bibliothèque*, op. cit.

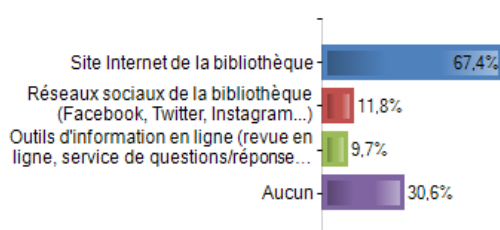


réponses... La présence de l'institution hors de ses murs est devenue un enjeu qui contribue autant à son identité de marque et à la promotion de ses activités qu'à une forme de prescription qui ne porterait plus uniquement sur ses propres collections mais sur toute la production culturelle. La bibliothèque a désormais la possibilité de se poser comme un acteur clé de l'industrie culturelle, en faisant entendre une voix différente de celle des autres prescripteurs. Mais n'outrepasse-t-elle pas sa fonction ?

Là encore, les résultats de l'enquête que nous avons menée cet hiver nous permettront d'offrir un contrepoint à nos analyses.

### Le site Internet

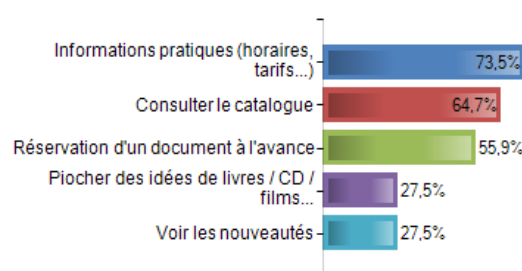
Consultez-vous les outils de communication suivants ? (Plusieurs réponses possibles)



Pourtant, il semble que les usagers s'en servent avant tout pour sa dimension utilitaire, comme en témoignent les chiffres ci-contre. Les fonctions de catalogue et de réservation l'emportent largement sur la consultation de listes thématiques, ces dernières restant la plupart du temps un simple doublon de ce qui se passe en salle sur les tables de valorisation avec d'autres thématiques.

Vitrine institutionnelle des bibliothèques, le site Internet offre, outre un accès au catalogue, des informations pratiques sur l'établissement, la présentation et l'accès aux services offerts et, bien souvent, des sélections de documents coups de cœur et des informations sur les dernières acquisitions, autant d'éléments qui peuvent déjà apparaître comme une première source de prescription.

Le cas échéant, pourquoi les utilisez-vous ?



### Évolution des catalogues

Arrêtons-nous un peu plus longuement sur le catalogue, souvent la première porte d'entrée vers les services en ligne proposés par la bibliothèque. Cette prédominance montre l'importance de le penser de façon très soignée et Bernard Strainchamps, l'auteur du site de veille Bibliosurf, invite ainsi les professionnels à « structurer » et « scénariser » leur catalogue, afin d'exploiter toutes ses possibilités<sup>66</sup>.

De fait, la comparaison entre différents SIGB et catalogues révèle des partis pris très différents en matière d'accompagnement de l'utilisateur. D'un OPAC traditionnel aux possibilités relativement limitées comme celui de la BML aux catalogues enrichis grâce aux contenus de Babelio via le service Babelthèque (Toulouse, MIOP, Bordeaux...), les bibliothèques cherchent à combiner ergonomie, design, fonctionnalités... Aujourd'hui, l'exploitation plus fine des métadonnées

66. Bernard Strainchamps, « Scénariser le catalogue et contextualiser la recherche documentaire », in Xavier Galaup (dir.), *Développer la médiation documentaire numérique*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, « La boîte à outils », 2012, p. 104-112.

offre des possibilités de développements innovants comme par exemple l'OPAC de la bibliothèque municipale de Vaulx-en-Velin, dessiné à partir du modèle FRBR.

À titre d'exemple, comparons plusieurs catalogues à travers la notice de *L'Amie prodigieuse* d'Elena Ferrante. Les captures d'écran ci-après témoignent des changements que permet la transition bibliographique<sup>67</sup>.

Catalogue de la bibliothèque municipale de Toulouse : notice détaillée.

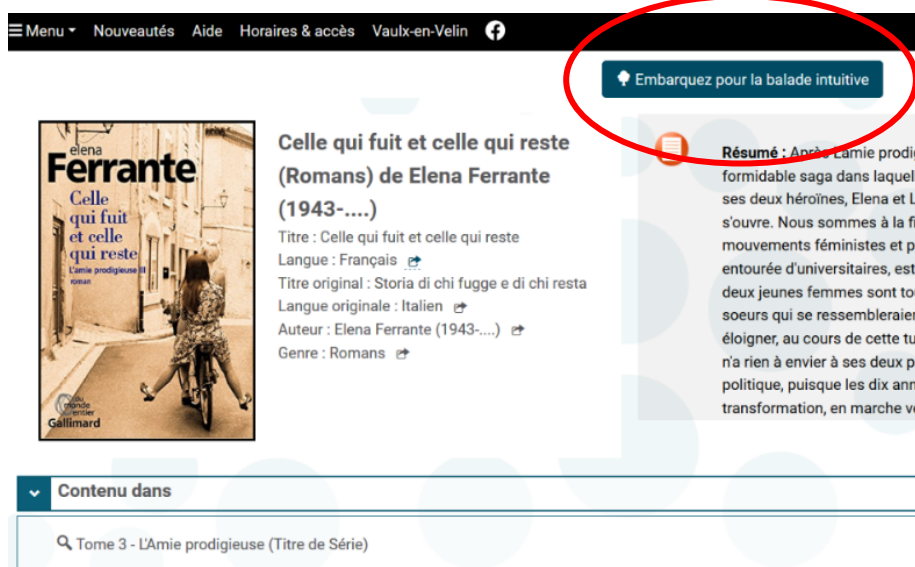
Le catalogue de la bibliothèque de Toulouse propose de multiples possibilités de navigation grâce à l'importation des contenus de Babelio qui apportent nombre d'enrichissements : critiques amateurs et professionnelles, note, vidéos, recommandation de titres apparentés... Toutefois, la masse d'informations donne un résultat dense et finalement assez peu ergonomique, qui n'identifie pas clairement la source ou l'auteur de chaque information : un bibliothécaire, un tiers, un amateur, un algorithme... ?

La ville de Vaulx-en-Velin a fait un choix radicalement différent en choisissant le SIGB Syrtis, présenté comme nativement FRBR. L'interface de l'OPAC cherche à donner une représentation visuelle du modèle FRBR grâce à la « balade intuitive », qui offre aux internautes une navigation à travers les différents niveaux conceptuels

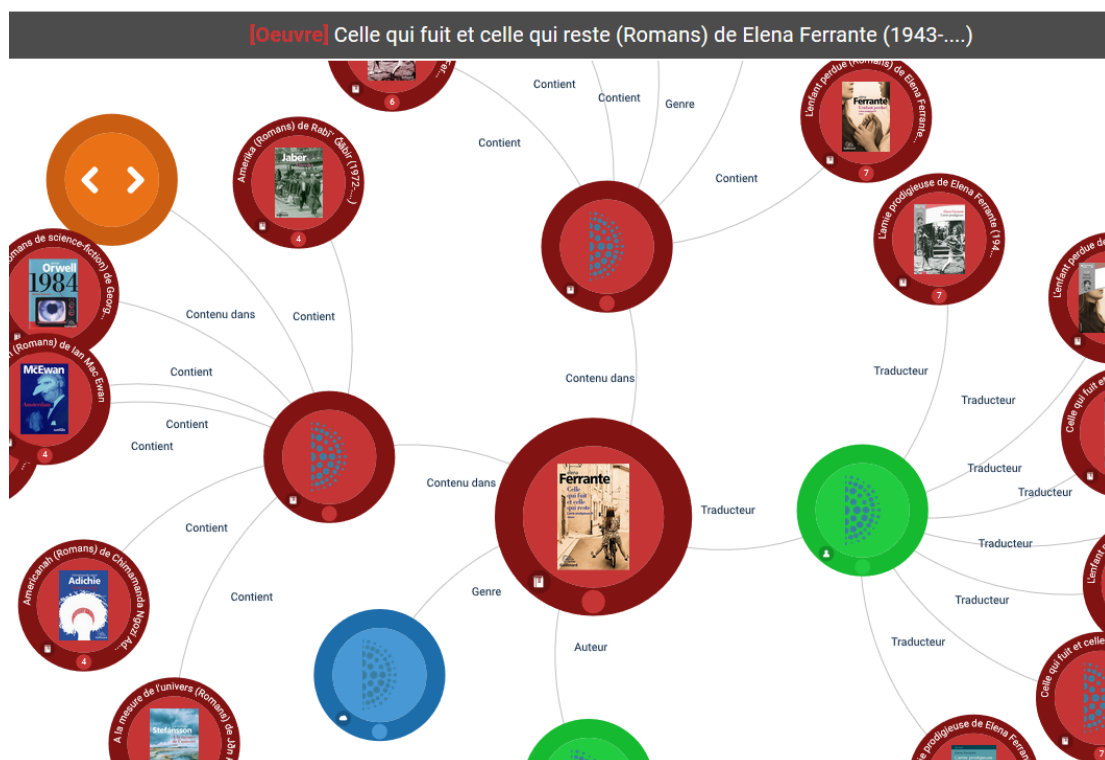
67. Cette étude compare les catalogues de Toulouse et Vaulx-en-Velin à partir de captures d'écran effectuées le 9 février 2020. Les données sont accessibles aux adresses suivantes : Vaulx-en-Velin : <<https://bm.mairie-vaulxenvelin.fr/recherche?search=amie%20prodigieuse&filter=&source=&log=false>> ; et balade intuitive : <[https://bm.mairie-vaulxenvelin.fr/graphe?id=a29ba5b3-51c3-4c23-88f0-670d61142f98##syrtis\\_search\\_page](https://bm.mairie-vaulxenvelin.fr/graphe?id=a29ba5b3-51c3-4c23-88f0-670d61142f98##syrtis_search_page)> . ; Toulouse : <[http://catalogues.toulouse.fr/web2/tramp2.exe/see\\_record/A0gfcu4o.001?server=1home&item=1&item\\_source=1home](http://catalogues.toulouse.fr/web2/tramp2.exe/see_record/A0gfcu4o.001?server=1home&item=1&item_source=1home)>

## II. Prescrire à l'heure de l'hyperchoix

du FRBR (déclinés selon un vocabulaire adapté au grand public). Il en résulte une interface visuellement très différente, plus simple, avec moins de degrés de lecture.



Catalogue de la bibliothèque municipale de Vaulx-en-Velin : notice détaillée.



Catalogue de la bibliothèque municipale de Vaulx-en-Velin : balade intuitive.

Toutefois, à l'exception d'une présentation innovante, les fonctionnalités proposées ne vont pas plus loin que celles des catalogues traditionnels avec une navigation par hypertextes. D'apparence et de conception très différentes, les deux catalogues de la Toulouse et de Vaulx-en-Velin débouchent finalement sur des résultats assez similaires en termes d'information apportée. On mettra simplement au crédit de Vaulx-en-Velin la tentative de rendre visible un cheminement intellectuel. Certes, la FRBRisation du catalogue semble riche de potentialités

futures à condition que l'établissement se dote des moyens techniques et financiers de poursuivre son développement, mais à l'heure actuelle elle n'apporte pas d'évolution radicale.

Mais ces outils aident-ils les usagers à circonscrire leurs choix ? Le catalogue constitue-t-il le support adéquat pour cela ? Certes, il offre une promenade virtuelle entre les documents, voire à travers les rayons sur certains catalogues. Mais là où l'aménagement physique des espaces dessine des itinéraires, oriente le séjour du lecteur, la promenade virtuelle, en rouvrant les possibles, semble complexifier la tâche de l'utilisateur sous couvert de la faciliter.

Les contenus enrichis apportent indéniablement des contrepoints intéressants, notamment par la combinaison de trois types de prescription, éditoriale (critique professionnelle) ; sociale (critique et note des internautes) ; algorithmique (suggestions de lecture) – combinaison que l'on retrouve par exemple sur le catalogue de Toulouse. Mais ce service suppose que les usagers sachent d'emblée ce qu'ils cherchent et ne recourent au catalogue que pour valider leurs souhaits ou les approfondir. Les suggestions ne sont proposées que sur la page du document concerné, non à partir des précédents emprunts du lecteur. Enfin, dernier écueil et non des moindres, Babelio ne se concentrant que sur les livres, le service Babelthèque ne se décline pas pour les autres supports : cela génère un déséquilibre flagrant au sein des catalogues, les notices consacrées aux films, séries, disques... se retrouvant bien moins étoffées. Une façon de rejouer sans le vouloir une dichotomie entre les livres, documents nobles dotés de contenus plus riches, et les autres, réduits à la portion congrue ?

Babelthèque apporte toutefois une innovation majeure : sa dimension participative, qui permet aux usagers d'ajouter leurs propres critiques à celles issues du réseau Babelio. Cette fonctionnalité accorde en principe plus de place à la prescription sociale en bibliothèque, mais elle s'avère en fait peu exploitée. Ainsi, alors que la MIOP a été l'une des premières à déployer le service, Jérôme Pouchol souligne que le service n'a jamais vraiment décollé<sup>68</sup>. Lire les critiques des autres, oui. Contribuer à son tour, non. Les usagers utilisent le catalogue AVANT d'emprunter un document et ne prennent pas le temps d'y revenir pour noter le livre plus tard.

Néanmoins, tous ces exemples en restent à une utilisation du catalogue calquée sur la bibliothéconomie et donc sur les besoins d'un usager autonome et familier des codes de l'établissement. Bernard Strainchamps, dans l'article que nous avons déjà cité, esquisse au contraire de nouvelles voies de navigation pour peu que le catalogue soit davantage contextualisé : géolocalisation, *timelines*... Autant de possibilités qui ouvriraient la porte à une prescription, certes éditoriale, mais vis-à-vis de laquelle l'utilisateur pourrait conserver une certaine autonomie en choisissant les champs de recherche qui l'intéressent.

### ***Le web collaboratif : réseaux sociaux et blogs***

Si le catalogue n'est donc pas le support optimal pour développer une prescription sociale et ciblée, les développements du web collaboratif, en revanche, ont permis aux bibliothèques d'investir de nouveaux supports d'expression. La

---

68. Entretien du 17 octobre 2019.

présence en ligne des bibliothécaires s'est massifiée, mais les voies de la prescription s'en sont-elles trouvées modifiées pour autant ?

### Les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux ont été largement investis par la profession à des titres divers (comptes personnels des professionnels sur Twitter, pages publiques des établissements sur Facebook ou Instagram), mais ils sont davantage utilisés comme des outils de communication que comme une instance de prescription. Ainsi, le compte Instagram des bibliothèques de Bordeaux propose-t-il des clichés permettant de valoriser le patrimoine numérisé de l'institution, celui de Lyon des clichés du bâtiment de la Part-Dieu, des ateliers en cours... Ils participent bien à écrire l'image de marque d'une bibliothèque, mais sur un terrain autre que celui des collections et de la recommandation. Rares sont les comptes réellement prescripteurs comme la page Facebook d'Eurêkoi, service coordonné par la BPI, ou le compte Instagram « Tu vas voir ce que tu vas lire », géré par le département littérature de la BPI qui publie régulièrement des suggestions d'ouvrages à découvrir, mises en scène de façon élaborée et esthétisante comme le veut l'esprit de ce réseau social.

### Les blogs

Les blogs, en revanche, sont massivement utilisés comme outil de prescription par la profession. C'est là qu'elle s'autorise à poster des critiques de documents, des réflexions sur l'actualité... Les modèles de blog sont aussi nombreux que variés parmi les bibliothèques de lecture publique. On trouve ainsi :

- des blogs qui proposent des *critiques*. Ex. : Everitouthèque<sup>69</sup>, le blog des médiathèques de Valence Romans Agglo, dont la bannière annonce : « Dénichez vos prochaines lectures ! » Et ce alors que le site critique aussi bien des DVD et des CD que des livres... Les clichés ont la vie dure !

- des blogs qui mêlent *critiques et informations sur l'établissement*. Ex. : Louise et les Canards sauvages<sup>70</sup>, le blog de la bibliothèque parisienne Louise Michel qui contribue à l'image de marque singulière de cet établissement par son ton mi-potache mi-engagé et le choix de ses sujets ;

- des blogs qui offrent *critiques et articles de décryptage*. Ex. les six blogs de la médiathèque de Levallois : Liseur, Cin'Eiffel, B.R.E.F., Déclic'musique, La Petite Fabrique numérique et Levallois mémoires<sup>71</sup>. Chacun de ces blogs se consacre à une thématique documentaire en particulier – livres, cinéma, formation, musique, numérique, archives et patrimoine –, mais sans tonalité spécifique.

Les blogs viennent compléter le site institutionnel en s'autorisant une tonalité moins formelle. On notera que les articles y sont rarement signés, sinon par des pseudos ou des initiales : on retrouve la discrétion et la posture de retrait des bibliothécaires que pointait Cécile Rabot, une discrétion qui illustre bien la difficulté des bibliothèques à assumer un positionnement fort. À l'exception du blog de la bibliothèque Louise Michel, plus décalé, les autres blogs cités ne font pas preuve

69. <<http://everitouthèque.viabloga.com/>> [consulté le 13 février 2020].

70. <<https://biblouisemichel.wordpress.com/>> [consulté le 13 février 2020].

71. <<https://liseurblog.wordpress.com/>> ; <<https://leblogbref.wordpress.com/>> ;  
<<https://cineiffelblog.wordpress.com/>> ; <<https://declicmusique.wordpress.com/>> ;  
<<https://lapetitefabriquenumerique.wordpress.com/>> ; <<https://levalloismemoires.wordpress.com/>> [tous consultés le 13 février 2020].



d'une grande inventivité. Que l'on jette un œil à la sélection de la bibliothèque de Levallois sur Liseur pour la Saint-Valentin : *Autant en emporte le vent*, *Orgueil et préjugés*, *Anna Karénine*... Liste sans doute pertinente pour la thématique choisie – les romans d'amour préférés des bibliothécaires –, mais dont le potentiel de découverte pour les lecteurs reste assez mince<sup>72</sup>.

En revanche, les blogs permettent à l'équipe de la bibliothèque d'être plus réactive et favorisent l'interactivité avec les lecteurs. À l'usage, cette dernière fonction s'avère une fois de plus peu exploitée : les usagers commentent rarement les blogs, lesquels sont plus un outil d'expression des bibliothécaires qu'un réel instrument participatif. On notera l'exception du blog de Valence Romans Agglo, Everitouthèque, auquel contribuent aussi bien des lecteurs que des professionnels (ceux-ci étant toutefois largement majoritaires). Leur utilisation traduit indéniablement le souci de créer une proximité plus grande avec les usagers, mais on reste dans un processus de prescription éditoriale des plus classiques. Un constat qui rejoint celui que nous avons fait sur les OPAC collaboratifs, en somme.

Le choix du blog comme instrument privilégié de recommandation s'explique par son antériorité par rapport aux réseaux sociaux, qui a peut-être créé un habitus, mais surtout par ses possibilités d'archivage qui s'opposent au caractère éphémère des réseaux sociaux. Les critiques publiées demeurent facilement accessibles à qui souhaite les lire. Toutefois, leur fréquentation reste relativement faible – le signe, sans doute, d'une méconnaissance de ces outils sur lesquels, il est vrai, les bibliothèques ne communiquent pas beaucoup.

### Les webzines

Parmi les contenus éditoriaux produits par les bibliothèques, on pourra enfin rapprocher des blogs les webzines, encore que leur rôle soit plus proche de celui des médias traditionnels. Il en existe deux dans la profession : *Balises*, le webzine de la BPI et *L'Influx*, celui de la BML. Ces productions, outre des critiques, proposent aussi des articles d'actualité et traitent de sujets de fonds. La nécessité de disposer d'une équipe dédiée et de nombreux contributeurs explique sans doute que seuls de grands établissements aient les moyens de ce service.

Avec une ambition plus grande que celle qui préside aux contenus habituellement produits par les bibliothécaires, les webzines proposent cependant une prescription éditoriale des plus classiques, avec une part dédiée aux critiques culturelles. Leur faible audience n'est pas sans interroger : parmi les répondants à notre enquête, moins de 10 % ont dit se servir des revues en ligne comme *L'Influx*, et les chiffres nationaux tournent plutôt autour de 5 %<sup>73</sup>. Au point que l'on peut s'interroger sur la valeur ajoutée des bibliothécaires à s'aventurer sur ce terrain.

Ce faible taux de fréquentation n'exclut pas une certaine efficacité prescriptrice : les responsables du département musique de la bibliothèque de la Part-Dieu, à Lyon, évoquent ainsi le bon taux de rotation des documents qui arborent une étiquette « Lu, vu, entendu. *L'Influx* ». Mais n'est-ce pas là surtout la vertu d'une étiquette prescriptrice, qui rend un document remarquable parmi la masse des collections ?

72. <<https://liseurblog.wordpress.com/2020/02/14/les-romans-damour-des-bibliothe-caires/>> [consulté le 16 février 2020].

73. On notera toutefois que les statistiques de fréquentation de *L'Influx* comme de *Balises* sont actuellement à la hausse. Voir le travail en cours de Caroline Lamotte sur ces questions.

### ***Les services de questions-réponses et les applis de recommandation***

Enfin, le cheminement des bibliothèques vers des dispositifs de recommandation réellement interactifs et personnalisés aboutit à deux dispositifs : les systèmes de questions-réponses, tels « Eurêkoi », coordonné par la BPI, le « Guichet du savoir » à Lyon, « Sindbad » à la BnF, « Questions ? Réponses ! » à l'Enssib. Eurêkoi, qui s'appuie sur un réseau de cinq cents établissements partenaires, offre également des suggestions personnalisées de fictions (films, livres, séries...), à partir d'une application créée par la bibliothèque de Lorient, « Je ne sais pas quoi lire », sur laquelle nous reviendrons plus longuement<sup>74</sup>. Contrairement aux services de questions/réponses dont les réponses sont souvent mises en ligne, les recommandations de fiction restent individuelles et privées. En revanche, les bibliothécaires partenaires d'Eurêkoi publient désormais des listes thématiques de documents accessibles à tous sur SensCritique – mais qui reproduisent les coups de cœur.

On le voit, les outils numériques évoluent vers plus d'interactivité même si le positionnement prescriptif des bibliothécaires reste majoritairement centré sur l'éditorial et s'exerce avec davantage d'efficacité entre les murs de la bibliothèque qu'à l'extérieur, malgré le renouvellement des dispositifs. Toutefois, dans le paysage de la recommandation, les bibliothèques disposent *a priori* de deux solides atouts : un certain capital de confiance, qu'elles exploitent pleinement en cultivant une prescription éditoriale, et le fait de parler depuis une source institutionnelle connue et fiable.

Mais alors que se développent les collections hors ligne – livres numérique, vidéo à la demande, médias... –, la vocation des bibliothèques n'est-elle pas de développer un accompagnement hors de l'espace physique, et donc de les faire connaître davantage ? Les outils sont là, l'enjeu est de communiquer dessus pour populariser cette image du bibliothécaire engagé dans une démarche de prescription de plus en plus interactive et personnalisée.

## **C. LA CONCURRENCE DES AUTRES PRESCRIPTEURS**

### **1. Le bibliothécaire prescripteur : tout sauf une évidence**

#### ***Un positionnement qui ne va pas de soi***

De fait, notre enquête a montré que les usagers n'identifiaient pas nécessairement les professionnels des bibliothèques comme une source de prescription, malgré les dispositifs mis en place. Et que, paradoxalement, plus ils fréquentent la bibliothèque, moins ils ont tendance à valoriser cette fonction. D'autres professionnels, les libraires, notamment, ou les médias, à rebours de ce que montrent les tendances actuelles qui traduisent plutôt la désaffection des prescripteurs traditionnels, se voient davantage reconnus dans ce rôle.

Plusieurs enseignements sont à tirer de ces éléments.

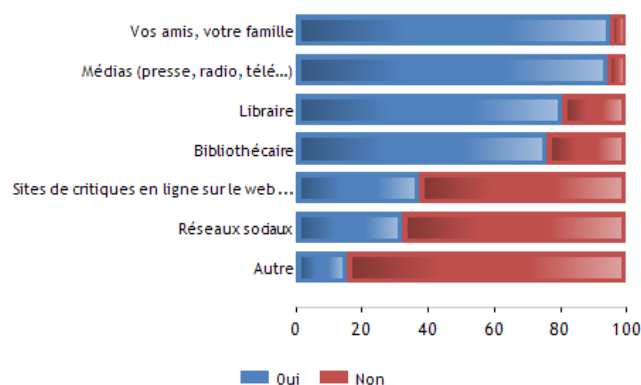
74. Silvère Mercier, « La BPI déploie dans Eurêkoi le service de recommandation Jenesaispasquoilire », *Bibliobsession* [en ligne], 24 mars 2017 [consulté le 5 novembre 2019]. Disponible à l'adresse : <<http://www.bibliobsession.net/2017/03/24/bpi-deploie-eurekoi-service-de-recommandation-jenesaispasquoilire/>>.

- On peut, dans un premier temps, penser que *l'usager des bibliothèques est sensible à des formes de prescription plus classiques*. Il existe indéniablement un profil type d'utilisateur, sans doute moins connecté et plus réceptif aux prescripteurs traditionnels. Les répondants à notre enquête ont, pour beaucoup, mentionné qu'ils naviguaient peu sur Internet, par manque de temps, d'envie... – et rares ont été ceux capables de citer des sites de recommandation en ligne comme nous le demandions<sup>75</sup> ;

- Mais au-delà de ça, comme on l'a rappelé, Hatchuel précise qu'une *prescription reste virtuelle* et nécessite l'assentiment de celui qui accepte de se démettre de sa capacité à choisir pour se réaliser. La faible audience de la prescription proposée par les bibliothécaires est un enjeu sur lequel travailler.

Arrêtons-nous un instant, à titre de comparaison, sur la réception des autres prescripteurs, dont notre enquête montre qu'ils ne sont pas forcément plus suivis que le bibliothécaire dans les établissements de lecture publique :

*Quels sont les conseils que vous appréciez de suivre ?*



- Les *médias* continuent d'être une importante source de recommandation pour les usagers du fait, probablement, de leur longévité, de leur large diffusion... Sans doute peut-on l'imputer aussi à la conjonction de la classe d'âge et de la catégorie socio-culturelle de nos répondants, qui se trouve être identiques à celles des abonnés de *Télérama* pour prendre le plus emblématique de tous les médias prescripteurs en matière culturelle – alors que les statistiques des médias socionumériques montrent que leurs utilisateurs sont beaucoup plus jeunes. L'évolution en termes de support de prescription rejoint un autre enjeu des bibliothèques de lecture publique, celui d'élargir leur public ;

- Les *libraires*, également mieux cotés, sont plus nettement prescripteurs que les bibliothécaires dans leur positionnement du fait de la finalité de leur activité : vendre. Ils sont condamnés à l'efficacité et connaissent bien mieux leurs stocks. Tous les professionnels des bibliothèques que nous avons interrogés s'accordent sur ce point. Ils n'hésitent donc pas à se mettre en avant et à jouer le jeu de la promotion quand les bibliothécaires se tiennent davantage en retrait. En revanche, peut-être sont-ils moins au fait des attentes et besoins de leurs usagers, lesquels sont devenus centraux dans l'activité des bibliothèques ;

75. Il faut sans doute invoquer aussi une question d'âge, 83 % de nos répondants ayant plus de 35 ans (soit un peu plus que la moyenne nationale des usagers, de 71%), alors que les utilisateurs des plateformes de recommandation en ligne ont à plus de 80 % moins de 35 ans.



- Les plateformes de recommandation en ligne, enfin, prétendent offrir une sélection fine et ciblée grâce à la puissance de leurs algorithmes. Elles cumuleraient le savoir-faire d'un libraire avec la connaissance du public acquise par les bibliothèques et relaieraient les médias dans leur force de frappe, une combinaison gagnante *a priori*. Mais il nous faut là encore relativiser. Prescription ciblée, certes. Mais ce ciblage trop précis finit par enfermer les usagers au lieu de les pousser à s'aventurer sur d'autres terrains, comme le revendiquent les algorithmes, qui exploitent dans tous les sens le champ lexical de la découverte. L'éclectisme, dont nous avons souligné le rôle central dans les pratiques des consommateurs, se voit bien malmené sur les plateformes de recommandation et celles-ci s'en trouvent de plus en plus critiquées – au point que leurs créateurs cherchent aujourd'hui à s'appuyer sur une curation manuelle qui viendrait relayer la puissance des algorithmes<sup>76</sup>.

### *S'assumer comme un prescripteur singulier*

Dans ce paysage, la singularité des bibliothèques, liée à la fois à la gratuité de leur offre, à leur proximité avec le public et au capital de confiance dont ils bénéficient, ressort d'autant mieux. Mais elle va de pair avec une ambivalence que Cécile Rabot résume en ces termes :

Les bibliothécaires entendent se démarquer à la fois des enseignants et des libraires, dans une logique de division du travail d'expertise [...] À la différence des premiers, ils refusent d'être « prescripteurs ». La fonction de conseil dont relève le dispositif [des coups de cœur] semble certes s'apparenter à une prescription, suscitant une forme de remise de soi des usagers devant le jugement du spécialiste – [...] Mais les bibliothécaires se défendent de ce mot qui leur semble connoter un rapport trop hiérarchique et trop scolaire entre un expert sachant juger ce qui est bon et un profane ignorant qui n'a qu'à s'en remettre à ce jugement. L'intitulé « coups de cœur » de préférence à « À découvrir » est significatif de cette volonté de ne pas apparaître comme prescripteur. À l'inverse, le refus d'apparaître comme des « vendeurs » conduit les bibliothécaires à éviter toute démarche trop interventionniste auprès des usagers<sup>77</sup>.

On le voit, malgré l'évolution de la prescription, celle-ci continue d'avoir mauvaise presse dans la profession et de susciter des réticences par rapport à tout ce qui peut apparaître comme une contrainte imposée à l'utilisateur. Mais à ne pas assumer cette position de prescription pourtant centrale, à ne pas mettre en avant ce qui fait sa singularité, donc sa force, l'institution ne finit-elle pas par se dévaloriser et par affadir son propos et son action ?

Les autres prescripteurs assument de fait davantage leur positionnement que le bibliothécaire, coincé entre ses injonctions de neutralité, son refus de se mettre en avant et sa volonté de conseiller le public – et qui ne cesse de lorgner du côté des autres prescripteurs. L'influence croissante de la librairie, notamment, se devine de plus en plus, que ce soit dans l'irruption du merchandising, dans le recours de plus en plus fréquent aux notes manuscrites placées sur les documents pour les signaler en rayon... Ce qui nous invite à interroger plus franchement l'ambiguïté des

76. Entretien téléphonique avec Guillaume Boutin, fondateur de SensCritique, le 27 janvier 2020.

77. Cécile Rabot, « Les “coups de cœur” d'une bibliothèque de lecture publique », art. cit., p. 70.

bibliothèques dont l'entreprise de prescription s'avère pourtant être bien plus que le simple défrichage d'une production culturelle trop abondante qui aiderait l'usager dans ses choix de consommation.

## 2. Élargir les horizons

### *La bibliothèque actrice de la diversité culturelle*

Retournons un instant sur les groupes professionnels Facebook où s'expriment les bibliothécaires : on l'a dit, les tenants du très grand public s'y opposent souvent aux partisans d'une sélectivité plus grande, établie sur des critères de qualité. Mais cette attitude que nous avons hâtivement assimilée à une rupture de la neutralité professionnelle ne fait-elle pas au contraire la force de ce positionnement ?

De fait, si l'on reprend les textes que la profession s'est donnés à elle-même pour orienter sa pratique, on peut entendre la notion de diversité culturelle plus largement que ce que nous avons proposé en premier lieu, sur la foi de la littérature professionnelle. En effet, il faut sans doute y lire aussi la volonté des bibliothécaires de se poser en acteurs de l'économie culturelle, susceptibles de favoriser des éditeurs, des labels indépendants, des revues qui sortent des sentiers battus...

La charte Bib'Lib de l'ABF<sup>78</sup> proclame ainsi :

Les collections, ressources et contenus disponibles dans ou par les bibliothèques reflètent la pluralité et la diversité de la société et doivent être exemptes de toutes formes de censure idéologique, politique, religieuse ou de pressions commerciales. [...]

À titre d'exemple la BML, dans les choix qui président à sa politique d'acquisition de ressources numériques, cherche ainsi à assurer un équilibre entre la satisfaction des demandes des usagers avec une offre grand public large et consensuelle (Europresse, le Kiosk) et le soutien à des producteurs indépendants *via* des plateformes telles que Ténk, Divercities ou la revue en ligne *Les Jours*, laquelle se présente comme « un média indépendant et sans publicité ». L'ambition stratégique est clairement affirmée par la direction de l'établissement : répondre à une demande des usagers, oui. Mais favoriser aussi une création indépendante qui a besoin de la force de diffusion des bibliothèques pour exister, de même que celles-ci s'appuient sur cette production marginale pour élargir l'horizon de leurs usagers.

La prescription, en ce sens, retrouve une dimension militante. La construction d'une offre documentaire se fait de manière à orienter les usagers, non plus pour leur faire lire « les bons livres » mais pour élargir leur horizon que la conjoncture actuelle de l'économie culturelle a rendu plus étriqué – sauf au prix d'un effort qui demande un temps important. Et les agents de formuler ainsi les choses sur les forums :

Je suis bibliothécaire et je suis convaincue que la plus grande partie de ma mission est d'amener les lecteurs (tous les lecteurs) à faire des découvertes, de les accompagner vers de nouveaux univers sans aucun jugements [*sic*] car je me souviens que moi aussi on m'a guidée<sup>79</sup>.

78. ABF, « Bib'lib », *op. cit.*

79. « Tu sais que tu es bibliothécaire quand... », post du 9 février 2020 [consulté le 12 février 2020]. Disponible à l'adresse : <<https://www.facebook.com/groups/tusaisquetuesbibliothecairequand/>>.

Ce temps de la prospection, de l'accompagnement, de la critique, la bibliothèque se le donne – d'où une certaine intempestivité de sa proposition qui ne sera pas uniquement guidée par l'actualité. Lorsque la bibliothèque valorise un auteur médiatisé, elle peut mettre en regard ses ouvrages antérieurs. Les palmarès annuels des emprunts montrent d'ailleurs que, si les auteurs à succès sont les mêmes qu'en librairie, leurs titres qui tournent le plus sont davantage ceux des années passées que ceux de l'année en cours<sup>80</sup>. La bibliothèque se donne le luxe d'un décalage temporel en investissant des blogs, des webzines dont les critiques font entendre un point de vue qui s'autorise à être plus singulier que celui que l'on observe sur les tables de valorisation ou les ouvrages en façade.

### *À la recherche d'une complémentarité*

La bibliothèque n'est donc pas tant en concurrence avec les différents prescripteurs que dans une logique de complémentarité. Il serait illusoire de la penser comme une institution autonome, sourde et aveugle aux systèmes de recommandation extérieurs. Sa ligne directrice est claire : accompagner l'utilisateur dans la production culturelle actuelle, c'est-à-dire aussi parmi la multitude de discours qui encadrent la production culturelle, qu'ils soient émis par des autorités, des pairs ou des machines, afin de réussir à appréhender leur fiabilité et leur origine.

La particularité de la bibliothèque, sa gratuité, l'inscrit d'emblée dans une logique autre par rapport à la librairie et aux autres prescripteurs. Elle développe ainsi une relation de complémentarité qui s'établit assez naturellement chez les lecteurs et dont témoignent de nombreux verbatim d'utilisateurs :

Il n'y a aucun risque à la bibliothèque

Ça permet d'aller au bout de sa curiosité, de découvrir des choses que je ne connais pas ; je peux me tromper, être déçu ; c'est embêtant quand on achète.

On découvre des auteurs à la bibliothèque, quitte à acheter le livre par la suite<sup>81</sup>.

Cette complémentarité est en outre nécessaire par rapport à tous les acteurs de la prescription en ligne. Babelio développe Babelthèque, SensCritique abrite les listes produites par les équipes d'Eurêkoi. Prescription sociale, éditoriale et algorithmique se mêlent, d'où l'importance de savoir identifier de qui émanent les écrits que l'on trouve en nombre sur le web. Or dans cet entremêlement de sources, la bibliothèque a pour elle l'autorité de l'institution et un discours fort sur la nécessité de vérifier ses sources avant d'accorder sa confiance à une information. Il est donc vital pour elle de garder la maîtrise des prescriptions qui s'exercent en son nom.

Bien plus, comme le remarque Guillaume Boutin, fondateur de SensCritique, il est aujourd'hui très compliqué d'évaluer l'audience et l'efficacité d'une démarche marketing prescriptrice en termes de consommation culturelle. On compte le nombre de clics, le taux de rebond sur les liens, les citations... mais bien malin qui pourra

80. Ministère de la Culture, DGMIC, « Palmarès des acquisitions et des prêts 2018 » [en ligne], avril 2019 [consulté le 25 février 2020]. Disponible à l'adresse : [https://www.culture.gouv.fr/content/download/258346/file/Palmar%C3%A8s\\_2018\\_VF.pdf?inLanguage=fre-FR](https://www.culture.gouv.fr/content/download/258346/file/Palmar%C3%A8s_2018_VF.pdf?inLanguage=fre-FR).

81. Bruno Maresca *et al.*, *Les Bibliothèques publiques en France après le tournant Internet*, op. cit.

prouver avoir réellement assuré le succès d'un film, d'un livre, d'un jeu vidéo<sup>82</sup>. Et le phénomène s'amplifie dans une économie gouvernée par la logique du star-system, où les biens les plus valorisés sont aussi ceux dont on parle le plus. Cette incertitude généralisée pointe les limites des algorithmes et fait d'autant mieux ressortir le prix de la singularité des bibliothèques.

### 3. Faire mieux que les algorithmes : une prescription personnalisée

#### *Les limites des algorithmes*

Les Netflix, Spotify, Deezer, Amazon ont construit leur modèle économique sur l'exploitation de nos données et de celles de nos pairs pour proposer des sélections fondées sur nos goûts et l'historique de notre consommation en rejouant le bouche-à-oreille qui reste la source de conseil la plus valorisée<sup>83</sup>. Certes, face à une offre hyperabondante, les algorithmes mâchent le travail et minimisent le coût toujours croissant de la recherche. Néanmoins, les analyses montrent que leur joug amplifie en dernier ressort le star-system et contribue à un net appauvrissement des propositions culturelles.

Certains acteurs ont commencé à tirer les leçons de cette relative inadéquation et de la faiblesse de l'offre algorithmique pour développer des solutions alternatives favorisant la diversité culturelle. C'est notamment le cas de la société Divercities (ex-1Dtouch) qui se présente comme une « plateforme de découvertes culturelles » et propose de la musique indépendante en streaming, du jeu vidéo et, prochainement, des livres.

Arrêtons-nous un instant sur DiMusic, la plateforme d'écoute musicale de Divercities, avec « des sélections faites par des humains pour des humains ! » La *baseline* est claire : Divercities ne s'appuie pas sur des algorithmes mais, en l'occurrence, sur des bibliothécaires auxquels revient la tâche d'organiser en capsules thématiques le répertoire de centaines de titres indépendants proposés par la plateforme. Ces capsules sont ensuite suggérées à l'ensemble des abonnés, lesquels peuvent aussi composer leurs propres playlists pour personnaliser la plateforme. Le champ lexical de la découverte, très présent, témoigne de l'objectif de son créateur, Éric Petrotto : contribuer à diffuser une production indépendante qui peine à émerger sur les plateformes traditionnelles<sup>84</sup>. Le choix de s'appuyer sur des bibliothécaires comme relais est délibéré : seule cette profession, selon Éric Petrotto, réunit les exigences d'ouverture et de gratuité qui lui permettent de soutenir activement la création indépendante.

Des initiatives comme celle de Gironde Music Box<sup>85</sup> – plateforme de diffusion de la scène musicale girondine –, émanant cette fois directement des bibliothécaires, s'appuient sur le même constat : il existe un large pan de la création culturelle qui peine à se faire entendre et auquel la bibliothèque peut offrir un socle de diffusion grâce à son action prescriptrice. Recourir aux supports de la prescription sociale

82. Entretien avec Guillaume Boutin, le 27 janvier 2020.

83. Et notre enquête le prouve aussi en bibliothèque, les usagers plébiscitant les conseils de leurs proches à 96 %.

84. Entretien téléphonique avec Éric Petrotto, le 30 janvier 2020.

85. Gironde Music Box, <<https://www.girondemusicbox.fr/>> [consulté le 14 février 2020].

pour faire entendre une prescription éditoriale ? Le procédé illustre une certaine plasticité des bibliothèques, capables de jouer avec les supports.

### *Le cas particulier de la musique*

Le choix de ces exemples n'est pas anodin : la musique constitue en effet un modèle à part dans l'industrie culturelle comme parmi les documents proposés en bibliothèque. La profonde crise que traverse le secteur depuis le développement du numérique s'est répercutée sur les prêts : les usagers n'empruntent quasiment plus de CD, si bien que la part des collections musicale connaît un effondrement continu depuis des années<sup>86</sup>. Les bibliothécaires musicaux se sont donc vus obligés d'opérer un travail de défrichage et de recommandation pour justifier de leur existence et créer une offre spécifique qui leur a permis de développer une bonne connaissance de la scène indépendante.

L'émergence de plateformes comme Ziklibrenbib<sup>87</sup>, blog hébergé par l'ACIM et offrant de la musique en libre diffusion, sélectionnée par les bibliothécaires musicaux d'une quinzaine d'établissements, témoigne de l'évolution du métier de disothécaire. La prescription reste éditoriale, mais s'appuie sur la puissance du collectif pour multiplier sa force de frappe, ce qui revient à diluer la posture d'autorité. Au cours de notre enquête, ce sont d'ailleurs surtout les emprunteurs de musique qui ont dit faire appel aux conseils d'un bibliothécaire pour identifier des documents à emprunter.

Les auteurs de Ziklibrenbib présentent d'ailleurs le blog comme un outil pour « instaurer un dialogue » avec les usagers « sur le plaisir de découvrir de nouveaux artistes ». Ce positionnement toujours axé autour de la découverte est ainsi plus nettement assumé en musique que dans d'autres champs documentaires. Les sélections proposées s'adressent d'ailleurs autant au grand public qu'à d'autres bibliothécaires que « cette sélection devrait [...] aider à débiter et constituer un fonds cohérent et susceptible de plaire à [leur] public... » La prescription éditoriale se mue peu à peu en prescription sociale, les bibliothécaires parlant à d'autres bibliothécaires<sup>88</sup>.

### *« L'algorithme, c'est nous ! » : curation manuelle ?*

Cette expertise dans la découverte trouve son aboutissement dans les applications de recommandation qui sont apparues depuis quelques années et misent là aussi sur la force du collectif pour apporter la solution la plus pertinente possible à un besoin de l'utilisateur. On a déjà cité les services de questions-réponses qui résolvent un problème d'ordre documentaire, mais les bibliothèques, depuis quelques années, s'emploient à investir le champ de la recommandation de fiction, entreprise d'autant plus ardue à distance. Comme l'énoncent les professionnels de la BPI qui animent le compte « Tu vas voir ce que tu vas lire », sur Instagram,

86. L'exception que constitue la musique n'en est pas réellement une au sens où la situation de la musique annonce peut-être des phénomènes appelés à se répéter sur d'autres secteurs, comme en témoignent le développement des plateformes de vidéos en streaming ou les incertitudes autour du développement de la lecture numérique.

87. Ziklibrenbib, <<http://www.acim.asso.fr/ziklibrenbib/>> [consulté le 14 février 2020].

88. Cette prescription sociale interprofessionnelle se lit aussi sur les réseaux sociaux, notamment sur les groupes Facebook ou forums où les bibliothécaires se reposent les uns sur les autres pour identifier des documents sur une thématique donnée ou retrouver les titres réclamés par des lecteurs.

« l'algorithme, c'est nous ! » – jouant de l'effet de surprise et de la position décalée cultivée par les bibliothèques.

« Je ne sais pas quoi lire » !

Un premier modèle a été initié par la bibliothèque de Lorient en 2013 : « Je ne sais pas quoi lire<sup>89</sup> ». Un formulaire en ligne, accessible à tous et non aux seuls abonnés de la bibliothèque, permet, grâce à quelques questions, de définir un profil de lecteur auquel les bibliothécaires proposent en 72 heures maximum, cinq suggestions – de livres, de films, de séries... dans la catégorie préalablement choisie par l'internaute<sup>90</sup>. Avec 72 heures de délai et une sélection entièrement manuelle, les services de recommandation ne prétendent pas lutter avec les algorithmes : il s'agit plutôt d'élargir le champ des possibles des lecteurs et de les entraîner vers des biens moins courants.

La dimension particulièrement innovante de ce service a incité en 2017 la BPI à l'intégrer à son propre outil en ligne, Eurêkoi, qui n'était alors qu'un service de questions-réponses<sup>91</sup>. Le nouveau dispositif propose un service complet de curation associant les questions/réponses et les conseils de fiction, et déploie sa force de frappe grâce à une mise en œuvre collaborative. Eurêkoi associe toutes les bibliothèques qui le souhaitent (cinquante à l'heure actuelle, en France et en Belgique), afin de proposer des recommandations qui s'appuient sur les collections de la bibliothèque la plus proche de l'internaute utilisant le service. Dans la foulée, Lorient a mis en sommeil son propre service pour participer à l'aventure collaborative d'Eurêkoi.

Toutefois, le manque de pertinence du questionnaire fiction d'Eurêkoi, il est vrai moins intuitif que celui de Lorient, des critères de réponse parfois un peu flous, des statistiques qui montrent une stagnation du service (-21 % de conseils en fiction en 2018 par rapport à l'année précédente<sup>92</sup>)... font que le dispositif cherche actuellement un nouveau rythme. Les équipes d'Eurêkoi ont ainsi décidé de s'appuyer sur l'interface SensCritique pour publier les listes produites pour des usagers individuels et acquérir une nouvelle visibilité qui valorise le travail fourni. Mais à part leur présence sur un site massivement consulté, rien ne distingue, en somme, ces listes des sélections thématiques traditionnelles présentées sur les tables ou sur les sites Internet des établissements. Eurêkoi reste donc dans une logique finalement assez classique de prescription éditoriale, même si on a trouvé sur SensCritique des listes établies par les usagers ayant eu recours aux services d'Eurêkoi : « Site de suggestion de films/bouquins. Je fais une petite liste pour me rappeler des films qu'ils m'ont proposés<sup>93</sup>. » On voit ainsi une prescription éditoriale tirer du côté de la prescription sociale – et on souligne au passage la satisfaction de l'utilisateur qui se crée une page dédiée aux conseils reçus.

Néanmoins, les faibles taux de suivi des profils de l'équipe Eurêkoi sur SensCritique montre que le recours à la plateforme n'a pas suffi à améliorer la

89. On notera le recours au champ lexical de la lecture alors que, encore une fois, le service recommande des livres, des films et des séries. Les éléments sur « Je ne sais pas quoi lire » ont été communiqués par Cécile Comte, responsable du dispositif à la médiathèque de Lorient, lors d'un entretien téléphonique le 17 janvier 2020.

90. Voir en annexe 3 le questionnaire « Je ne sais pas quoi lire », ainsi que celui d'Eurêkoi.

91. Entretien avec Vanessa Derouen, responsable du service Eurêkoi, 14 janvier 2020.

92. <<http://www.sqrpro.fr/satistiques-du-reseau/>> [consulté le 14 janvier 2020].

93. <<https://www.senscritique.com/liste/Eurekoi/1754788>> [consulté le 25 janvier 2020].



visibilité du service et qu'un gros investissement reste nécessaire en communication. Notre enquête a d'ailleurs montré que seuls 7 % des usagers interrogés avaient connaissance de ce type de service. Le développement de dispositifs identiques peut-il contribuer à le faire mieux connaître ? De fait, les médiathèques de Lorient ont décidé de rouvrir à tous leur propre interface et de se poser en concurrents d'Eurêkoi.

Sur le principe, cette fonctionnalité qui s'inspire de dispositifs en place aux Etats-Unis exploite les potentialités du numérique comme une vraie plus-value qui décuple le savoir-faire des bibliothécaires et permet d'en faire profiter le plus grand nombre, et pas les seuls usagers abonnés. Mais, si innovante et collaborative soit-elle, cette initiative reste à usage unique. Elle permet une fonction de découverte, certes. L'un des critères de recommandation d'Eurêkoi est bien de surprendre l'utilisateur avec des suggestions qui sortent du lot. Mais à l'usage, ces suggestions, qui ne brillent pas toujours par leur originalité, n'offrent pas l'opportunité de rebondir sur une nouvelle demande pour des lecteurs qui auraient déjà lu les titres sélectionnés. Le service pêche donc aussi par son manque d'interactivité. Il est d'ailleurs peu connu des lecteurs : notre enquête a ainsi révélé que seuls 7 % du public connaissait l'existence de ce type de dispositif en bibliothèque. En revanche, par comparaison avec les algorithmes commerciaux, 60 % le considéreraient comme plus fiable.

« Tu vas voir ce que tu vas lire » : la lecture sur mesure

À un niveau plus artisanal, l'équipe du département littérature de la BPI lance régulièrement des opérations de « Lecture sur mesure » sur leur compte Instagram, « Tu vas voir ce que tu vas lire ». Le principe en est simple : demander aux internautes de proposer en commentaire un titre de livre à partir duquel les bibliothécaires animateurs du compte suggèrent d'autres titres par rebond. Si les internautes se prennent au jeu, comme en témoigne la récurrence de certains pseudos en commentaire, l'anonymat complet des bibliothécaires laisse songeur. N'a-t-on pas besoin de savoir d'où émane un conseil pour apprécier celui-ci à l'aune de ce qu'on sait du destinataire ? Identifier la source d'une information est la première base du décryptage de l'information. À moins que l'anonymat ne permette de comprendre les conseils comme émanant de l'institution, non d'un individu – et donc de garantir une certaine légitimité aux suggestions...

Ainsi, observe-t-on une continuité entre les bibliothécaires prescripteurs dans l'espace de leur établissement, qui établissent des listes bibliographiques et font des présentoirs de façon anonyme, et les bibliothécaires sur le web qui s'en tiennent à une posture plus institutionnelle et ne demeurent les artisans d'une prescription principalement éditoriale – tout en masquant la source réelle derrière un discours institutionnel souvent convenu.

C'est en somme une ambivalence persistante qui tend à s'exprimer *via* la prescription, et qui se lit surtout sur le web. Les bibliothèques se trouvent tiraillées entre la prescription verticale qui leur est naturelle et la prescription sociale de plus en plus valorisée, qui les pousse à développer une complémentarité avec les autres prescripteurs. Elles ont renouvelé leurs outils de recommandation et affirmé leur rôle clé dans une stratégie de découverte de contenus de niche, mais leur audience limitée et leur réticence naturelle à se mettre en avant obèrent la portée de leur voix et de leur positionnement singulier – ce qui rend d'autant plus dommageable la position consensuelle majoritairement observée en matière de prescription.



Cela signifie-t-il pour autant qu'elles doivent abandonner toute prétention en la matière ? Ou simplement qu'il leur faut imaginer d'autres voies pour accompagner les usagers et faciliter leur cheminement à travers l'abondance de la production culturelle ? En effet, l'essentiel du chantier qui les attend n'est pas tant dans la création d'outils innovants que dans leur capacité à communiquer dessus et à faire entendre ce qu'elles visent derrière la prescription.

### III. OUVRIR LES PORTES DE LA BIBLIOTHÈQUE : QUAND LA PRESCRIPTION CHANGE DE CAMP

---

Malgré cette tension qui demeure, l'invasion de la prescription hors des murs de la bibliothèques grâce aux vertus des outils en ligne opère un retournement : alors que le désaveu de la prescription tenait surtout à la façon dont elle fermait symboliquement les portes de la bibliothèque aux publics qui n'étaient pas armés pour apprécier les « bonnes » lectures et pour s'élever là où on les attendait, les nouveaux avatars de la prescription en font le principal instrument pour rouvrir, justement, ces portes et ancrer l'institution dans la cité. Au point de réduire toutes les ambivalences ?

#### A. FAVORISER UNE LECTURE PLAISIR

##### 1. Quand le succès appelle le succès

Si l'une des valeurs ajoutées de la prescription proposée par les bibliothèques tient à cette ouverture des possibles qu'elle offrirait aux usagers, à cette promotion de la diversité culturelle que l'on a observée dans le domaine de la musique, qui permettrait de contrecarrer l'effet de la longue traîne, force est de constater que la réalité sur le terrain ne va pas tout à fait dans ce sens. On se souvient des conclusions tirées par Cécile Rabot de son étude sur les procédés de valorisation de la littérature dans les bibliothèques parisiennes entre 2005 et 2010 : « Ils valorisent des valeurs dominantes et une culture moyenne *omnibus* au prix d'un écrêtement de toute aspérité, voire de toute originalité<sup>94</sup>. » Il existe des « marronniers » des tables de valorisation comme dans la presse : la littérature *feel good*, la science-fiction, les premiers romans...

Si le contenu ne brille pas par son originalité, la forme, elle, peut varier et l'on voit de plus en plus les établissements jouer avec les symboles de la culture populaire. Ainsi se sont par exemple créés des tableaux de valorisation des collections calqués sur l'interface Netflix : c'est le dispositif « Bookflix », imaginé aux États-Unis, reproduit en France et rebaptisé « Mediaflix » à Cholet, en Vendée. Attardons-nous sur ce dernier, représenté en photo ci-dessous.

Comme ses prédécesseurs américains, le procédé combine logique de *facing*, interface attractive et sélection thématique. Les ouvrages ne sont pas directement

---

94. Cécile Rabot, *La Construction de la visibilité littéraire en bibliothèque*, op. cit., p. 360.

### III. Ouvrir les portes de la bibliothèque : quand la prescription change de camp

accessibles : grâce à un système d'aimants, seuls les fantômes ont été positionnés sur un large tableau de métal, placé à l'entrée de l'établissement et stratégiquement situé à côté de la borne d'emprunt. Au lecteur intéressé de s'avancer ensuite en rayon pour récupérer le document sélectionné – ce qui lui imposera de pénétrer plus avant dans la bibliothèque et, pourquoi pas ? de se laisser tenter par d'autres documents et de donner corps à la sérendipité, cet heureux hasard si souvent invoqué.



Bibliothèque de Cholet, janvier 2020. © D.R.

On le voit sur le cliché, chaque rangée équivaut à un thème distinct : le palmarès des emprunts 2019 ; les albums du festival d'Angoulême ; le bien-être. Autant de thématiques qui n'avaient guère besoin de bénéficier d'une telle lumière pour générer un fort nombre d'emprunt – mais il semblerait que le succès appelle le succès. La valeur ajoutée d'une curation manuelle opérée par des professionnels est bel et bien absente de ce type de démarche, alors que l'écran type Netflix aurait permis de valoriser des ouvrages moins attendus, servis par une disposition attractive. Toutefois, la bibliothèque de Cholet venant d'inaugurer le dispositif, peut-être l'équipe se montrera-t-elle plus aventureuse dans un deuxième temps ?

Ce type d'action illustre l'inventivité d'une profession qui anime l'espace en créant des échos avec l'univers familier des usagers et joue avec les codes de la culture populaire comme on l'a vu avec les ouvrages de poésie masqués de la BML. Mais l'expérience n'est pas poussée aussi loin qu'elle le pourrait, le travail de sélection opéré par les professionnels restant finalement relativement pauvre : l'actualité, des thématiques récurrentes, les coups de cœur des agents... C'est ce genre de sélection convenue qui pousse certains acteurs de la profession, comme le Lirographe ou Silvère Mercier, à rejeter le procédé de la table de valorisation tel qu'il est aujourd'hui pratiqué, pour en appeler à des compositions plus innovantes. Le Lirographe suggère de se laisser guider par de nouveaux principes de sélection<sup>95</sup> et évoque pêle-mêle principe de sensualité – couleur ou format des documents –, de renversement – les documents qui ne sortent jamais, les documents que les bibliothécaires ont détestés –, de modification – les romans de moins de cent pages...

Finalement, proposer des sélections qui mettent en lumière les livres que les bibliothécaires n'ont pas aimés, outre son effet de surprise, ne ménage-t-il pas davantage le libre-arbitre des usagers ? Cela a en tout cas le mérite de réinterroger le processus de prescription en mettant les publics en position plus active face à ce qui leur est proposé. Car on touche là à l'une des forces que pourrait avoir la prescription telle qu'elle se manifeste en bibliothèque : sa propension à susciter une réaction du public, voire même à se laisser rejeter. Prescrire, oui – mais pas forcément pour que soit suivie la prescription ?

---

95. « Chambardons nos tables de sélections », *Lirographe* [en ligne], 5 novembre 2009 [consulté le 25 février 2020]. Disponible à l'adresse : <<https://lirographe.wordpress.com/2009/11/05/chambardons-nos-tables-de-selections/>>.

## 2. *Captatio benevolentiae*

Il ne faudrait pas croire que la sélection du déjà connu n'a que des défauts. Les apports du merchandising ont montré qu'il était essentiel de penser l'organisation matérielle et humaine de la bibliothèque en fonction de l'expérience utilisateur – et disposer des documents reconnus capte immédiatement l'attention de ce dernier. Les maîtres de rhétorique l'avaient bien compris qui préconisaient de commencer un discours en s'attirant la faveur de leur auditoire par la *captatio benevolentiae*.

Des initiatives se multiplient donc pour peupler l'espace de la bibliothèque de symboles de reconnaissance qui attirent tout un chacun et cassent l'image d'austérité qui lui est encore accolée, notamment par ceux qui n'ont pas l'habitude de s'y rendre. Le dispositif Bookflix/Mediaflix remplit bien cet office. Mais derrière la forme, le fonds joue aussi sur le procédé de reconnaissance et dans les sélections proposées via « Eurêkoi » ou « Je ne sais pas quoi lire », les professionnels veillent souvent à panacher la sélection de titres connus pour susciter l'adhésion du lecteur sur la pertinence des titres choisis : puisque j'en connais et apprécie certains, c'est que les autres devraient me plaire aussi. Ainsi, ce que nous avons initialement pointé comme une faiblesse du dispositif peut-il être vu comme un artifice pour capter l'auditoire.

Outre-Atlantique certains établissements se sont fait une spécialité de recommandations ciblées-décalées et capitalisent sur les personnages de fiction en guise de *captatio*. Contrairement aux services de recommandation virtuels, ils ne se basent pas sur les envies d'un usager virtuel sommairement esquissé à l'aide de quelques questions mais rebondissent sur les profils fictifs de figures populaires, tels Hermione Granger, les Petits Poneys et autres symboles d'une culture populaire légère, ludique et assumée. En faisant de ces héros les parangons d'une posture prescriptive, les bibliothécaires américains leur donnent une légitimité, les labellisent bien mieux que ne le fait la simple intégration dans les collections de la bibliothèque<sup>96</sup>.

La démarche n'est pas aussi décomplexée en France. Certes, la prescription commence à prendre la forme du jeu. On songera par exemple aux récents dispositifs en ligne conçus par les équipes de Gallica. Le dernier, sorti à l'occasion de la « Nuit de la bibliothèque » le 18 janvier 2020, offre une promenade à travers les documents patrimoniaux de la BnF – on est certes dans le registre du jeu et de la prescription découverte, mais sur des documents qui n'ont évidemment pas besoin de la bibliothèque pour acquérir une légitimité.

On retrouve là encore une inspiration venue des pratiques commerciales visant une implication plus grande des consommateurs : c'est ce que recherche le jeu proposé par Gallica qui réclame de se plonger *a minima* dans les documents mis à leur portée. La prescription opère donc une cure de jouvence dans les formes qu'elle adopte afin de toucher un auditoire de plus en plus large. Plus séduisante, en devient-elle plus efficace pour autant ? Sans doute serait-il abusif de penser que la forme

96. « What would they read... », *The Hub. Your connection to Teen collections*. YALSA [en ligne], <<http://www.yalsa.org/thehub/?s=what+would+they+read>> [consulté le 22 février 2020]. Je remercie vivement Thomas Chaimbault-Petitjean pour m'avoir signalé ces références : « Applis de recommandation », *Vagabondages* [en ligne], 6 juin 2012 [consulté le 5 novembre 2019]. Disponible à l'adresse : <<http://www.vagabondages.org/post/2012/06/06/Applis-de-recommandation>> ; *id.*, « Et les petits poneys, ils lisent quoi ? », *Vagabondages* [en ligne], 27 mai 2014 [consulté le 5 novembre 2019]. Disponible à l'adresse : <<http://www.vagabondages.org/post/2014/05/27/Et-les-petits-poneys%2C-ils-lisent-quoi>>.

suffit à vendre le fond, et on ne s'y risquera pas, même s'il faut reconnaître la pertinence de cette démarche marketing pour rajeunir l'image des bibliothèques. En tout cas, une chose est sûre, ces procédés de recommandation s'appuient tous sur un principe de plaisir tant dans leur manière d'alpaguer le lecteur que dans les documents qu'ils recommandent.

### 3. Le droit d'aimer lire

Cette valorisation du plaisir est aujourd'hui dominante en bibliothèque de lecture publique, pas seulement dans les formes de prescription, mais dans l'utilisation de la bibliothèque et de ses collections. Parmi les répondants à notre enquête, 61,7 % viennent ainsi pour le loisir et 16,8 % seulement pour le travail. Une prédominance qui se confirme quand on regarde les plus gros succès de bibliothèque : les bandes dessinées figurent parmi les documents les plus empruntés<sup>97</sup> et le tiers des emprunts en fiction adulte se concentre autour de Michel Bussi, Guillaume Musso, Françoise Bourdin, Marc Lévy, Elena Ferrante et Agnès Ledig<sup>98</sup>. La légitimité d'une lecture plaisir s'est bel et bien imposée en bibliothèque jusqu'à devenir sa destination principale aujourd'hui. Le bibliothécaire devient le garant de ce plaisir de lire, une figure que dessine en creux Daniel Pennac dans *Comme un roman*, devenu le bréviaire de la lecture plaisir.

Rappelons les « dix droits du lecteur » tels qu'ils apparaissent dans l'ouvrage :

1. Le droit de ne pas lire
2. Le droit de sauter des pages
3. Le droit de ne pas finir un livre
4. Le droit de relire
5. Le droit de lire n'importe quoi
6. Le droit au bovarysme (maladie textuellement transmissible)
7. Le droit de lire n'importe où
8. Le droit de grappiller
9. Le droit de lire à haute voix
10. Le droit de nous taire

Une éthique de la liberté absolue du lecteur, en somme, à laquelle souscrivent les établissements de lecture publique. La prescription ne vient-elle pas entraver cette liberté ? Pour répondre à cette question, regardons d'un peu plus près ce que dit Pennac, qui valorise les bibliothécaires « passeurs » par opposition aux « gardiens du temple », assis sur la seule connaissance.

Ceux-là, ces passeurs, sont curieux de tout, lisent tout, ne confisquent rien, transmettent le meilleur sans faire à personne honte du pire.

Mais pour « transmettre le meilleur », il faut bien le sélectionner puis le recommander, orienter, conseiller : on le voit, même une lecture qui n'est que divertissement peut être motivée par une prescription et l'injonction n'est pas antinomique du loisir et de la détente. Mais si la légitimité reconnue d'une lecture

---

97. On nuancera en remarquant que la vitesse de lecture des bandes dessinées leur permet de bénéficier d'un taux de rotation plus rapide que les autres ouvrages, ce qui leur assure de fait une prépondérance dans le palmarès des prêts.

98. Ministère de la Culture, DGMIC, « Palmarès des prêts et des acquisitions 2018 » [en ligne], avril 2019 [consulté le 25 février 2020]. Disponible à l'adresse : <[https://www.culture.gouv.fr/content/download/258346/file/Palmar%C3%A8s\\_2018\\_VF.pdf?inLanguage=fre-FR](https://www.culture.gouv.fr/content/download/258346/file/Palmar%C3%A8s_2018_VF.pdf?inLanguage=fre-FR)>.

plaisir a largement contribué à refonder la bibliothèque de lecture publique et participe d'une politique documentaire fondée sur l'usager, il ne faudrait pas pour autant en faire la seule motivation de l'activité prescriptrice du bibliothécaire. Dominique Lahary cite, amusé, cette professionnelle qui cachait *Madame Bovary* dans les cabas remplis de romans populaires d'une habituée, laquelle en avait été enchantée :

... pour cette lectrice qui n'osait même pas monter dans le bibliobus mais laissait remplir son cabas d'histoires d'amour, proposer comme tel un chef-d'œuvre de la littérature n'aurait servi à rien. Et pourtant, elle a su reconnaître la qualité d'écriture : la fréquentation des romans fabriqués ne lui avait pas gâté le goût. Je conviens que nous avons dans nos missions de faire lire de grands auteurs. Je dis faire lire, non faire connaître. Cela peut et doit passer aussi par la contrebande<sup>99</sup>.

Mais outre la contrebande, des méthodes plus ouvertes n'ont-elles pas aussi leurs mérites pour élargir l'horizon des lecteurs ?

## B. PRESCRIPTION ET INCLUSION

### 1. Élargir les publics : de l'accessibilité de la bibliothèque... et de ses collections

Le déploiement de méthodes de prescription empruntées à d'autres secteurs d'activité offre un vrai potentiel de captation de nouveaux publics que la bibliothèque se donne les moyens d'aller chercher sur leurs terrains, notamment en utilisant leurs outils. D'où le choix des équipes d'Eurêkoi de publier leurs listes sur SensCritique, d'où la volonté des bibliothécaires jeunesse de la bibliothèque de la Part-Dieu, à Lyon, d'utiliser le réseau Snapchat pour communiquer sur leurs activités auprès des adolescents...

L'enjeu est bien d'élargir les publics et, pour cela, de devenir une institution qui ne ressemble pas à ses agents mais un lieu qui ressemble à ses usagers – et encore des usagers réels, non fictivement conçus par les bibliothécaires. C'est la base de toute organisation conçue selon les principes de l'expérience utilisateur. Mais ne faut-il pas aller plus loin et imaginer un lieu qui ressemble aussi à ses non-usagers ? Car telle est bien la finalité d'un service public, toucher tout le monde.

Voilà qui implique d'attirer à la bibliothèque des publics qui n'ont pas l'habitude de la fréquenter – et en premier lieu ceux qui pensent que ce n'est pas un endroit pour eux, que ce soit par honte, par crainte, faute d'en connaître les codes, ou faute, tout simplement, d'être à même de lire. Les populations illettrées, allophones, dys-... entretiennent en effet avec l'écrit qui constitue la matrice de base de la bibliothèque un rapport éminemment complexe.

Or c'est bien l'un des grands enjeux de la lecture publique aujourd'hui : prouver qu'elle sait s'adresser à tous et développer les outils pour cela. Et de ce point de vue, la prescription s'avère comme l'un des premiers instruments. On a dit l'importance de marquer le seuil de la bibliothèque avec des éléments attractifs – tableau Bookflix ou rayon de best-sellers. Mais même avant cela, et surtout pour les

---

99. Dominique Lahary, « À propos des best-sellers en bibliothèque », art. cit.



populations éloignées du champ culturel, il convient de disposer de collections accessibles et pas seulement d'un point de vue matériel ou symbolique.

## 2. Facile à lire

L'accessibilité se pense en effet autant en termes de politique documentaire que d'attractivité de l'établissement et l'on voit cette prise de conscience s'accroître largement dans la profession. Cécile Rabot, il y a dix ans, pouvait noter que les bibliothèques du réseau parisien avaient du mal à jouer la carte de la facilité dans leurs collections : on a pris aujourd'hui le virage inverse comme le montre par exemple l'apparition de collections « Facile à lire » dans la plupart des bibliothèques municipales.

L'initiative, née en Bretagne, s'appuyait sur un constat : l'impossibilité pour les populations peu familières de l'écrit de trouver leurs comptes dans une institution qui veut pourtant accueillir chacun<sup>100</sup>. Certes, l'institution s'est aujourd'hui largement ouverte en proposant des activités décentrées des seules collections. Mais dans l'imaginaire collectif – comme pour les tutelles –, une bibliothèque reste bien vouée à donner accès à des documents, et avant tout des livres – rappelons-nous les *baselines* de certains des blogs que nous avons cités. La preuve en est que le taux de rotation des documents comme le taux de prêt font partie des indicateurs les plus souvent mis en avant pour évaluer le succès d'une bibliothèque.

À partir de là, rien de plus logique, finalement, que d'identifier une partie de la collection comme particulièrement accessible. Le dispositif a pris des noms variés qui marquent les adaptations locales : « Facile à lire » en Bretagne (on notera, encore une fois, le primat du livre), « C'est facile de lire » à Gujan-Mestras, en Gironde, avec une formulation moins didactique et stigmatisante, ou « C'est facile » à Lyon, appellation qui permet d'élargir les collections dédiées en intégrant tous les supports. Cette initiative s'inscrivait à l'origine dans la lutte contre l'illettrisme et ciblait des publics en difficulté avec l'écrit, ainsi que les populations allophones. D'où le choix, parmi les livres recommandés, de s'appuyer sur des collections spécialement pensées pour ces publics, des adaptations de romans classiques, des ouvrages issus d'une production éditoriale spécifique.



Mais en s'appropriant le concept, les autres établissements l'ont également fait évoluer : ainsi à Lyon, si les publics en difficulté sont aussi visés, ils ne sont plus les seuls. La signalétique qui accompagne la mise en avant des collections dans un présentoir dédié cherche à s'adresser au plus grand nombre : « Vous lisez peu ? », que l'on voit sur le cliché ci-contre, s'adresse aussi bien à ceux qui ne sont pas à l'aise avec la lecture qu'à ceux qui n'ont pas le temps du fait d'un quotidien trop chronophage.

Le choix fait par la BML d'un mobilier en carton joue sur plusieurs tableaux : le côté éphémère et désormais éco-responsable du carton par rapport au plastique, qui inscrit cette collection

100. Entretien avec Françoise Sarnowski, consultante en accessibilité, 17 janvier 2020.



dans une dynamique générale d'engagement de la bibliothèque, un aspect plus artisanal, aussi, et donc décomplexant. On notera la petite taille des rayonnages proposés qui suppose une courte sélection bien pensée plutôt qu'un large choix dont nous avons vu qu'il pouvait décourager les usagers moins autonomes.

Rapidement plébiscité – en témoigne le nombre important de bibliothèques ayant choisi d'emboîter le pas à la Bretagne –, ce dispositif a reçu le soutien du ministère de la Culture qui en a fait une recommandation nationale. Le logo est peu ou prou le même partout : un *smiley* avec un pouce levé, le fameux « *like* » des réseaux sociaux ici réinterprété<sup>101</sup>.

La prescription qui s'opère à travers l'opération « Facile à lire », du moins telle qu'elle est mise en place à Lyon est donc mise au service d'une finalité spécifique : plus question de jugement de valeur pour déterminer les meilleurs ouvrages de la collection, mais bien la construction d'une offre, dont on espère qu'elle finira par générer une demande.

En effet, l'un des objectifs du « Facile à lire » est de lancer un « parcours de lecteur » idéal qui quitterait progressivement les rayonnages en carton des ouvrages faciles pour se tourner peu à peu vers les collections traditionnelles de la bibliothèque et accéder à des documents plus complexes. Favoriser, en somme, l'autonomie des lecteurs, conformément à l'un des objectifs de la prescription en bibliothèque que nous avons identifié. L'ambition est louable et le fort taux de rotation des documents « faciles à lire » semble prouver sa justesse, les documents ainsi valorisés sortant trois fois plus que les autres collections. En réalité, il convient de nuancer : on manque d'éléments sur les emprunteurs de ces documents. Une bonne part sont certainement des usagers traditionnels, heureux de profiter d'une sélection plus accessible pour panacher leurs emprunts habituels. Et le positionnement des présentoirs à l'entrée de l'établissement ou à côté de la banque de prêt facilite l'emprunt impulsif.

### 3. Sortir la prescription des murs de la bibliothèque

De ce point de vue, des initiatives comme celle envisagée par la médiathèque Michel-Bézian, à Gujan-Mestras, qui veut monter ce dispositif en lien avec le Centre communal d'action social (CCAS), permettra sans doute d'avoir des éléments plus réalistes sur le taux de pénétration de ces collections. L'idée est en effet d'associer les équipes du CCAS à la sélection des documents et de positionner le présentoir dans leur bâtiment afin de couper court à l'univers de codes et d'habitus que constitue la bibliothèque.

C'est aussi le présupposé qui sous-tend une initiative telle que « Quartiers livres », qui installe des bibliothèques en formes d'arbres dans les prisons avec un choix de documents ciblés préparés par les bibliothécaires. La finalité reste la même : s'appuyer sur une sélection *ad hoc* pour en faire la première étape d'une familiarité plus grande avec l'écrit.

Néanmoins, la seule sélection des collections ne suffit pas : en Bretagne, sous l'impulsion des initiateurs du FAL, de multiples actions viennent scander l'année pour mettre en lumière cette proposition spécifique. Un prix « Facile à lire » a ainsi vu le jour, décerné tous les deux ans par des lecteurs. La proposition documentaire s'assortit donc d'un véritable accompagnement qui illustre l'engagement des

---

101. Voir en annexe 6 le livret de recommandations nationales pour les bibliothèques souhaitant obtenir le label.

bibliothécaires sur cette question. Aussi bien choisies soient-elles, des collections simplement posées sur un présentoir auront en effet du mal à convaincre des publics éloignés de la culture, il faut imaginer une mobilisation professionnelle plus nette pour animer ces collections et leur permettre de toucher les destinataires dont rien ne garantit qu'ils poussent jamais la porte des bibliothèques.

Le développement de collections spécifiques induit en outre une segmentation de celles-ci, qui répond à une segmentation des publics. L'opération intellectuelle qui tient du marketing est sans doute nécessaire pour répondre à l'enjeu d'attractivité de la bibliothèque auprès du plus large public. Elle s'éloigne, en revanche, des exigences du vivre ensemble qui fondent la bibliothèque publique. C'est dans le développement d'actions autres que l'on va rapprocher les usagers autour d'un « faire » commun. D'où le déploiement d'actions culturelles venues peu à peu prendre le pas sur les collections.

## C. UN OUTIL DE DÉMOCRATISATION CULTURELLE

### 1. Prescription ou médiation ?

#### *L'essor des actions culturelles*

Mettre le public au centre, on le voit, consiste donc aussi à abandonner le primat documentaire. On avait rappelé plus tôt la nécessité d'en revenir aux collections en matière de prescription. Mais commencer n'est pas s'y cantonner, et les bibliothèques de lecture publique l'ont bien compris, qui ont développé une offre culturelle complémentaire de plus en plus importante.

Initialement pensées autour des collections, les actions culturelles pouvaient alors jouer un vrai rôle de prescription en incitant le public à emprunter ensuite les documents évoqués. Mais elles ont pris une telle ampleur ces dernières années qu'elles en viennent parfois à susciter davantage d'intérêt que les collections elles-mêmes, renouvelant profondément le modèle de la lecture publique. Leurs formes sont multiples, des classiques lectures d'albums pour les petits (« Bébés bouquins », « L'heure du conte »...) aux conférences savantes, des rencontres avec un auteur et des projections de films aux *escape games* ou autres ateliers créatifs, de plus en plus prisés.

Le fait est qu'elles s'éloignent progressivement d'un quelconque lien avec les documents : parmi les usagers interrogés pour notre enquête, plusieurs ont d'ailleurs affirmé ne venir que pour les animations, jamais pour emprunter – et les bibliothécaires se montrent de leur côté très circonspects sur l'efficacité prescriptive de ces actions même quand elles touchent directement à la valorisation de collections. « J'ai fait le deuil de toute influence de l'action culturelle sur les prêts », explique ainsi un bibliothécaire de la Part-Dieu, « le public des actions culturelles est à 90 % non emprunteur ».

#### *La médiation, nouvelle compétence professionnelle*

L'inflation des animations culturelles éloignerait donc le bibliothécaire de sa fonction prescriptive pour lui donner un autre rôle : celui de « médiateur », qui vise à traduire le recentrage des collections et des services autour de l'utilisateur. Le colloque de la BnF, cité plus tôt, proposait d'ailleurs, parmi les figures de bibliothécaire entre lesquelles se positionner, celle du « bibliothécaire médiateur » qui remporta bien

plus de suffrages que celle du prescripteur, la médiation connotant plus franchement une relation qui se construit pour l'utilisateur. La littérature professionnelle a consacré cette dichotomie que l'on trouve sous la plume d'Anne-Marie Bertrand, de Bertrand Calenge, de Carole Letrouit<sup>102</sup>... Mais a-t-elle réellement lieu d'être ?

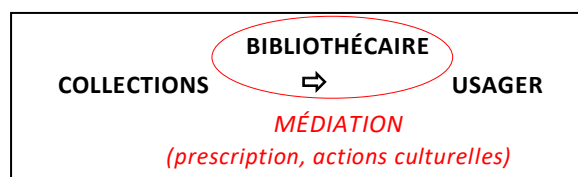
Arrêtons-nous quelques instants dessus, avec l'appui de la terminologie :

- De sa dimension studieuse et légitime à sa signification plus récente d'influence sur un tiers, la **prescription** consiste à inciter un usager à consommer certains biens culturels plutôt que d'autres ;

- le terme de « **médiation** » suppose aussi une relation entre un bibliothécaire et un usager, mais une relation qui se veut plus horizontale et tiendrait davantage de l'**accompagnement** de l'utilisateur par le professionnel, quand la prescription instaure une relation plus inégalitaire, plus descendante. La médiation viendrait donc marquer l'aboutissement du changement de posture professionnelle que nous avons pointé en impliquant davantage l'utilisateur.

#### *L'action culturelle au détriment des collections ?*

Pourtant, si le terme de « médiation » s'entend en ce qu'il décrit la mise en relation d'un usager et de collections par l'intermédiaire du bibliothécaire, quelle pertinence garde-t-il quand les collections cèdent le pas ?



La bibliothèque ne risque-t-elle pas ainsi son identité ? Le sujet est délicat, et on trouvera probablement autant de réponses que de bibliothèques, voire de bibliothécaires. Tentons de le circonscrire à l'aide des textes de référence que s'est donnés la profession – à commencer par le plus reconnu d'entre eux, le Manifeste IFLA/Unesco :

La bibliothèque publique est, par excellence, le centre d'information local, où l'utilisateur peut trouver facilement toutes sortes de connaissances et d'informations. [...]

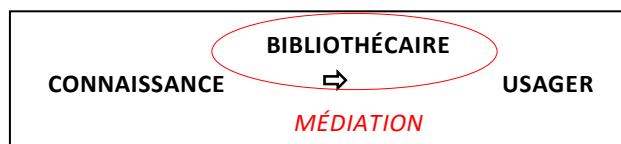
La bibliothèque publique, clé du savoir à l'échelon local, est un instrument essentiel de l'éducation permanente, d'une prise de décisions indépendante et du développement culturel de l'individu et des groupes sociaux.

Ainsi se trouve affirmé ce qui différencie la bibliothèque d'un simple centre de loisirs pourvoyeur lui aussi d'animations, son rôle clé comme point d'accès au savoir, à l'information, à la culture. C'est en effet pour mettre la connaissance à portée des usagers que la bibliothèque déploie ses collections et ses services : la collection n'a donc plus de finalité en elle-même que l'action culturelle. On

---

102. Anne-Marie Bertrand, « Médiation numérique, désintermédiation... », art. cit. ; Bertrand Calenge, « La collection entre offre et demande », art. cit. ; *id.*, *Les Bibliothèques et la Médiation des connaissances*, op. cit. ; Carole Letrouit, « Collections, offre de services : prescription ou réponse à la demande », in Nathalie Marcerou -Ramel (dir.), *Les Métiers des bibliothèques*, op. cit.

retrouve un troisième membre pour notre relation, ce qui nous permet de redessiner notre schéma avec plus de pertinence.



Penser les actions culturelles à partir des collections comme c'était initialement le cas répondait à une logique assez simple : l'accès à la connaissance se faisant par les collections, rien de plus naturel que d'imaginer des actions pour faire vivre ces collections et faciliter leur appropriation par les publics. Mais lorsque les actions culturelles sont pensées indépendamment des collections, c'est qu'elles sont désormais considérées elles aussi comme une voie d'accès vers la connaissance, au même titre que les documents. La médiation ne se fait donc plus entre les collections et le public mais entre le savoir et le public : l'accent se trouve mis sur l'échange et les interactions réciproques que suppose cette relation.

Cela disqualifie-t-il réellement la prescription dont nous avons vu qu'elle visait aussi une certaine interaction ?

## 2. Les usagers de plus en plus impliqués

### *Typologie des échanges en bibliothèque*

Réserver à la seule médiation la vertu d'instaurer un échange réciproque serait en effet abusif. Nous l'avons montré : la prescription, quand elle vise à résoudre la complexité de choix engendrée par l'hyperabondance, qu'elle ménage la capacité d'attention et ouvre les perspectives de ses lecteurs, offre bien un accompagnement, qui ambitionne, *in fine*, de les autonomiser. La position d'influence de la bibliothèque ne s'applique plus seulement à la consommation de biens culturels : elle tend à faire de l'utilisateur un citoyen maître de ses choix. On soulignera le paradoxe que d'employer la prescription en ce but.

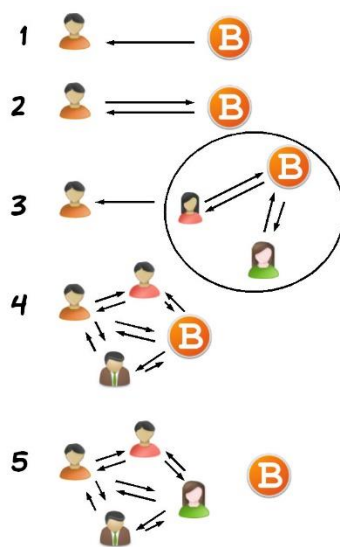
Comme le montrent Brigitte Chapelain et Sylvie Ducas, « la théorie de la réception et celle des usages ont fini par reconnaître au récepteur/utilisateur un rôle d'acteur à part entière. Le public visé par la prescription va déployer ainsi des activités d'adaptation, de résistance, de contournement et peut même devenir à son tour prescripteur<sup>103</sup> ». L'utilisateur objet de la prescription n'est nullement contraint à la passivité.

Bien plus, comme le résume le schéma ci-dessous, reproduit d'après le blog du Lirographe<sup>104</sup>, la médiation recouvre diverses modalités d'échange dont plusieurs relèvent finalement de la prescription :

103. Brigitte Chapelain et Sylvie Ducas, *Prescription culturelle. Avatars et médiamorphoses*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, « Papiers », 2018, p. 21.

104. « Actions de médiation des collections : petite typologie », *Le Lirographe* [en ligne], 22 février 2010 [consulté le 18 février 2020]. Disponible à l'adresse : <https://lirographe.wordpress.com/2010/09/07/la-mediation-pour-quelles-collections/>.

### III. Ouvrir les portes de la bibliothèque : quand la prescription change de camp



1. L'institution diffuse un contenu que l'utilisateur reçoit, passivement. Ex : bibliographies, notices critiques rédigées par les bibliothécaires, tables de sélections [...];
2. Interaction individuelle entre l'utilisateur et la bibliothèque. Ex : [conseil direct] ;
3. L'utilisateur peut être témoin des interactions individuelles d'autres utilisateurs avec l'institution. Ex : consultation des questions des autres sur le Guichet du savoir ou sur Bibliosésame [Eurêkoï aujourd'hui] ;
4. Les utilisateurs dialoguent avec la bibliothèque, mais également entre eux. Ex : clubs de lecture ;
5. Les utilisateurs forment une communauté de création et d'échange de contenus. L'institution héberge, stimule et canalise [...].

Dans cette typologie, qui évolue vers une implication croissante des usagers, les trois premiers items, au moins, s'apparentent à des formes de prescription en bibliothèque telle que nous l'avons appréhendée depuis le début de ce travail. On peut donc sans équivoque s'autoriser à voir la prescription comme un outil de médiation, de même que la recommandation serait un outil de prescription. Et ce d'autant plus que le primat lexical de la « médiation » semble venir masquer l'évolution réelle de la prescription.

Les cercles de lecteurs<sup>105</sup> en sont à notre sens un bon exemple. Ce type d'action, que l'on trouve aujourd'hui dans la plupart des bibliothèques, illustre en effet plusieurs modalités de prescription :

- on trouvera le classique *cercle de lecteurs qui se réunissent pour échanger* sur invitation de la bibliothèque, dispositif présent dans presque tous les établissements. Ainsi celui qu'organise la médiathèque Michel-Bézian de Gujan-Mestras, présenté comme suit sur son site Internet (nous soulignons)<sup>106</sup> :



« Le Club-Lecture se réunit régulièrement pour discuter et échanger sur les livres qu'ils ont lus (nouvelautés ou livres sur un thème, un genre littéraire, un documentaire etc.). Il a l'avantage d'*impliquer* des lecteurs dans la vie de la médiathèque. Les livres promus dans le cadre du club peuvent faire l'objet d'une *valorisation à l'aide d'étoiles*. »

Retrouvez les dernières *sélections* du club lecture en [cliquant ici](#). Entrée libre. »

On le voit, l'action d'un cercle de lecteurs débouche sur une prescription sociale que soulignent les termes mis en italiques, mais une prescription relayée – et donc validée – par l'établissement ;

- on aura ensuite des *cercles de lecteurs/jurys qui décernent un prix* à l'issue de leurs rencontres. Plus engageante, cette action se veut aussi plus prescriptive

105. On parlera par commodité de « cercle de lecteurs », puisque c'est le terme consacré, en étant bien conscients que ces cercles peuvent en réalité parler aussi bien de livres que de films ou de musique.

106. <<https://mediatheques.agglo-cobas.fr/gujanmestras>> [consulté le 19 février 2020].



puisqu'elle met en valeur un document ayant passé des barrières de sélection et qui promet donc plus qu'un simple coup de cœur. Les prix des lecteurs sont fréquents dans la profession – le prix des lecteurs nantais, le prix Summer qui associe toutes les médiathèques de la Métropole de Lyon... Une présélection est généralement opérée par les bibliothécaires qui organisent ensuite des débats préalables à l'attribution du prix. La prescription à l'œuvre est finalement du même ordre que dans les simples cercles de lecteurs, mais avec une mobilisation plus grande demandée aux usagers, et une visée prescriptrice plus nette pour l'ouvrage lauréat ;

- enfin, ultime avatar, *les cercles de lecteurs acquéreurs* participent à l'acquisition de segments précis de la bibliothèque. À la BML, par exemple, il en existe deux : « Monte le son ! » pour la musique, à la bibliothèque de la Croix-Rousse (4<sup>e</sup> arrondissement), et « Fun'en bulles » pour les bandes dessinées, dans plusieurs bibliothèques du réseau. Le cercle de lecteurs de « Monte le son ! » choisit l'intégralité des collections de disques de la bibliothèque, tandis que les lecteurs de « Fun'en bulles » n'ont pris que sur un segment de la collection. Si l'on se réfère au schéma du Lirographe, on voit que l'on atteint finalement avec ces derniers exemples le niveau 5, celui où les interactions entre les usagers sont à leur maximum et où la bibliothèque se pose en organisateur sans prendre nécessairement partie. Pourtant, les deux exemples ont bien une visée prescriptrice.

#### *Fun'en bulles : un cas d'école vertueux ?*

Arrêtons-nous un instant sur Fun'en bulles : destinée aux adolescents entre 12 et 20 ans, cette expérience s'est déployée dans plusieurs bibliothèques du réseau lyonnais avec un tel succès que d'autres ont manifesté leur intérêt pour leur emboîter le pas. Le mode opératoire est le suivant : les bibliothèques font une première sélection d'albums récents, parmi laquelle les lecteurs choisissent ceux qui rejoindront ensuite les collections. Les titres retenus reçoivent un macaron spécifique qui les distingue du reste des collections.



Les bibliothécaires ont constaté deux conséquences : les albums sélectionnés sont des ouvrages qui n'auraient quasiment jamais été choisis par les acquéreurs professionnels, et le taux de rotation des acquisitions de Fun'en bulles est très bon. Ces conclusions interrogent la pertinence du choix des professionnels comme ils valident l'efficacité d'une prescription sociale (encore que l'on puisse à nouveau se faire l'avocat du diable et se demander si c'est le macaron « Fun'en bulles » qui suscite l'attention ou le fait qu'il y ait un macaron, tout simplement).

Dans un cas comme dans l'autre, on voit que les bibliothécaires réussissent à intégrer des pratiques horizontales au sein de la bibliothèque, sans se départir de leur rôle de prescripteurs verticaux : en effet, c'est eux qui sont à la manœuvre pour la présélection. Bien plus, en organisant au sein de la bibliothèque ce type de démarche participative, en validant par l'acquisition les choix des lecteurs, les professionnels renforcent leur position en surplomb. Là où le système Babelio ou SensCritique suppose la mise en place d'un écosystème de confiance à entretenir, la bibliothèque peut s'en passer, en capitalisant sur son autorité institutionnelle. L'exemple de « Fun'en bulles » est donc particulièrement vertueux puisqu'il ménage la position spécifique du bibliothécaire et ouvre une voie de recommandation sociale, tout en

faisant droit aux pratiques participatives. Et l'excellent taux de rotation de ces collections vient montrer la pertinence de cette combinaison.

### ***Des tensions qui demeurent***

Prescription, médiation, participation semblent ainsi s'orchestrer sans heurt. Il ne faudrait pas pour autant conclure hâtivement que les tensions se trouvent toutes résolues. Le principe des lecteurs acquéreurs est loin de faire l'unanimité. Jérôme Pouchol, par exemple, estime que les acquisitions doivent être l'œuvre des professionnels capables, grâce à leur expertise métier, de faire preuve d'une certaine objectivité (encore que les bibliothécaires animateurs de Fun'en bulles saluent tous la capacité d'abstraction des jeunes qui ne se basent pas sur leurs goûts pour choisir, mais sont capables de faire valoir d'autres critères dans leurs choix) et que les acquisitions ne sont pas le lieu où faire émerger une prescription sociale. Un écueil qui s'inscrit pleinement dans ce que Raphaëlle Bats identifie comme l'un des enjeux de la participation : la remise en cause d'une légitimité – celle du savoir scientifique, expert – au profit d'une autre<sup>107</sup>, remise en cause qui peut être perçue comme problématique.

On s'interrogera également sur le taux de renouvellement du groupe – conçu à l'origine pour attirer de nouveaux publics, notamment adolescents à la bibliothèque, Fun'en bulles fonctionne en fait grâce à un public d'utilisateurs très réguliers, tout comme « Monte le son ! ». On voit que l'un des enjeux est de parvenir à assurer la rotation des lecteurs acquéreurs – la mobilisation n'est jamais gagnée sur la durée.

Néanmoins, ce type d'action qui réussit à conjuguer prescription éditoriale et prescription sociale en invitant plus franchement les utilisateurs à prendre part à la bibliothèque, voire à la coconstruire, montre que la dimension verticale n'empêche pas l'implication grandissante des utilisateurs. La position du bibliothécaire n'est pas un obstacle pour mobiliser les utilisateurs au sein de la bibliothèque, de ses collections et de ses services. Disons-le plus franchement, elle s'avère même un atout en lui garantissant une posture au-dessus de la mêlée, qui légitime *in fine* les choix réalisés.

La segmentation des collections autorise donc des innovations en matière de prescription : FAL ou Fun'en bulles illustrent la facette laboratoire d'une profession qui n'hésite pas à réinterroger ses pratiques et ses postures pour s'ouvrir au plus grand monde. Or l'imbrication d'une dimension prescriptive au cœur de chacun de ces projets nous semble particulièrement révélatrice du positionnement singulier des bibliothèques en la matière.

## **3. Encourager la participation des utilisateurs**

### ***Vers un échange de savoir-faire***

Les actions culturelles, outre leur accroissement, ont donc connu une inflexion en se détachant des collections. Les conférences savantes et lectures de textes qui prédominaient à l'origine se voient aujourd'hui de plus en plus concurrencées par des ateliers où les publics sont invités à agir et non plus seulement écouter. Le contenu des ateliers peut varier : jeux, bricolage, informatique... Peu importe, semble-t-il, tant qu'ils favorisent une participation active des utilisateurs, laquelle va

---

107. Raphaëlle Bats, « Bibliothécaires, participation et expertise métier », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 2017 [consulté le 24 février 2020], n° 13, p. 96-104. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2017-13-0096-012>>.



parfois jusqu'à l'animation de l'atelier : les bibliothèques se sont mises à suggérer des ateliers participatifs, construits par les usagers eux-mêmes. La bibliothèque Louise Michel, à Paris, est l'une des premières à avoir pris ce virage<sup>108</sup>, qui caractérise surtout les nouveaux établissements, telle la bibliothèque Lacassagne, à Lyon. Cette dernière, qui s'est construite sur un projet très collaboratif, encourage ainsi la participation des usagers par de multiples moyens, à travers des ateliers de loisirs créatifs intitulés « C'est moi qui l'ai fait ! » : « Bijoux, déco, tricot... Venez partager vos savoir-faire à la bibliothèque. L'occasion de faire découvrir à votre tour vos petits secrets de fabrication ! » ou en organisant des BiblioRemix qui consistent à repenser la bibliothèque avec ses publics.

Ainsi se développe l'échange de savoir-faire dans les bibliothèques, parfois prolongé par l'animation de réseaux collaboratifs en ligne. La médiathèque de Languidic, dans le Morbihan, a comme cela décidé de fédérer ses usagers autour de la plateforme Steeple pour lancer un « réseau d'échanges de savoirs ». Une fois inscrits sur la plateforme, les abonnés ont accès à un certain nombre de services : recommandation de documents, informations pratiques sur les activités de la médiathèque, petites annonces émises par d'autres usagers, offres de service entre pairs... Tout est imaginable. La liste des services est d'ailleurs édifiante de ce point de vue : des « bonnes idées lecture » aux recettes de cuisine, partages de bons plans et jusqu'au covoiturage, la bibliothèque devient un point d'entrée pour des informations qui dépassent de loin le cadre de ses murs et de son action et entendent la notion de savoir et de connaissance dans une acception très large. Le bibliothécaire se retrouve animateur de cette communauté dont l'objectif, affiché par la directrice de l'établissement, est de mobiliser les savoirs individuels au profit du collectif et ainsi créer du lien social, élargir le nombre d'abonnés... identifier la bibliothèque comme un lieu de ressources, en somme<sup>109</sup>.

Cette démarche ne laisse pas d'interroger sur la valeur ajoutée d'un bibliothécaire *community manager* sans réelle intervention sur le réseau. Le temps consacré à la modération est en effet estimé à une heure par semaine, or aucune éditorialisation ni curation ne peuvent être réalisées en si peu de temps. La prescription s'appuyait sur une expertise du bibliothécaire, capable de sélectionner des documents et des savoirs pour les mettre à la portée du public – et à même de décider de la meilleure manière pour le faire. Plus rien de tel ici. Il semble bien, en effet, que la prescription cède le pas devant autre chose. L'intérêt de cette démarche résiderait-elle alors dans la parole qu'elle libère chez les usagers, dans l'espace qu'elle accorde ? Au point de remettre en cause l'identité des bibliothèques de lecture publique ?

### *Qu'est-ce que la participation ?*

Attachons-nous, avant de proposer des éléments de réponse, à définir plus précisément ce que l'on entend par « participation », le concept s'étant popularisé dans la langue courante au point de se trouver parfois vidé de sens. En rattachant la

---

108. Hélène Certain, « "Participation toi-même !" Ou comment les usagers s'engagent à la bibliothèque Louise Michel », in Raphaëlle Bats, *Construire des pratiques participatives en bibliothèque*, op. cit.

109. « Un réseau d'échange de savoirs entre adhérents avec Steeple » [en ligne], Rencontres nationales des bibliothécaires musicaux, 2016 [consulté le 23 février 2020]. Disponible à l'adresse : <[https://fr.slideshare.net/acim\\_asso/le-reseau-dchange-de-savoirs-entre-adhrents-de-la-mdiathque-languidic-avec-steeple](https://fr.slideshare.net/acim_asso/le-reseau-dchange-de-savoirs-entre-adhrents-de-la-mdiathque-languidic-avec-steeple)>.

participation à l'héritage de l'*agora* grecque, Raphaëlle Bats lui donne d'emblée une dimension politique. Ce que vient confirmer la définition qu'elle en propose :

Une définition généralement admise considère que la participation peut prendre trois formes, qui sont autant de niveaux successifs : information, délibération, décision. On parle de niveaux car l'implication dans un projet n'est pas la même selon que l'on en est informé, que l'on est consulté à travers des délibérations ou que l'on prend part activement à des décisions sur l'évolution de ce projet. Cependant, ces niveaux sont successifs, car il faut d'abord être informé pour pouvoir délibérer, et délibérer pour pouvoir décider<sup>110</sup>.

Sur cet arrière-plan politique, poser la question de la participation en bibliothèque revient à s'interroger sur sa place dans la cité – comme y invite tout naturellement son statut d'institution publique – et à comprendre ce qui fait sa spécificité. Puisque la notion d'information est à la base de la participation, l'existence d'un lieu permettant l'accès à la connaissance comme la bibliothèque s'en trouve d'autant plus nécessaire. Mais la spécificité de cette connaissance réside désormais dans sa dimension collective : ce que cherche la bibliothèque, ce n'est pas tant à améliorer son taux de prêt ou à conquérir de nouveaux usagers qu'à réinventer un espace propice à l'acquisition d'un savoir commun<sup>111</sup>. D'un espace commun, on dérive assez naturellement à un espace où l'on élabore en commun, et ce savoir collectif devient aussi collaboratif.

En effet, l'échange de savoir-faire, le partage de connaissances individuelles – pratiques ou intellectuelles – participent à l'accroissement du savoir, ce qui leur donne tout naturellement une place en bibliothèque. L'essor et surtout l'évolution des actions culturelles en bibliothèque témoigne donc de cet élan mobilisateur. Et, dans une certaine mesure, les collections suivent la même évolution : on voit en effet les établissements accorder une place de plus en plus importante au jeu sous toutes ses formes – jeu vidéo, jeu de société, *escape game*, jeu de rôle organisé par la bibliothèque –, pratique collective par excellence. Ainsi, tandis que le lieu se reconfigure pour donner corps au primat de l'utilisateur, les contenus s'ancrent eux aussi dans une dimension participative. Avec la participation, en somme, la bibliothèque s'engage dans la voie de la démocratisation culturelle.

C'est là que la participation, revendiquée et recherchée par les élus trouve à s'exprimer de la façon la plus naturelle qui soit, dans la coconstruction d'un savoir, dans la coconstruction d'une source de savoir (la collection) ou dans le partage de savoirs profanes (ateliers animés par des usagers).

[La bibliothèque] est le lieu où les savoirs une fois produits et mis en forme, sont exposés, acquérant par là une certaine forme de reconnaissance<sup>112</sup>.

#### ***La fin de la prescription ?***

L'aboutissement naturel de la participation est-il la disparition de la prescription ? Pas nécessairement : on se souvient que le militantisme des

---

110. Raphaëlle Bats, *Construire des pratiques participatives en bibliothèque*, op. cit.

111. Patrick Bazin, « Plus proche des lointains », art. cit.

112. Raphaëlle Bats, « Les enjeux et les limites de la participation : le rôle des bibliothèques », in *id.* (dir.), *Construire des pratiques participatives en bibliothèque*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, « La boîte à outils », 2015.

bibliothèques tend à s'incarner dans une posture plus que dans la recommandation de telle ou telle collection. De la même façon, le primat de la participation ne tient-il pas aujourd'hui de l'injonction ? L'engagement que cela suppose des bibliothécaires comme des usagers donne en effet une dimension quasi militante à cette dynamique.

Par ailleurs, le fait que ces ateliers, même animés par des usagers, soient organisés au sein de la bibliothèque, ne leur confère-t-il pas une forme de reconnaissance institutionnelle qui vaut recommandation ? La bibliothèque apporte une aide, un service, guide, oriente... mais dans le sens qu'elle estime souhaitable. Prenons, à titre d'exemple, l'animation d'un atelier DIY sur la fabrication du shampoing solide comme celui proposé par la bibliothèque de la Croix-Rousse à Lyon à l'automne 2019. Cette proposition en dit long sur le positionnement de l'institution vis-à-vis du courant de l'économie zéro déchet et plus généralement de l'écologie au quotidien. En incitant les usagers à apprendre à faire leurs propres cosmétiques, la bibliothèque plaide pour la réduction des produits manufacturés, pour la préservation de l'environnement et pour l'engagements des publics en ce sens. La tonalité du texte de présentation de l'atelier, reproduit ci-dessous, reste relativement neutre mais l'intention de la démarche, elle, est claire.

#### FABRIQUER SON SHAMPOING SOLIDE

Samedi 12 octobre à 14h

**BIBLIOTHÈQUE DU 4<sup>e</sup>**

*Atelier animé par l'association Zéro Déchet.*

L'association Zéro Déchet Lyon débutera par un exposé sur l'intérêt de faire soi-même son shampoing en termes de déchets, d'impact sur l'environnement, d'impact sur la santé et d'économies. Il sera suivi par un échange avec les participant(e)s sur la protection de l'environnement. Ensuite, une présentation sera faite des ingrédients pour composer votre shampoing. En famille (à partir de 8 ans), sur inscription.

Avec ce type de proposition, la bibliothèque renoue donc avec une forme d'injonction militante semblable à celle que nous avons identifiée plus tôt, même si moins nettement formulée. Mais là où nous n'avions vu que du militantisme, nous pouvons à présent, à l'aune de nos analyses, lire davantage d'éléments :

- un *accès à l'information* : pour qui veut faire ses propres cosmétiques, il n'est pas toujours facile de trouver la bonne marche à suivre et des informations fiables. La bibliothèque offre donc sa garantie d'autorité à l'association choisie et estampille par là même les informations qui sont données ;

- la *recherche d'une autonomie de l'utilisateur* : l'objectif n'est pas de maintenir coûte que coûte une autorité de la bibliothèque mais de doter les usagers d'un savoir qui leur permettra au contraire d'avancer seuls par la suite, conformément aux principes de la facilitation ;

- *générer une action à court-terme et un engagement à plus long terme* – dans la démarche zéro déchet pour l'exemple que nous analysons ;

- *promouvoir, enfin, une vision de la société*. La dimension édifiante qui se nichait dans les premières occurrences de la prescription que nous avons analysées, à savoir lire les « bons » livres, n'a pas complètement disparu : elle s'est simplement déportée sur d'autres sujets. De même qu'une certaine littérature avait droit de cité

### III. Ouvrir les portes de la bibliothèque : quand la prescription change de camp

en bibliothèque, c'est aujourd'hui une certaine attitude, citoyenne, qui a sa légitimité et que dessinent en creux les ateliers et animations proposés dans les établissements de lecture publique.

On voit donc cohabiter en bibliothèque la promotion d'une lecture loisir avec la volonté de donner accès au savoir et à la culture, et la défense d'une certaine façon d'être dans la cité – si bien qu'il est légitime de parler, comme nous l'avons fait, d'une « politique de la prescription ». Cette hybridité, qui fait toute la complexité et la richesse de la lecture publique, ressort donc dans les différentes entreprises de prescription que nous avons vues à l'œuvre et explique le maintien d'une position en surplomb du bibliothécaire, garant de la direction qu'il souhaite donner à son travail. Il y a donc un réel enjeu pour le bibliothécaire à rester maître de ce qu'il recommande ou laisse se recommander au nom de l'institution. Remettre une partie du pouvoir entre les mains des usagers par la participation n'implique pas d'y renoncer totalement : une forme de prescription reste sous-jacente à toute activité en bibliothèque qui fait toute sa singularité et consacre sa vocation démocratique au cœur de la cité.



## CONCLUSION

---

Aborder les bibliothèques de lecture publique sous l'angle de la prescription en dit beaucoup sur le positionnement des professionnels et sur l'évolution du métier et les tensions qui continuent de le traverser. La figure du bibliothécaire prescripteur à l'ancienne, si largement remise en cause, a indéniablement évolué au profit d'une ouverture et d'un décentrement de l'institution, qui s'est affranchie du primat des collections pour se focaliser sur l'usager et le développement de services.

Pour autant, l'évolution du métier et de l'institution ne semble pas devoir tirer un trait sur la prescription mais simplement remettre en cause les conditions de son exercice et sa finalité. En effet, les éléments constitutifs de celle-ci demeurent :

- une dimension injonctive, qui peut s'exprimer dans la tonalité ou dans le dispositif mis en œuvre pour orienter les choix de l'utilisateur ;
- une position en surplomb du professionnel grâce à son rôle d'expert, de sachant ;
- une volonté d'influer sur les décisions d'un individu ou d'un groupe.

Dans une société gouvernée par le numérique qui impose en permanence d'arbitrer entre un nombre croissant de propositions sans qu'on en ait toujours le temps, l'envie ou les outils, la prescription s'est imposée comme un recours indispensable. Les prescripteurs d'un nouveau genre ont fleuri, aidés par les progrès technologiques qui ont favorisé l'émergence de pratiques de recommandations sociales et algorithmiques, grâce à l'analyse de nos données. Notre attention, notre capacité à choisir et décider dans tous les domaines se voient ainsi largement encadrées et le libre-arbitre apparaît plus comme une illusion que comme une réalité.

Dans ce contexte, la prescription proposée par la bibliothèque s'offre paradoxalement comme une échappatoire qui vise à redonner aux citoyens les clés de leurs choix. Une injonction quasi médicale, en somme, à récupérer la maîtrise de l'information qui passe par une mobilisation citoyenne des usagers, appelés à coconstruire la cité à laquelle ils aspirent. Ainsi la promotion d'une lecture plaisir, la rénovation des formes de recommandation qui n'hésitent pas à jouer la carte de la séduction pour augmenter leur efficacité, la segmentation précise de collections susceptibles de parler à des publics éloignés de la culture, le déploiement d'outils à distance qui contribuent à prolonger le discours de la bibliothèque, la valorisation d'une culture moins médiatisée, le développement d'ateliers favorisant l'échange des savoirs et l'accroissement d'une connaissance collective... Tout ce qui fait la singularité de la prescription en bibliothèque, en somme, se voit réinvesti dans ce but :

- son caractère intempestif, à contre-courant des modes et de la surmédiation qui l'autorise à prendre le temps de la découverte, de l'exploration, de l'écoute et de la curation ;
- sa capacité à s'extraire de la logique du star-system pour s'aventurer sur le terrain de la diversité culturelle et permettre une découverte qui en soit vraiment une ;
- sa capacité à cibler ses usagers et donc à répondre à leurs attentes de façon plus fine que les algorithmes grâce à une curation essentiellement manuelle ;

- son discours institutionnel qui offre une garantie de confiance quand les discours des algorithmes et des pairs pèchent souvent par leur manque de source authentifiée...

Ce que viserait donc la bibliothèque, c'est à produire une prescription qui redonne finalement toute son autonomie à l'utilisateur sans craindre de s'inspirer de toutes les autres formes de prescription :

- sans être un média, elle offre une source de production authentifiée ;
- sans être un libraire, elle sait mettre en œuvres des techniques commerciales ;
- sans algorithme, elle cible les usagers pour produire une recommandation qui s'appuie sur leurs envies ;
- tout en restant en surplomb, elle organise une recommandation par les pairs au sein de l'institution...

En somme, la bibliothèque ne se pose pas en concurrente des autres formes de prescriptions, mais en complémentarité pour tenir un propos singulier qui lui donne toute sa pertinence et fait sa force.

N'allons pas penser que toutes les tensions se voient résolues : le terme reste entaché d'une connotation négative et beaucoup de professionnels répugnent à lorgner du côté des prescripteurs, notamment commerciaux, de peur de voir la bibliothèque y perdre son âme. Par ailleurs, la méconnaissance des outils qu'elle déploie, la réticence de certains usagers à accorder du crédit à ses prescriptions montre bien que la proposition doit encore gagner en force – ce qui passe sans doute par une affirmation plus nette de ce rôle dont nous avons vu qu'il affleurerait en de nombreux endroits, sans être toujours clairement assumé ni reconnu.

Mais il semble bien qu'il faille réhabiliter la notion de prescription en bibliothèque en montrant que, non seulement elle y est toujours à l'œuvre en dépit de discours inverses, mais que son exercice a surtout pris une nette tonalité politique : ne concourt-elle pas, désormais, à l'émancipation de l'individu par son accession au savoir – plus que son accession, on dirait même son appropriation ? Ne révèle-t-elle pas la mise en œuvre d'une réflexion collective et citoyenne, la mobilisation des énergies à la définition d'un espace commun ? Or c'est bien là la vocation démocratique de toute société.

Prescrire en bibliothèque par une conjonction de collections, d'animations, de services, prescrire *la* bibliothèque pour faire démocratie, bien loin de se couper du monde, c'est en somme réinventer un moyen d'être au monde.



## SOURCES

---

### ENTRETIENS INDIVIDUELS

- **Raphaëlle BATS**, responsable des relations internationales de l'ENSSIB, 30 janvier 2019.
- **Nicolas BEUDON**, consultant et formateur, ancien directeur de la médiathèque de Sept Lieux de Bayeux (14), 6 novembre 2019.
- **Guillaume BOUTIN**, président et cofondateur de SensCritique, 27 janvier 2020.
- **Cécile COMTE**, responsable des secteurs Adultes des médiathèques de Lorient (56), responsable du dispositif « Je ne sais pas quoi lire », 17 janvier 2020.
- **Vanessa DEROUEN**, responsable du service Eurêkoi, BPI, 10 janvier 2020.
- **Romain GAILLARD**, adjoint du chef du bureau des Bibliothèques et de la Lecture de Paris (75), 24 juillet 2019.
- **Anita GONZALEZ**, directrice adjointe de la médiathèque Michel-Bézian de Gujan-Mestras (33), 25 juillet 2019
- **Éric PETROTTO**, directeur général 1DLab, 30 janvier 2020.
- **Jérôme POUCHOL**, directeur de la Politique documentaire et du SID de la Médiathèque Intercommunale Istres Ouest Provence (13), 16 octobre 2019.
- **Françoise SARNOWSKI**, consultante et formatrice en accessibilité, 17 janvier 2020.
- Équipes de la Bibliothèque municipale de Lyon, septembre- décembre 2019. Le stage professionnel que j'ai effectué de septembre à décembre 2019 m'a donné l'occasion de rencontrer près d'une trentaine d'agents du réseau lyonnais, engagés dans les équipes, responsables des bibliothèques d'arrondissement ou des départements thématiques de la Part-Dieu. Cette plongée au sein d'un établissement de lecture publique qui se caractérise à la fois par son dynamisme et la très grande variété de ses agents et de ses propositions m'a offert un terrain extrêmement précieux. Sans citer individuellement tous les agents interrogés, ces rencontres et ces échanges ont été l'une des sources essentielles de ce travail.

## SITES, BLOGS ET RÉSEAUX SOCIAUX DE BIBLIOTHÈQUES

Toutes ces références ont été vérifiées le 28 février 2020.

### Sites de bibliothèques

*Bordeaux* : <https://mediatheques.bordeaux-metropole.fr/>

*Brest* : <https://bibliotheque.brest-metropole.fr/>

*Gujan-Mestras* : <https://mediatheques.agglo-cobas.fr/gujanmestras>

*Istres Ouest Provence* : <https://www.mediathequeouestprovence.fr/>

*Lyon* : <https://www.bm-lyon.fr/>

*Metz* : <https://bm.metz.fr/>

*Toulouse* : <https://www.bibliotheque.toulouse.fr/>

*Vaulx-en-Velin* : <https://bm.mairie-vaulxenvelin.fr/>

### Blogs de bibliothèques

#### *Blogs collectifs*

Everitouthèque : <<http://everitouthèque.viabloga.com/>>

Gironde Music Box : <<https://www.girondemusicbox.fr/>>

Ziklibrenbib : <<http://www.acim.asso.fr/ziklibrenbib/>>

YALSA : <<http://yalsa.ala.org/blog/>>

#### *Bibliothèque de Levallois*

Liseur : <<https://liseurblog.wordpress.com/>>

Cin'Eiffel : <<https://cineiffelblog.wordpress.com/>>

Bref : <<https://leblogbref.wordpress.com/>>

Déclic musique : <<https://declicmusique.wordpress.com/>>

La Petite Fabrique numérique :  
<<http://lapetitefabriquenumerique.wordpress.com/>>

Levallois mémoires : <<https://levalloismemoires.wordpress.com/>>

#### *Bibliothèque Louise Michel (Paris 19)*

Louise et les canards sauvages : <<https://biblouisemichel.wordpress.com/>>

#### *Bibliothèques de Metz*

Miss Media : <http://missmediablog.fr/>

#### *Médiathèque de la Canopée (Paris 1)*

La Fabrique à idées : <<https://bibliothequecanopee.wordpress.com/>>

## Webzines

*Balises* : <<https://balises.bpi.fr/>>

*L'Influx* : <<http://www.linflux.com/>>

## Pages Facebook

### *Pages institutionnelles*

*Bibliothèque des Champs libres (Rennes)* :

<<https://www.facebook.com/bibchampslibres/>>

*Bibliothèque de Toulouse* :

<<https://www.facebook.com/Bibliotheque.Toulouse/>>

*Bibliothèque Louise Michel (Paris)* :

<<https://www.facebook.com/bibliothequelouisemichel/>>

*Bibliothèque municipale de Grenoble* :

<<https://www.facebook.com/bmgrenoble/>>

*Bibliothèque municipale de Lyon*

<[https://www.facebook.com/bibliothequemunicipaledelyon/?ref=br\\_rs](https://www.facebook.com/bibliothequemunicipaledelyon/?ref=br_rs)>

*Bibliothèques de Bordeaux* :

<<https://www.facebook.com/bibliotheques.bordeaux/>>

*Bibliothèques médiathèques de Metz* :

<<https://www.facebook.com/MissMedia/>>

*BPI – Bibliothèque publique d'information* :

<<https://www.facebook.com/bpi.pompidou/>>

*Eurêkoi* :

<<https://www.facebook.com/eurekoi/>>

*Médiathèques de Brest* :

<<https://www.facebook.com/bibliobrest/>>

### *Groupes professionnels*

« Professionnels des bibliothèques » :

<[https://www.facebook.com/groups/198665280161638/?ref=group\\_header](https://www.facebook.com/groups/198665280161638/?ref=group_header)>

« Tu sais que tu es bibliothécaire quand... » :

<[https://www.facebook.com/groups/tusaisquetuesbibliothecairequand/?ref=group\\_header](https://www.facebook.com/groups/tusaisquetuesbibliothecairequand/?ref=group_header)>

## Comptes Instagram

*Bibliothèque de Grenoble* : @bmdegrenoble

*Bibliothèque des Champs libres (Rennes)* : @bibchampslibres

*Bibliothèque Louise Michel (Paris)* : @biblouisemichel

*Bibliothèque municipale de Lyon* : @bm\_lyon

*Bibliothèques de Bordeaux* : @bibliotheques.bordeaux

*BPI – Bibliothèque publique d’information* : @bpi\_pompidou

*Tu vas voir ce que tu vas lire* : @tu\_vas\_voir\_ce\_que\_tu\_vas\_lire

## **PLATEFORMES DE RECOMMANDATION SOCIONUMÉRIQUE ET SITES MARCHANDS**

Amazon : <<https://www.amazon.fr/>>

Babelio : <<https://www.babelio.com/>>

Decitre : <<https://www.decitre.fr/>>

Deezer : <<https://www.deezer.com/fr/>>

Divercities : <<https://divercities.eu/>>

Eurêkoi : <<https://www.eurekoi.org/>>

Fnac : <<https://www.fnac.com/>>

Je ne sais pas quoi lire :

<<http://www.jenesaispasquoilire.net/indexJNSPQL.html>>

Netflix : <<https://www.netflix.com/>>

SensCritique : <<https://www.senscritique.com/live>>

Spotify : <<https://www.spotify.com/fr/>>

Youtube : <<https://www.youtube.com/>>

## BIBLIOGRAPHIE

---

### Textes de référence des bibliothèques publiques

Bibliothèque pour l'accès libre à l'information et au savoir, « Charte du droit fondamental des citoyens à accéder à l'information et au savoir par les bibliothèques » [en ligne], juillet 2018 [consulté le 14 février 2020]. Disponible à l'adresse : <<https://www.abf.asso.fr/4/152/533/ABF/charte-bib-lib>>.

« Code de déontologie du bibliothécaire » [en ligne], mars 2003 [consulté le 14 février 2020]. Disponible à l'adresse : <<https://www.abf.asso.fr/6/46/78/ABF/code-de-deontologie-du-bibliothecaire>>.

Conseil supérieur des bibliothèques, « Charte des bibliothèques » [en ligne], 1991 [consulté le 26 février 2020]. Disponible à l'adresse : <<https://www.abf.asso.fr/6/46/190/ABF/charte-des-bibliotheques>>.

« Manifeste de l'IFLA/Unesco sur la bibliothèque publique » [en ligne], 1994 [consulté le 14 février 2020]. Disponible en ligne : <<https://www.ifla.org/FR/publications/manifeste-de-l-ifla-unesco-sur-la-bibliotheque-publique-1994>>.

« Recommandations aux libraires, aux bibliothécaires et à leurs collectivités » [en ligne], 2003, mise à jour en 2010 [consulté le 14 février 2020]. Disponible à l'adresse : <[http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/textes\\_reference/recommandations\\_libraires.pdf](http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/textes_reference/recommandations_libraires.pdf)>.

### Rapports et études

#### *Rapports ministériels*

Ministère de la Culture, DGMIC, « Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016 » [en ligne], juin 2017 [consulté le 12 février 2020]. Disponible à l'adresse : <<https://www.culture.gouv.fr/content/download/164877/1847464/version/3/file/Etude%20publics%20et%20usages%20version%20def.pdf>>.

Ministère de la Culture, DGMIC, « Baromètre des prêts et des acquisitions 2018 » [en ligne], avril 2019 [consulté le 25 février 2020]. Disponible à l'adresse : <[https://www.culture.gouv.fr/content/download/258345/file/Barom%C3%A8tre%202018\\_VF.pdf?inLanguage=fr-FR](https://www.culture.gouv.fr/content/download/258345/file/Barom%C3%A8tre%202018_VF.pdf?inLanguage=fr-FR)>.

Ministère de la Culture, DGMIC, « Palmarès des prêts et des acquisitions 2018 » [en ligne], avril 2019 [consulté le 25 février 2020]. Disponible à l'adresse : <[https://www.culture.gouv.fr/content/download/258346/file/Palmar%C3%A8s\\_20](https://www.culture.gouv.fr/content/download/258346/file/Palmar%C3%A8s_20)>.

18\_VF.pdf?inLanguage=fr-FR>.

### ***Rapports et analyses produits par les bibliothèques***

BOUGEARD-PIERRON, Sylvie, « Enquête qualitative 2016. Bibliothèque municipale de Lyon », 2016.

« Prêtés et rendus. Une analyse de la politique documentaire du réseau des médiathèques de Plaine Commune » [en ligne], 2011 [consulté le 10 octobre 2019]. Disponible à l'adresse : <<http://poldoc.enssib.fr/sites/poldoc.enssib.fr/files/poldoc/documents/pretes-et-rendus.pdf>>.

### **Blogs professionnels**

*Babelthèque* [en ligne], <http://www.babeltheque.fr/> [consulté le 26 février 2020].

BEUDON, Nicolas, *Nicolas Beudon* [en ligne], et notamment : « Vous ne connaissez rien au merchandising (et vous avez tort !) », 9 février 2017 [consulté le 1<sup>er</sup> février 2020]. Disponible à l'adresse : <<http://nicolas-beudon.com/2017/02/09/merchandising/>> ; « Focus merchandising 1 : Amazon books », *Nicolas Beudon* [en ligne], 30 mars 2019 [consulté le 1<sup>er</sup> février 2020]. Disponible à l'adresse : <<http://nicolas-beudon.com/2019/03/30/focus-merchandising-1-amazon-books>>.

CHAIMBAULT-PETITJEAN, Thomas, *Vagabondages* [en ligne] et notamment : « Applis de recommandation », 6 juin 2012 [consulté le 5 novembre 2019]. Disponible à l'adresse : <<http://www.vagabondages.org/post/2012/06/06/Aplis-de-recommandation>> ; « Et les petits poneys, ils lisent quoi ? », 27 mai 2014 [consulté le 5 novembre 2019]. Disponible à l'adresse : <<http://www.vagabondages.org/post/2014/05/27/Et-les-petits-poneys%2C-ils-lisent-quoi>>.

DUJOL, Lionel, *La Bibliothèque apprivoisée* [en ligne], « De la sérendipité en bibliothèque », et notamment « De la sérendipité en bibliothèque », 21 décembre 2010 [consulté le 4 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <<https://labibapprivoisee.wordpress.com/2010/12/21/de-la-serendipite-en-bibliotheque/>>.

*Lirographe* [en ligne], et notamment « Actions de médiation des collections : petite typologie », 22 février 2010 [consulté le 18 février 2020]. Disponible à l'adresse : <<https://lirographe.wordpress.com/2010/09/07/la-mediation-pour-quelles-collections/>>.

MERCIER, Silvère, *Bibliobsession* [en ligne], et notamment : « Je ne sais pas quoi lire : nouveau service des médiathèques de Lorient », 7 octobre 2013

[consulté le 5 novembre 2019]. Disponible à l'adresse : <<http://www.bibliobsession.net/2013/10/07/je-ne-sais-pas-quoi-lire-nouveau-service-des-mediatheques-de-lorient/>> ; « La BPI déploie dans Eurêkoi le service de recommandation Jenesaispasquoilire », 24 mars 2017 [consulté le 5 novembre 2019]. Disponible à l'adresse : <<http://www.bibliobsession.net/2017/03/24/bpi-deploie-eurekoi-service-de-recommandation-jenesaispasquoilire/>>.

« What would they read... », YALSA [en ligne] [consulté le 5 novembre 2019]. Disponible à l'adresse : <<http://www.yalsa.ala.org/thehub/?s=what+would+they+read>>.

## Sociologie de la lecture

BOURDIEU, Pierre et CHARTIER, Roger, « La lecture : une pratique culturelle. Débat entre Roger Chartier et Pierre Bourdieu », in Roger Chartier (dir.), *Pratiques de la lecture*, Paris, Payot & Rivages, « Petite Bibliothèque Payot », 1993.

BOURDIEU, Pierre, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, « Le Sens commun », 1979.

CALVINO, Italo, *Pourquoi lire les classiques ?* Paris, Gallimard, « Folio », 2018.

EVANS, Christophe, « La circulation privée des livres entre les lecteurs », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, janvier 1992 [consulté le 16 juillet 2019], n° 1. Disponible à l'adresse : <<http://bbf.Enssib.fr/consulter/bbf-1992-01-0026-004>>.

GRANJON, Fabien et BERGÉ, Armelle, « De quelques considérations sur la notion d'éclectisme culturel », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 2005, n° 1, p. 55-65.

GUITTET, Emmanuelle, « Lecteurs et lectrices de romans face à la prescription littéraire une enquête sociologique sur les choix de lecture à l'ère numérique », thèse de doctorat, décembre 2018.

HORELLOU-LAFARGE, Chantal et SEGRÉ, Monique, *Sociologie de la lecture*, Paris, La Découverte, « Repères », 2007.

JAUSS, Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*. Paris, Gallimard, « Tel », 1978.

LAHIRE, Bernard, *La Culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, 2006.

—, « Lectures populaires : les modes d'appropriation des textes », *Revue française de pédagogie*, 1993, vol. 104, n° 1, p. 17-26.



PEREC, Georges, *Penser/Classer*, Paris, Hachette, « Textes du XX<sup>e</sup> siècle », 1992.

RENARD, Fanny, « Une approche sociologique des habitudes de lecture. Pour une étude conjointe des contextes scolaire et extra-scolaire », *Éducation et didactique*, juin 2008, vol. 2, n° 1, p. 41-68.

SEIBEL, Bernadette et A.-L., *Lire, faire lire. Des usages de l'écrit aux politiques de lecture*, Paris, Le Monde Éditions, 1995.

## Les bibliothèques : généralités

« La Bibliothèque nationale de France a 25 ans : l'âge de la déraison ? », *Soft Power*, France Culture [en ligne], 26 janvier 2020 [consulté le 5 février 2020]. Disponible à l'adresse : <<https://www.franceculture.fr/emissions/soft-power/soft-power-le-magazine-des-internets-emission-du-dimanche-26-janvier-2020>>.

ACCART, Jean-Philippe (dir.), *Personnaliser la bibliothèque. Construire une stratégie de marque et augmenter sa réputation*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, « La boîte à outils », 2018.

AROT, Dominique, « Les valeurs professionnelles du bibliothécaire », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], janvier 2000 [consulté le 19 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <<http://bbf.Enssib.fr/consulter/bbf-2000-01-0033-001>>.

BAS LORANT, Quentin, DREYFUS, Stéphane, LACUBE, Nathalie, MAUROT, Elodie et ROUDEN, Céline, « La métamorphose des bibliothèques », *La Croix*, 30 août 2019.

BERTRAND, Anne-Marie (dir.), *Quel modèle de bibliothèque ?*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2009.

CALENGE, Bertrand (dir.), *Bibliothécaire, quel métier*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 2004.

COURTY, Héloïse, *Développer l'accueil en bibliothèque. Un projet d'équipe*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, « La boîte à outils », 2017.

DESRUES, Clémence, « Les réticences face aux évolutions du métier de bibliothécaire », mémoire DCB, Enssib, 2019.

DI PIETRO, Christelle (dir.), *Produire des contenus documentaires en ligne. Quelles stratégies pour les bibliothèques ?*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, « La boîte à outils », 2014.

GALAUP, Xavier *et al.*, « Le débat. Neutralité en bibliothèque ? », *Bibliothèque(s)*, juin 2017, n° 88-89, p. 152 sq.

GARAMBOIS, Marie, « Chut ! Faire taire les stéréotypes ? », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], décembre 2017 [consulté le 30 septembre 2019], n° 13. Disponible à l'adresse : <<http://bbf.Enssib.fr/consulter/bbf-2017-13-0128-018>>.

—, « Le métier de bibliothécaire à l'épreuve des stéréotypes », mémoire DCB, Enssib, 2017.

GAUTIER-GENTÈS, Jean-Luc, *Une république documentaire. Lettre ouverte à une jeune bibliothécaire et autres textes*, Paris, Bibliothèque publique d'information/Centre Pompidou, 2004.

MARCEROU-RAMEL, Nathalie (dir.), *Les Métiers des bibliothèques*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, « Bibliothèques », 2017.

MELOT, Michel, *La Sagesse du bibliothécaire*, Paris, L'Œil neuf éditions, 2004.

PENNAC, Daniel, *Gardiens et passeurs*, Montréal, Les 400 coups, 2013.

POISSENOT, Claude, « “Lecture publique” ou “bibliothèques” ? » [en ligne], *Livres Hebdo*, janvier 2020 [consulté le 20 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <<https://www.livreshebdo.fr/article/lecture-publique-ou-bibliotheques>>.

POUCHOL, Jérôme (dir.), *Mutualiser les pratiques documentaires. Bibliothèques en réseau*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, « La Boîte à outils », 2019.

ROONEY-BROWNE, Christine et MCMENEMY, David, « Public libraries as impartial spaces in a consumer society : Possible, plausible, desirable ? », *New Library World*, 23 novembre 2010, vol. 111, p. 455-467.

SCHMIDT, Aaron, ETCHES, Amanda, *Utile, utilisable, désirable. Redessiner les bibliothèques pour leurs utilisateurs* [en ligne], Villeurbanne, Presses de l'Enssib, « La Numérique », 2016 [consulté le 14 février 2020]. Disponible à l'adresse : <<http://www.enssib.fr/presses/catalogue/utile-utilisable-desirable>>.

## **Les publics des bibliothèques : enquêtes**

BERTRAND, Anne-Marie et al., *Les Bibliothèques municipales et leurs Publics. Pratiques ordinaires de la culture*, Paris, Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

EVANS, Christophe (dir.), *Lectures et lecteurs à l'heure d'Internet. Livre, presse, bibliothèques*. Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, « Bibliothèques », 2011.

—, CAMUS, Agnès et CRETIN, Jean-Michel, *Les Habités. Le microcosme*

*d'une grande bibliothèque*, Paris, Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, « Études et Recherches », 2000.

MARESCA, Bruno *et al.*, *Les Bibliothèques municipales en France après le tournant Internet. Attractivité, fréquentation et devenir*, Paris, Éditions de la Bibliothèque publique d'information, « Études et recherche », 2007, p. 89-122.

## Les bibliothèques : prescription et médiation

AUBIN, Yves, « Surproduction romanesque, bibliothèque et prescription », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], mai 2004 [consulté le 2 juillet 2019], n° 3. Disponible à l'adresse : <<http://bbf.Enssib.fr/consulter/bbf-2004-03-0022-004>>.

AUDOUARD, Marie-Françoise, RIMAUD, Mathilde et WIART, Louis, *Des tweets et des likes en bibliothèque. Enquête sur la présence de quatre bibliothèques de lecture publique sur les réseaux sociaux numériques*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, « Papiers », 2017.

BAUDOT, Anne, « Le manga en bibliothèque publique », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], mai 2010 [consulté le 30 septembre 2019], n° 3. Disponible à l'adresse : <<http://bbf.Enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0062-011>>.

—, « Les “mauvais genres” dans les bibliothèques publiques : l'exemple du manga », mémoire DCB, Enssib, 2009.

BAZIN, Patrick, « Plus proches des lointains », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], mars 2004 [consulté le 8 janvier 2020], n° 2. Disponible à l'adresse : <<http://bbf.Enssib.fr/consulter/bbf-2004-02-0008-002>>.

BERTRAND, Anne-Marie, « L'offre et la demande : un éclairage américain », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], mai 2010 [consulté le 29 janvier 2020], n° 3. Disponible à l'adresse : <<http://bbf.Enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0022-004>>.

—, « Médiation, numérique, désintermédiation : une nouvelle astronomie », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], mai 2013 [consulté le 14 janvier 2020], n° 3. Disponible à l'adresse : <<http://bbf.Enssib.fr/consulter/bbf-2013-03-0023-004>>.

CALENGE, Bertrand, « La collection entre offre et demande », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 2001 [consulté le 14 février 2020], vol. 46, n° 2, p. 40-48. Disponible à l'adresse : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-02-0040-003>>.

—, *Les Bibliothèques et la Médiation des connaissances*, Paris, Édition du

Cercle de la librairie, « Bibliothèques », 2015.

CHAIMBAULT-PETITJEAN, Thomas, « Médiation numérique et jeunesse », in Françoise Legendre (dir.), *Bibliothèques, enfance et jeunesse*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2015, p. 244-248.

DELOULE, Madeleine, « Choisir les romans », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, juillet 1988 [consulté le 8 janvier 2020], n° 4. Disponible à l'adresse : <<http://bbf.Enssib.fr/consulter/bbf-1988-04-0276-002>>.

DOUSSOT, Véronique, « La recommandation musicale en médiathèque » [en ligne], *ACIM*, 5 novembre 2014 [consulté le 3 février 2020]. Disponible à l'adresse : <<https://www.acim.asso.fr/2014/11/la-recommandation-musicale-en-mediathèque/>>.

GALAUP, Xavier, *Développer la médiation documentaire numérique*. Villeurbanne, Presses de l'Enssib, « La boîte à outils », 2012.

LAHARY, Dominique, « Pour une bibliothèque polyvalente. À propos des best-sellers en bibliothèque » [en ligne], *Bulletin d'informations de l'ABF*, 2000 [consulté le 1<sup>er</sup> février 2020], n° 189. Disponible à l'adresse : <<http://www.lahary.fr/pro/2000/ABF189-bibliotheque-polyvalente.htm>>.

LESCURIEUX, Romain, « Paris : Le personnel d'une bibliothèque harcelé après avoir invité des drag-queens à lire des contes non-genrés », *20 Minutes* [en ligne], 21 mars 2019 [consulté le 27 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <<https://www.20minutes.fr/paris/2477171-20190320-paris-bibliotheque-harcelee-apres-avoir-invite-drag-queens-lire-contes-non-genres>>.

MÉRAT, Alix, « Un best-seller à la bibliothèque ! Modalités pratiques et enjeux d'un « rayon best-sellers », mémoire DCB, Enssib, 2017.

OLLIVIER, Gilles, « Saint-Brieuc. Des arbres à livres ont poussé à la prison », *Ouest-France.fr* [en ligne], 19 octobre 2016 [consulté le 17 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <<https://www.ouest-france.fr/bretagne/saint-brieuc-22000/saint-brieuc-des-arbres-livres-ont-pousse-la-prison-4572362>>.

PETIT, Iris, « Pleins feux sur les best-sellers », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], janvier 2016 [consulté le 4 février 2020]. Disponible à l'adresse : <<http://bbf.Enssib.fr/consulter/bbf-2016-09-0096-010>>.

POISSENOT, Claude, « Enquête sur la présence des succès de librairie dans les médiathèques » [en ligne], 2004 [consulté le 14 février 2020]. Disponible à l'adresse : <[https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00000973/document](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000973/document)>.

RABOT, Cécile, *La Construction de la visibilité littéraire en bibliothèque*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2015.

–, « Les “coups de cœur” d’une bibliothèque de lecture publique. Valeurs et enjeux professionnels d’une sélection littéraire », *Culture & Musées*, vol. 17, n° 1, 2011, p. 63-84.

SIMÉONE, Christine, « Quand les bibliothécaires font le pari d’être aussi efficaces que Google » [en ligne], 17 mars 2018 [consulté le 7 janvier 2020]. Disponible à l’adresse : <<https://www.franceinter.fr/culture/mieux-que-google-les-bibliothecaires-donnent-des-resultats-de-recherche-sur-mesure-et-en-ligne>>.

## **Les bibliothèques : vocation sociale et pratiques participatives**

AUDOIRE, Carine, « Construire des pratiques participatives en bibliothèque », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, janvier 2016. Disponible à l’adresse : <[http://bbf.Enssib.fr/tour-d-horizon/construire-des-pratiques-participatives-en-bibliotheque\\_66800](http://bbf.Enssib.fr/tour-d-horizon/construire-des-pratiques-participatives-en-bibliotheque_66800)> [consulté le 11 juillet 2019].

BATS, Raphaëlle, « Bibliothécaires, participation et expertise métier », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], décembre 2017 [consulté le 30 septembre 2019], n° 13. Disponible à l’adresse : <<http://bbf.Enssib.fr/consulter/bbf-2017-13-0096-012>>.

– (dir.), *Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques*, Villeurbanne, Presses de l’ENSSIB, « La Boîte à outils », 2015.

CERTAIN, Hélène, « Bibliothèque familiale et familiale. L’exemple de la bibliothèque Louise Michel », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], mars 2013 [consulté le 3 février 2020], n° 2. Disponible à l’adresse : <<http://bbf.Enssib.fr/consulter/bbf-2013-02-0060-009>>.

CHAPDELAINE, Vincent, « Vers une bibliothèque participative », *Acfas magazine* [en ligne], 3 mars 2013 [consulté le 2 juillet 2019]. Disponible à l’adresse : <[https://www.acfas.ca/publications/decouvrir/2013/03/vers-bibliotheque-participative?utm\\_source=rss&utm\\_medium=rss&utm\\_campaign=vers-une-bibliotheque-participative-acfas](https://www.acfas.ca/publications/decouvrir/2013/03/vers-bibliotheque-participative?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=vers-une-bibliotheque-participative-acfas)>.

DAVID, Bruno, « Le manège enchanté des bibliothécaires », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, novembre 2004 [consulté le 8 janvier 2020], n° 6. Disponible à l’adresse : <<http://bbf.Enssib.fr/consulter/bbf-2004-06-0087-001>>.

GIRARD, Hélène, « La bibliothèque “troisième lieu” permet de tisser du lien social » [en ligne], *La Gazette des communes*, 30 novembre 2015 [consulté le 14 février 2020]. Disponible à l’adresse : <<https://www.lagazettedescommunes.com/417841/la-bibliotheque-troisieme-lieu-permet-de-tisser-du-lien-social/>>.

MASSE, Max, « Qu'est-ce que la facilitation ? », *Andralogiques* [en ligne], 15 juin 2019 [consulté le 2 juillet 2019]. Disponible à l'adresse : <<http://santetravail.hypotheses.org/761>>.

PROST, Julien, « De la prescription à la facilitation », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], janvier 2018 [consulté le 11 juillet 2019]. Disponible à l'adresse : <<http://bbf.Enssib.fr/consulter/bbf-2018-16-0106-015>>.

RABOT, Cécile, « La démocratisation culturelle par les bibliothèques de lecture publique, une préoccupation d'hier ? », *Politiques de la culture* [en ligne], 2 juin 2014 [consulté le 14 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <<https://chmcc.hypotheses.org/482>>.

SAEZ, Guy, « Lecture publique et éducation populaire : des rencontres passées aux défis contemporains communs », *Politiques de la culture* [en ligne], 20 février 2017 [consulté le 23 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <<https://chmcc.hypotheses.org/2789>>.

## Économie de l'attention

LAFORGE, Marie, « La recommandation, ressort de l'économie de l'attention », *Nonfiction.fr le portail des livres et des idées* [en ligne], 31 janvier 2009 [consulté le 10 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <<https://www.nonfiction.fr/article-3750-la-recommandation-ressort-de-leconomie-de-lattention.htm>>.

MICHEAU, Béatrice *et al.*, « La recommandation musicale entre inscriptions documentaires, pratiques sociales, et dispositifs d'écoute », *Études de communication* [en ligne], 2017/2 [consulté le 10 janvier 2020], n° 49, p. 33-56. Disponible à l'adresse : <<https://journals.openedition.org/edc/7014>>.

NIERAT, Clémence, « Et le vainqueur est... la recommandation personnelle », *Nonfiction.fr le portail des livres et des idées* [en ligne], 10 novembre 2010 [consulté le 9 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <[https://www.nonfiction.fr/article-3765-et\\_la\\_vainqueur\\_est\\_la\\_recommandation\\_personnelle.htm](https://www.nonfiction.fr/article-3765-et_la_vainqueur_est_la_recommandation_personnelle.htm)>.

PAINBENI, Sandra, « L'impact de la prescription littéraire dans le processus de décision d'achat d'un roman » [en ligne], 2010 [consulté le 10 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <<https://docplayer.fr/44146526-L-impact-de-la-prescription-litteraire-dans-le-processus-de-decision-d-achat-d-un-roman.html>>.

RIMAUD, Mathilde, « Les booktubeurs vont-ils remplacer les critiques littéraires ? », *La Revue des médias* [en ligne], 21 octobre 2015 [consulté le 5 novembre 2019]. Disponible à l'adresse : <<https://larevuedesmedias.ina.fr/les-booktubeurs-vont-ils-remplacer-les-critiques-litteraires>>.

« Sur la mort du critique culturel », *Nonfiction.fr le portail des livres et des*



*idées* [en ligne], 10 novembre 2010 [consulté le 9 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : [https://www.nonfiction.fr/article-3909-sur\\_la\\_mort\\_du\\_critique\\_culturel.htm](https://www.nonfiction.fr/article-3909-sur_la_mort_du_critique_culturel.htm).

TESTARD, Pierre, « La programmation culturelle à l'heure de l'économie de l'attention », *Nonfiction.fr le portail des livres et des idées* [en ligne], 10 novembre 2010 [consulté le 10 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : [https://www.nonfiction.fr/article-3775-la\\_programmation\\_culturelle\\_a\\_lheure\\_de\\_leconomie\\_de\\_lattention.htm](https://www.nonfiction.fr/article-3775-la_programmation_culturelle_a_lheure_de_leconomie_de_lattention.htm).

–, « Les enjeux de la recommandation. Entretien avec Olivier Ertzscheid », *Nonfiction.fr le portail des livres et des idées* [en ligne], 10 novembre 2010 [consulté le 9 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.nonfiction.fr/article-3749-les-enjeux-de-la-recommandation-entretien-avec-olivier-ertzscheid.htm>.

VERDIER, Henri, « Êtes-vous prêts pour l'abondance ? », *Nonfiction.fr le portail des livres et des idées* [en ligne], 19 octobre 2007 [consulté le 10 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : [https://www.nonfiction.fr/article-140-etes-vous-prets-pour-labondance\\_.htm](https://www.nonfiction.fr/article-140-etes-vous-prets-pour-labondance_.htm).

## **Théorie de la prescription**

CANDEL, Danielle et KIBEE, Douglas A., « Introduction », *Ela. Études de linguistique appliquées*, vol. 2018/3, n° 191, p. 261-265.

CHAPELAIN, Brigitte et DUCAS, Sylvie, *Prescription culturelle. Avatars et médiamorphoses*, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, « Papiers », 2018.

DEBRUYNE, François et PIROLI, Fabrice, « Introduction », *Études de communication. Langages, information, médiations*, décembre 2017, n° 49, p. 7-12.

–, « Prescription et recommandation : agir et faire agir ? », dossier thématique, *Études de communication. Langages, information, médiations* [en ligne], décembre 2017 [consulté le 6 février 2020], n° 49. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/edc/6895>.

DOMENGET, Jean-Claude, « Prescription, recommandation, exploration : une approche temporaliste des usages des médias socionumériques », *Études de communication. Langages, information, médiations* [en ligne], décembre 2017 [consulté le 6 février 2020], n° 49, p. 125-142. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/edc/6895>.

DUCAS, Sylvie et POURCHET, Maria, « De la prescription : comment le livre vient au lecteur », *Communication & langages*, 2014, vol. 179, n° 1, p. 21-31.

WIART, Louis, « Le marché francophone de la prescription littéraire en réseau », in KEMBELLEC, Gérald, *Les Moteurs et Systèmes de recommandation*,



Londres, ISTE Editions, 2014, p. 191-209.

– *La Prescription littéraire en réseaux. Enquête dans l'univers numérique*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, « Papiers », 2017.

### **Recommandation : plateformes et algorithmes**

ALIX, Christophe *et al.*, « D'Allociné à SensCritique : la course aux étoiles », *Libération.fr* [en ligne], 10 novembre 2011 [consulté le 21 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <[https://www.liberation.fr/ecrians/2011/11/10/d-allocine-a-senscritique-la-course-aux-etoiles\\_958219](https://www.liberation.fr/ecrians/2011/11/10/d-allocine-a-senscritique-la-course-aux-etoiles_958219)>.

BOUDER, Robin, « 1D Touch, plateforme de prescription d'ebooks pour les bibliothèques », *Actualitte* [en ligne], 28 juillet 2017 [consulté le 5 novembre 2019]. Disponible à l'adresse : <[https://www.actualitte.com/article/monde-edition/1d-touch-plateforme-de-prescription-d-ebooks-pour-les-bibliotheques/84093?fbclid=IwAR2WeFvjrhkIQ24DvBhHA0Zniy155FQyfsqN1XWT04F\\_-ylYtvkLLbKm6Z8](https://www.actualitte.com/article/monde-edition/1d-touch-plateforme-de-prescription-d-ebooks-pour-les-bibliotheques/84093?fbclid=IwAR2WeFvjrhkIQ24DvBhHA0Zniy155FQyfsqN1XWT04F_-ylYtvkLLbKm6Z8)>.

DELACROIX, Florie, « Comprendre les algorithmes numériques », *Inter CDI* [en ligne], mai-juin 2018 [consulté le 16 juillet 2019], n° 273. Disponible à l'adresse : <<http://www.intercdi.org/fiche-intercdi/comprendre-les-algorithmes-numeriques/>>.

FOURNIER-S'NIEHOTTA, Raphaël, « Les algorithmes de recommandation », *Binaire. L'informatique. Science et technique au cœur du numérique* [en ligne], 27 décembre 2016 [consulté le 3 février 2020]. Disponible à l'adresse : <<https://www.lemonde.fr/blog/binaire/2016/12/27/tout-ce-que-vous-devriez-savoir-sur-la-reco-ou-la-reco/>>.

LABBÉ, Stéphane, « La médiation du livre à l'ère du numérique : l'enjeu des algorithmes de recommandation », *Documentation et bibliothèques*, 2015, vol. 61, n° 1, p. 15-21.

WIART, Louis, « SensCritique et Babelio : comment la lecture sociale évolue-t-elle ? », *La Revue des médias* [en ligne], 28 mai 2014 [consulté le 21 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <<https://larevuedesmedias.ina.fr/senscritique-et-babelio-comment-la-lecture-sociale-evolue-t-elle>>.



## ANNEXES

---

### *Table des annexes*

|                                                                                                            |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| ANNEXE 1 – ENQUÊTE USAGERS .....                                                                           | 94  |
| ANNEXE 2 – GUIDES D’ENTRETIEN PROFESSIONNELS.....                                                          | 96  |
| ANNEXE 3 – MOTEURS DE RECOMMANDATION PERSONNALISÉE ....                                                    | 99  |
| ANNEXE 4 – RECOMMANDATIONS PROPOSÉES PAR LES<br>BIBLIOTHÈQUES EN LIGNE : LES COUPS DE CŒUR DE LA MIOP .... | 104 |
| ANNEXE 5 – STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION DES RÉSEAUX<br>SOCIAUX .....                                      | 106 |
| ANNEXE 6 – LIVRET PRÉSENTANT LA DÉMARCHE « FACILE À LIRE »<br>.....                                        | 108 |
| ANNEXE 7 – ENTRETIENS QUALITATIFS : FLORILÈGE DES<br>VERBATIM .....                                        | 109 |

## ANNEXE 1 – ENQUÊTE USAGERS

Questionnaire administré en direct dans les bibliothèques municipales de Lyon (69) et Gujan-Mestras (33), et diffusé également en ligne.

*Élève conservatrice à l'ENSSIB (Ecole nationale supérieure des sciences de l'Information et des Bibliothèques) à Lyon, je mène dans ce cadre un travail de recherche sur ce qui motive l'emprunt de documents dans les bibliothèques publiques.*

*Je souhaite donc recueillir l'avis d'usagers sur ce qui les aide à choisir des documents, sur les outils qu'ils utilisent à l'intérieur ou à l'extérieur de la bibliothèque afin de mieux comprendre et de mieux évaluer l'efficacité des dispositifs proposés par les bibliothèques. Ce questionnaire concerne donc votre utilisation des bibliothèques en général et pas seulement celle où vous remplissez le document.*

*Merci beaucoup pour votre aide !*

### 1. QUEL TYPE D'USAGER ÊTES-VOUS ?

---

À quelle fréquence venez-vous à la bibliothèque ?

☐ 1 fois par semaine ou plus   ☐ 1 à 2 fois par mois   ☐ 2 à 4 fois par an   ☐ Moins souvent

Qu'êtes-vous venu faire aujourd'hui à la bibliothèque ? (plusieurs réponses possibles)

☐ Pour le loisir   ☐ Emprunter un document   ☐ Pas de raison particulière   ☐ Pour le travail  
☐ Assister à une animation   ☐ Accompagner quelqu'un

### 2. UTILISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE SUR PLACE

---

Lorsque vous empruntez, savez-vous à l'avance ce que vous venez chercher ?

☐ Oui   ☐ Non

Comment choisissez-vous une fois sur place ?

Parmi tous les moyens utilisés par la bibliothèque pour mettre en avant des documents, lesquels utilisez-vous pour orienter vos choix ?

|                                        |                                    |                                           |                                            |
|----------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------------------------|
| Étagères de retour des autres lecteurs | <input type="checkbox"/> J'utilise | <input type="checkbox"/> Je n'utilise pas | <input type="checkbox"/> Je ne connais pas |
| Table/vitrine de présentation          | <input type="checkbox"/> J'utilise | <input type="checkbox"/> Je n'utilise pas | <input type="checkbox"/> Je ne connais pas |
| Bibliographies papier                  | <input type="checkbox"/> J'utilise | <input type="checkbox"/> Je n'utilise pas | <input type="checkbox"/> Je ne connais pas |
| Rencontres avec un auteur              | <input type="checkbox"/> J'utilise | <input type="checkbox"/> Je n'utilise pas | <input type="checkbox"/> Je ne connais pas |
| Animation, exposition                  | <input type="checkbox"/> J'utilise | <input type="checkbox"/> Je n'utilise pas | <input type="checkbox"/> Je ne connais pas |
| Magazine de la bibliothèque            | <input type="checkbox"/> J'utilise | <input type="checkbox"/> Je n'utilise pas | <input type="checkbox"/> Je ne connais pas |
| Site Internet                          | <input type="checkbox"/> J'utilise | <input type="checkbox"/> Je n'utilise pas | <input type="checkbox"/> Je ne connais pas |

Demandez-vous conseil à un bibliothécaire ?

☐ Oui, parfois   ☐ Non

Pourquoi ?

### 3. UTILISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE À DISTANCE

---

Consultez-vous les moyens de communication suivants ? (plusieurs réponses possibles)

☐ Site internet de la bibliothèque   ☐ Ses réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter...)  
☐ Ses outils d'information en ligne (Influx, Guichet du savoir, blog...)

Si vous consultez l'un de ces outils, que recherchez-vous comme information ?

- ☐ Informations pratiques (horaires, tarifs...) ☐ Consultation du catalogue ☐ Réservation  
☐ Idées d'emprunt ☐ Nouveautés

#### 4. CONSEILS ET RECOMMANDATIONS

---

Si vous devez choisir un livre, un CD, un DVD, comment faites-vous ? (plusieurs réponses possibles)

- ☐ Vous vous décidez seul ☐ Vous suivez l'actualité ☐ Vous suivez des conseils

Quelles sont les recommandations que vous avez l'habitude de suivre ?

- ☐ Vos proches ☐ Libraire ☐ Bibliothécaire ☐ Réseaux sociaux  
☐ Presse, radio, télé ☐ Internet

Consultez-vous des sites de critiques de livres, films, musique... ?

- ☐ Oui ☐ Non

Si **oui**, lesquels ?

Avez-vous déjà regardé les suggestions des sites de vente en ligne (Amazon, Fnac...) à partir de vos précédents achats ?

- ☐ Oui ☐ Non

Pourquoi ?

- ☐ Je n'ai pas confiance dans ces sites  
☐ Leurs propositions ne m'intéressent généralement pas  
☐ Je préfère me décider tout(e) seul(e)

Savez-vous qu'il existe des services de ce type proposés par des bibliothèques ?

- ☐ Oui ☐ Non

Si **oui**, les utilisez-vous ? ☐ Oui ☐ Non

Et pouvez-vous en citer ?

Si **non**, seriez-vous intéressé ? ☐ Oui ☐ Non

Estimez-vous que ce type de conseil serait...

- ☐ **plus fiable** que les conseils des sites marchands  
☐ **moins fiable** que les conseils des sites marchands  
☐ sans opinion

#### 5. PARLONS-PEU UN PEU DE VOUS...

---

Vous êtes... ☐ Un homme ☐ Une femme

Quel âge avez-vous ? ☐ Moins de 18 ans ☐ Entre 18 et 35 ans ☐ Entre 35 et 59 ans  
☐ 60 ans et plus

Exercez-vous une activité professionnelle ? ☐ Oui ☐ Non

Si **non**, vous êtes... ☐ Scolaire ☐ Etudiant  
☐ Au foyer ou sans profession ☐ Retraité / pré-retraité

## ANNEXE 2 – GUIDES D'ENTRETIEN PROFESSIONNELS

**Méthodologie** : Nous avons choisi d'interviewer des professionnels occupant des fonctions très différentes, ainsi que nous l'avons indiqué dans les sources. Il serait donc difficile de dire que nous nous sommes appuyés sur un guide unique pour mener nos entretiens.

Toutefois, un certain nombre de questions se révélées récurrentes d'une part pour les professionnels des bibliothèques, d'autre part pour les créateurs de réseaux socionumériques. Nous faisons donc figurer à titre d'exemple deux guides : l'un qui a servi de base à notre entretien avec Romain Gaillard, l'autre qui a servi de base à notre entretien avec Guillaume Boutin.

### ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC ROMAIN GAILLARD (VILLE DE PARIS, 24 JUILLET 2019)

#### 1) Missions de la bibliothèque

- Quelle est selon vous la / les missions d'une bibliothèque de lecture publique aujourd'hui ?

- Diriez-vous que la prescription n'en fait pas/plus partie ? Pourquoi ? Qu'est-ce qui l'a remplacée ?

- La prescription est-elle toujours une mission des bibliothèques ? A-t-elle pris de nouvelles formes ? A-t-elle évolué ?

#### 2) Définition de la prescription

- Pourriez-vous me définir ce qu'est la prescription selon vous ?

- Y voyez-vous une connotation positive ou négative ?

- Et comment vous situez-vous par rapport à cette définition en votre qualité de professionnel ?

#### 3) Les formes de prescription

- Dans les établissements où vous avez travaillé, quelles formes prend la prescription ?

- Qui l'anime, comment, à quel rythme ?

- Avez-vous sentiment que le public est demandeur de prescription ? réceptif ?

- Lesquelles marchent selon vous ? Lesquelles voudriez-vous mettre en place le cas échéant ? Lesquelles vous intéressent et pourquoi ?

- Existe-t-il des formes plus novatrices que d'autres ?

- Comment mesurer l'efficacité de la prescription ?

- Si la prescription disparaît des bibliothèques, qu'est-ce qui la remplace ?

- Avez-vous sentiment que la prescription a aujourd'hui changé de forme/d'objet/de valeurs ? Et sur quoi porte-t-elle désormais ?

#### 4) Marketing/visibilité

- Y a-t-il selon vous des liens entre la prescription et les notions de marketing que vous nous avez présentées l'autre jour ?

**5) On entend de plus en plus parler de prescription par les pairs, ce qu'on peut finalement voir comme une forme plus institutionnalisée du bouche-à-oreille.**

- Avez-vous le sentiment que la bibliothèque peut s'emparer de ce type de prescription ? et qu'elle doit le faire ?

#### 6) Les autres lieux de prescription

- Quels sont-ils ?

- Sont-ils plus ou moins légitimes que les bibliothèques, selon vous ?

### ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC GUILLAUME BOUTIN (SENSCRITIQUE, 27 JANVIER 2020)

#### 1) Fonctionnement de la plateforme

- Comment fonctionnent vos algorithmes ? Sont-ce les goûts ou d'autres critères qui sont pris en compte ?

- Qui lance les palmarès que vous proposez ?

- Comment fonctionne la recommandation sur SensCritique ?

- Votre différence avec un réseau comme Babelio porte-t-elle uniquement sur votre ouverture à d'autres genres documentaires que les livres ?

#### 2) Qui sont vos publics ?

- Quelles sont vos statistiques de fréquentation ?

- Avez-vous grâce à cela une bonne connaissance de votre communauté ? Et comment pourriez-vous la décrire ?

- Comment exploitez-vous vos données ?

#### 3) Quel type de prescription s'opère sur SensCritique ?

- Quel type de recommandation marche le mieux (livres, films, musique...) ?

- Vous définiriez-vous comme prescripteurs ?

- Favorisez-vous l'émergence de produits méconnus ou renforcez-vous une logique de best-sellers ?

- La qualité des critiques publiées sur votre site est-elle un enjeu ?

- Est-ce que les meilleurs critiques favorisent la confiance placée dans leurs auteurs ? Quels sont sinon les critères de succès ?

#### 4) Liens avec sites marchands

- Quels liens entretenez-vous avec des sites de consommation culturelle ?

- De même que vous poussez à regarder des séries sur les plateformes, favorisez-vous la vente de livres ? l'achat légal de musique ?

#### 5) Liens avec les bibliothèques



- Quel est l'intérêt pour SensCritique de développer des listes avec des bibliothèques ?

- Le public des bibliothèques est-il particulier par rapport à vos publics habituels ? Comment le définiriez-vous ?

- Proposez-vous une offre spécifique aux bibliothèques ?

- Les liens développés avec les bibliothèques l'ont-ils été de votre initiative ou de la leur ? D'autres bibliothèques ont-elles embrayé après Eurêkoi ?

#### **6) Quels sont les enjeux de SensCritique pour la suite ?**

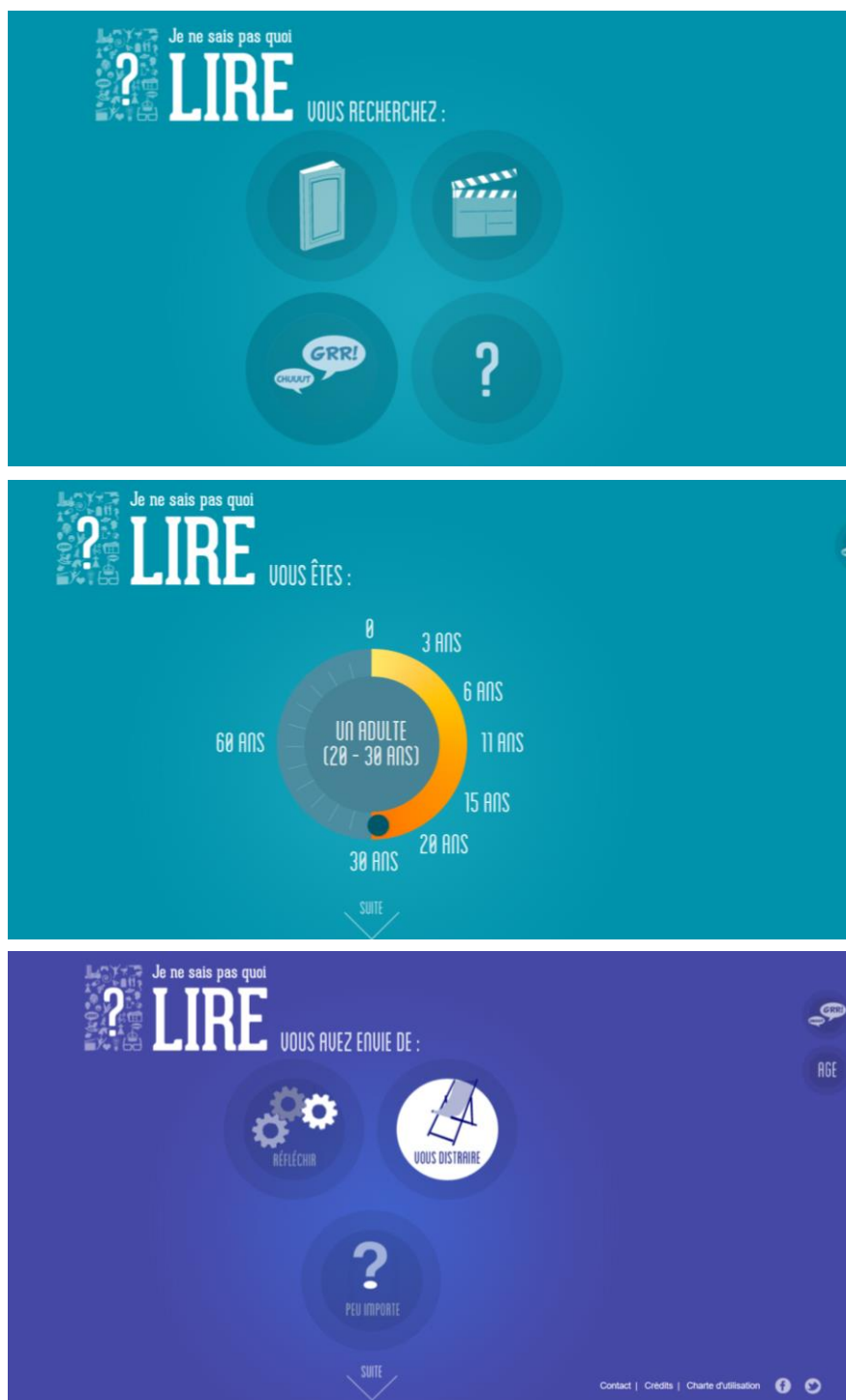
- À l'heure actuelle, vous ne proposez pas de moteur de recommandation : est-ce envisageable pour la suite ?

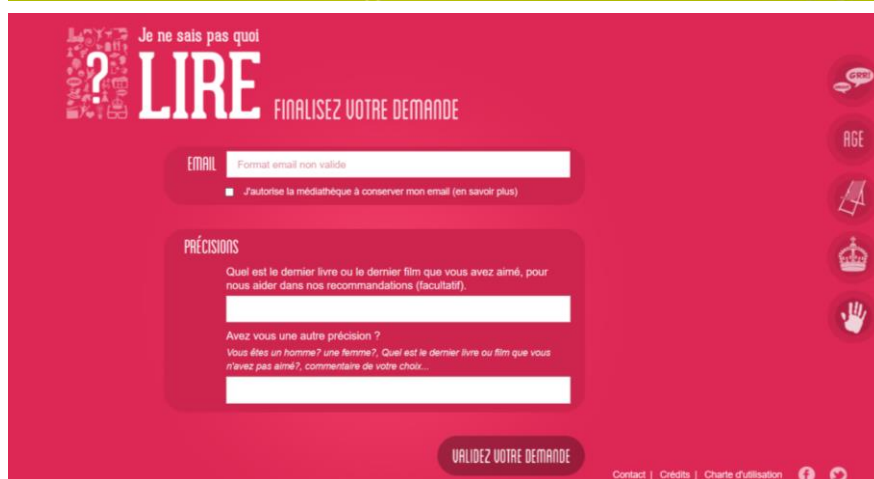
- Souhaitez-vous développer des applications telles que Popcorns pour d'autres types de produits culturels ?

## ANNEXE 3 – MOTEURS DE RECOMMANDATION PERSONNALISÉE

### INTERFACE DE RECHERCHE « JE NE SAIS PAS QUOI LIRE »

Les différents écrans se succèdent au fur et à mesure que l'internaute répond aux questions permettant de circonscrire sa recherche.





## INTERFACE DE RECHERCHE « EURÊKOI »

Comme pour « Je ne sais pas quoi lire », les différents écrans se succèdent au fur et à mesure que l'internaute répond aux questions permettant de circonscrire sa recherche.

**Demandez-nous conseil**  
Pour un livre, un film ou une série

SERVICE PUBLIC ET GRATUIT    RÉPONSE EN 72H MAXI    500 BIBLIOTHÉCAIRES À VOTRE SERVICE

1 → Voulez-vous un conseil pour **un livre** ou **un film, une série** ? \*

☐ A Livre    ☐ B Film ou série

**Demandez-nous conseil**  
Pour un livre, un film ou une série

SERVICE PUBLIC ET GRATUIT    RÉPONSE EN 72H MAXI    500 BIBLIOTHÉCAIRES À VOTRE SERVICE

2 → **Avez-vous déjà une idée** ou **souhaitez-vous être guidé(e)** pour un film ou une série ? \*

En choisissant "J'ai bien ma petite idée", vous pourrez taper directement votre souhait.

☐ A Oui, j'ai bien ma petite idée  
☐ B Je veux bien être guidé(e) par genre (comédie, classique,...)  
☐ C Je veux bien être guidé(e) par thème (l'amitié, la mode,...)

SERVICE PUBLIC ET GRATUIT    RÉPONSE EN 72H MAXI    500 BIBLIOTHÉCAIRES À VOTRE SERVICE

3 → Choisissez un thème \*

☐ A La musique    ☐ B Les faits divers    ☐ C La nature    ☐ D La famille

☐ E La science    ☐ F Le bien-être    ☐ G Les relations    ☐ H Les loisirs

2 de 7 réponses

Aide    Eurêkoi    Services

Pour un livre, un film ou une série



SERVICE PUBLIC ET GRATUIT



RÉPONSE EN 72H MAXI



500 BIBLIOTHÉCAIRES  
À VOTRE SERVICE

4 → Une petite précision, un souhait ? \*

Ici vous pouvez écrire par exemple : "Un film français du style Les Tontons flingueurs" ou "J'ai adoré L'élégance du hérisson"

Ecrivez ici



SERVICE PUBLIC ET GRATUIT



RÉPONSE EN 72H MAXI



500 BIBLIOTHÉCAIRES  
À VOTRE SERVICE

5 → Vous sentez-vous plutôt "**débutant**" ou "**passionné**" ? \*

Vous-même ou la personne pour laquelle nous préparerons une réponse.

|   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|---|---|---|---|---|

Plutôt débutant(e)      Entre les deux      Plutôt passionné(e)

4 de 7 réponses



**Aide**

Accueil  
Comment ça marche ?

**Eurêkoi**

Qui sommes-nous ?  
Annuaire du réseau

**Services**

Posez votre question  
Cherchez dans les



SERVICE PUBLIC ET GRATUIT



RÉPONSE EN 72H MAXI



500 BIBLIOTHÉCAIRES  
À VOTRE SERVICE

6 → Indiquez votre tranche d'âge \*

Vous pouvez indiquer ici votre tranche d'âge ou celle de la personne pour laquelle nous préparerons une réponse

Ecrivez ou sélectionnez une option

11 - 14 ans

15 - 19 ans

20 - 24 ans

25 - 34 ans

35 - 44 ans

5 de 7 réponses



**Aide**

**Eurêkoi**

**Services**

 SERVICE PUBLIC ET GRATUIT

 RÉPONSE EN 72H MAXI

 500 BIBLIOTHÉCAIRES  
À VOTRE SERVICE

☐ A France☐ B Belgique☐ C Autre pays

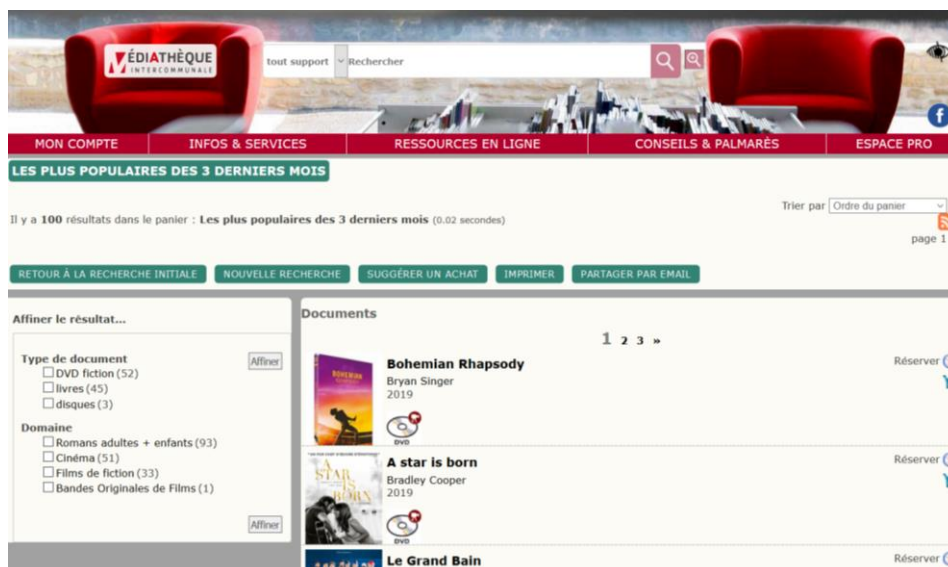
5 de 7 réponses

 **eurékoï****Aide**  
Accueil**Eurékoï**  
Qui sommes-nous ?**Services**  
Posez votre question

## ANNEXE 4 – RECOMMANDATIONS PROPOSÉES PAR LES BIBLIOTHÈQUES EN LIGNE : LES COUPS DE CŒUR DE LA MIOP

[Captures d'écran réalisées le 18 juillet 2019].

### Sélection de films de fiction



La rubrique « conseils » rassemble les multiples sélections critiques réalisées par les bibliothécaires du réseau des médiathèques Ouest Provence et ce, depuis l'année 2007. Cette liste de recommandations est présentée dans un ordre anté-chronologique, soit du plus récent au plus ancien. Une entrée par catégories vous est également accessible en regard de la liste. En cliquant sur l'hyperlien du conseil de votre choix, vous accédez à un appareil critique documenté, comprenant différentes rubriques : avis, résumé, extrait sonore ou audio-visuel, critiques de presse, recommandations complémentaires, etc. Le lien vers le catalogue (« Pour emprunter ou réserver le document ») vous permet de vérifier l'état de disponibilité du document et, le cas échéant, de le réserver pour votre usage personnel.



## Sélection romans policiers

MON COMPTE

INFOS & SERVICES

RESSOURCES EN LIGNE

CONSEILS & PALMARÈS

ESPACE PRO

Nos tops 5

2014 2015 2016 2017 2018 **2019**

Les bibliothécaires vous proposent ici, par genre, leur palmarès de fin d'année. Cette sélection, qui se limite à 5 documents, vous est également proposée dans l'espace numérique destiné aux enfants. Pour vérifier la disponibilité des titres au catalogue, il vous suffit de cliquer sur la jaquette ou sur l'hyperlien du titre/auteur.

Choisissez votre centre d'intérêt

Art, musique, cinéma

Langues & Littérature

Langues

Bande dessinée

BD américaine

BD asiatique

Romans ados

Romans étrangers - classique

Romans étrangers - nouveautés

Romans français - classique

Romans français - nouveautés

Romans policiers \*

Romans SF, Fantasy, Fantastique

Livres audio

Poésie

Romans policiers

IMPRIMER

PARTAGER PAR EMAIL

L'usurpateur

Jorn Lier Horst

Réserver

Les roses de la nuit

Arnaldur Indridason

Réserver

L'ombre de la baleine

Camilla Grebe

Réserver

De bonnes raisons de mourir

Morgan Audic

Réserver

## Sélection romans étrangers – nouveautés

MON COMPTE

INFOS & SERVICES

RESSOURCES EN LIGNE

CONSEILS & PALMARÈS

ESPACE PRO

Nos tops 5

2014 2015 2016 2017 2018 **2019**

Les bibliothécaires vous proposent ici, par genre, leur palmarès de fin d'année. Cette sélection, qui se limite à 5 documents, vous est également proposée dans l'espace numérique destiné aux enfants. Pour vérifier la disponibilité des titres au catalogue, il vous suffit de cliquer sur la jaquette ou sur l'hyperlien du titre/auteur.

Choisissez votre centre d'intérêt

Art, musique, cinéma

Langues & Littérature

Langues

Bande dessinée

BD américaine

BD asiatique

Romans ados

Romans étrangers - classique

Romans étrangers - nouveautés \*

Romans français - classique

Romans français - nouveautés

Romans étrangers - nouveautés

IMPRIMER

PARTAGER PAR EMAIL

Un château à Ipanema

Martha Batalha

Réserver

Une affaire de famille

Hirokazu Kore-Eda

Réserver

Le pont d'argile

Markus Zusak

Réserver

Miss Islande

Audur Ava Olafsdottir

Réserver

WOLFF Camille | DCB 28 | Mémoire | mars 2020

- 105 -

## ANNEXE 5 – STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION DES RÉSEAUX SOCIAUX

### COMPTES INSTAGRAM

#### Bibliothèques

|                                                        |               |
|--------------------------------------------------------|---------------|
| <i>Bibliothèque de Grenoble</i> .....                  | 675 abonnés   |
| @bmdegrenoble                                          |               |
| <i>Bibliothèque des Champs libres (Rennes)</i> .....   | 1 389 abonnés |
| @bibchampslibres                                       |               |
| <i>Bibliothèque Louise Michel (Paris)</i> .....        | 1 740 abonnés |
| @biblouisemichel                                       |               |
| <i>Bibliothèque municipale de Lyon</i> .....           | 2 200 abonnés |
| @bm_lyon                                               |               |
| <i>Bibliothèques de Bordeaux</i> .....                 | 2 000 abonnés |
| @bibliotheques.bordeaux                                |               |
| <i>BPI – Bibliothèque publique d’information</i> ..... | 1 971 abonnés |
| @bpi_pompidou                                          |               |
| <i>Tu vas voir ce que tu vas lire</i> .....            | 2 300 abonnés |
| @tu_vas_voir_ce_que_tu_vas_lire                        |               |

#### Plateformes de recommandation

|                                      |                |
|--------------------------------------|----------------|
| <i>Babelio</i> .....                 | 27 400 abonnés |
| @babelio_                            |                |
| <i>Divercities, le kiosque</i> ..... | 1 364 abonnés  |
| @divercities.ksq                     |                |
| <i>Gleeph</i> .....                  | 6 246 abonnés  |
| @gleephapp                           |                |
| <i>SensCritique</i> .....            | 40 400 abonnés |
| @senscritique                        |                |

### PAGES FACEBOOK

#### Bibliothèques

|                                                      |               |
|------------------------------------------------------|---------------|
| <i>Bibliothèque des Champs libres (Rennes)</i> ..... | 896 abonnés   |
| @bibchampslibres                                     |               |
| <i>Bibliothèque de Toulouse</i> .....                | 9 000 abonnés |
| @Bibliotheques.Toulouse                              |               |

|                                                        |                |
|--------------------------------------------------------|----------------|
| <i>Bibliothèque Louise Michel (Paris)</i> .....        | 5 802 abonnés  |
| @bibliothequelouisemichel                              |                |
| <i>Bibliothèque municipale de Grenoble</i> .....       | 3 468 abonnés  |
| @bmgrenoble                                            |                |
| <i>Bibliothèque municipale de Lyon</i> .....           | 7 491 abonnés  |
| @bibliothequemunicipaledelyon                          |                |
| <i>Bibliothèques de Bordeaux</i> .....                 | 6 357 abonnés  |
| @bibliotheques.bordeaux                                |                |
| <i>Bibliothèques médiathèques de Metz</i> .....        | 8 280 abonnés  |
| @MissMedia                                             |                |
| <i>BPI – Bibliothèque publique d’information</i> ..... | 26 000 abonnés |
| @bpi.pompidou                                          |                |
| <i>Eurêkoi</i> .....                                   | 2 200 abonnés  |
| @eurekoi                                               |                |
| <i>Médiathèques de Brest</i> .....                     | 5 323 abonnés  |
| @bibliobrest                                           |                |

### Plateformes de recommandation

|                                      |                 |
|--------------------------------------|-----------------|
| <i>Babelio.com</i> .....             | 75 000 abonnés  |
| @babelio                             |                 |
| <i>Divercities, le kiosque</i> ..... | 2 500 abonnés   |
| @divercities.ksq                     |                 |
| <i>Gleeph</i> .....                  | 5 900 abonnés   |
| @gleephapp                           |                 |
| <i>SensCritique</i> .....            | 343 000 abonnés |
| @senscritique                        |                 |

## ANNEXE 6 – LIVRET PRÉSENTANT LA DÉMARCHE « FACILE À LIRE »

### Facile à lire, ça marche !

De nombreuses personnes ont déjà repris le chemin de la lecture...

Le concept est né dans les pays nordiques. La Bretagne a été la première région française à l'expérimenter avec succès depuis 2014, grâce à la DRAC Bretagne, rapidement suivie par d'autres territoires, avec le soutien des bibliothèques départementales.

Le Facile à lire se déploie dans les bibliothèques mais aussi hors-murs : maisons pour tous, centres de formation compétences clés, épiceries sociales, salles d'attente... ainsi que dans les prisons et les hôpitaux.

Deux Prix Facile à lire existent à ce jour : Bretagne et Caen la Mer

### Rejoignez la démarche nationale

#### PROCÉDURE

Remplir le formulaire disponible sur le site du ministère de la Culture

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-Lecture/Bibliothèques/Facile-à-lire>

Les demandes d'obtention du logo sont examinées par le comité de pilotage composé de l'ANLCI, l'ABF, la FIL et le ministère de la Culture (DGLFLF et DMIC), qui étudie les projets avec une attention particulière portée sur les partenariats et les actions de médiation.

#### EN SAVOIR PLUS

→ La bibliothèque, c'est pour tous / ABF, ANLCI, RESILL, 2018, 4 p.

<https://abf.asso.fr/4159799/ABF-la-bibliothèque-c'est-pour-tous->

→ Repérer les indices révélateurs de situations d'illettrisme et proposer des solutions adaptées : modules de formations en ligne de l'ANLCI.

<http://www.anlci-elearning.com/>

→ Les Essentiels du Facile à lire / Françoise Sarnowski. Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine et Bibliopass, 2018, 86 p.

<https://facilealireillevilaine.wordpress.com/2018/07/03/les-essentiels-du-facile-a-lire-sont-sortis/>

→ Blog Le Facile à lire en Bretagne : <https://facilealirebretagne.wordpress.com/>



Document réalisé par Bibliopass, avec le soutien du ministère de la Culture - Délégation générale à la langue française et aux langues de France et Direction générale des médias et des industries culturelles / Service du livre et de la lecture, dans le cadre de l'appel à projets national 2019 « Action culturelle et langue française »

## Facile à lire... Un outil d'inclusion

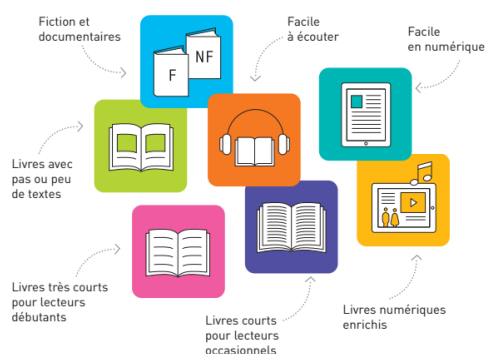


Le Facile à lire est une démarche qui s'appuie sur un espace attrayant et clairement identifié par un logo, sur une sélection de livres de l'édition courante, accessibles dans leur forme et valorisants dans leur fond, ainsi que sur des partenariats avec les acteurs du champ social.

Le Facile à lire se distingue du FALC, Facile À Lire et à Comprendre, qui désigne un ensemble de règles ayant pour finalité de rendre l'information écrite facile à lire et à comprendre, notamment pour les personnes en situation de handicap mental.

Le Facile à lire vise en priorité les adultes en situation d'illettrisme ou d'apprentissage de la langue française, les adultes sans pratiques de lecture ou qui ont perdu l'habitude de lire, et les personnes en situation de handicap (dyslexie, déficience cognitive). Mais les lecteurs assidus trouvent aussi un grand intérêt dans les sélections proposées.

### UNE OFFRE ADAPTÉE AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX DE LECTURE



## UN PROJET EN 4 DIMENSIONS



### UN PROJET DE TERRITOIRE

- Inscrire la démarche « Facile à lire » dans un projet d'établissement validé par les élus
- Associer les partenaires de la formation et de l'insertion, les acteurs sociaux et médico-sociaux
- Solliciter les institutions de sa région : la DRAC, Direction régionale des affaires culturelles, l'Agence régionale du livre, le CRIA, Centre Ressources Illettrisme et Analphabétisme, le Groupe ABF
- S'appuyer sur un Contrat de Territoire (ou Territoire Lecture) ou sur un réseau de coopération intercommunale



### DES OUTILS

- Un fonds de livres Facile à lire avec un cœur de collection et un apport fréquent de nouveautés
- Un mobilier léger, sobre, mobile, valorisant les livres présentés de face, sans classement... dans la bibliothèque et / ou hors-les-murs
- Des formations pour les différents acteurs
- Des bibliographies et guides méthodologiques pour entamer le premier fonds
- L'appui des médiathèques départementales (collections, formations...)



### DE LA MÉDIATION HUMAINE

- Un accueil chaleureux, à l'écoute des besoins
- Des mots simples pour parler de cet espace
- Des rencontres autour des livres, pour inviter les personnes à exprimer des idées, des émotions (lectures d'extraits, lectures musicales, débats, ateliers...)
- Du portage à domicile / au chevet de livres Facile à lire, avec temps d'échange



### DES TEMPS FORTS

- Des mises en voix de textes Facile à lire, des lectures musicales, des spectacles improvisés...
- Une inauguration pour marquer la volonté politique et valoriser les partenariats
- Un Prix Facile à lire pour que les gens qui ne lisent pas, ou peu, s'autorisent à voter pour le livre de leur choix

## ANNEXE 7 – ENTRETIENS QUALITATIFS : FLORILÈGE DES VERBATIM

### ➤ **RAPHAËLLE BATS, responsable des relations internationales de l'Enssib**

Il ne faut pas confondre l'autorité de l'expert et un rôle d'orientateur.

Bertrand Calenge comparait la bibliothéconomie et la médecine.

La prescription est un traitement : une réponse à une solution complexe.

Dans les années 1960, on valorisait les « bons livres » ; aujourd'hui, on définit des impératifs d'action.

Les bibliothèques ont la volonté de faire agir les usagers : il ne s'agit plus seulement d'agiter les esprits.

La réflexion se pose en termes d'action citoyenne.

La question du LIEU se pose : la bibliothèque a voulu être un lieu. Mais il s'agit ensuite de le remplir.

Il faut retrouver l'intention sous-jacente aux propositions des bibliothèques.

Que faire des savoirs produits par les bibliothèques ? Il faut l'éditorialiser de manière à en faire un bien commun.

### ➤ **NICOLAS BEUDON, consultant, ancien directeur de la médiathèque des Sept Lieux (Bayeux)**

Prescrire, c'est recommander le bon document.

Il existe un paradoxe du choix : plus on propose, moins on choisit.

La prescription permet d'aider à faire des choix, de faciliter, d'accompagner.

La prescription commence dès que l'on constitue une collection.

La prescription est plus présente que jamais en bibliothèque, les agents veulent mettre en avant les idées qui leur conviennent et promouvoir une certaine vision du monde. Le point de vue des bibliothèques demeure toujours aussi fort, mais ce sont leurs idées qui ont changé.

Toutes les bibliothèques qui mettent en place des techniques inspirées du merchandising voient leurs prêts doubler ou tripler.

Il faut installer une dynamique, faire circuler les documents.

L'objectif est de mettre les usagers en relation avec des ressources.

La bibliothèque peut mettre en avant d'autres documents que ce qui est déjà valorisé ailleurs.

La bibliothèque doit faire sortir les usagers de leur confort, ne pas les enfermer dans ce qu'ils connaissent.

Il existe un militantisme des bibliothèques (comme Louise Michel) qui remet en cause leur neutralité mais les place dans une posture plus sincère que celle du prescripteur : l'autorité est alors remplacée par la valeur.

➤ **GUILLAUME BOUTIN, fondateur de SensCritique**

L'objectif du site était de digitaliser le bouche-à-oreille dans une logique de *one-to-one*.

La prescription s'appuie sur plusieurs outils : une note ; une critique ; des listes...

La ligne éditoriale du site est claire : la neutralité. D'où l'absence de journaliste ou de rédacteur dans l'équipe qui ne fait aucune éditorialisation.

Les algorithmes sont des prescripteurs moins intéressants que ce que donne l'avis global de la communauté : il existe un consensus de la majorité.

La communauté de SensCritique se caractérise par sa défiance par rapport aux médias.

L'influence est difficile à mesurer.

Enjeu : le lancement d'une nouvelle application, PopCorns, dont l'objectif est de faire remonter le meilleur de la plateforme SensCritique et d'offrir une prescription vraiment ciblée.

Netflix et HBO aux USA se posent la question d'introduire une part de curation manuelle.

L'enjeu pour SensCritique est de développer sa dimension communautaire.

Il existe un business autour des influenceurs, mais difficile à quantifier – comme l'efficacité est difficilement mesurable.

Mieux vaut de nombreux 10 000 utilisateurs avec un faible nombre d'abonnés chacun que quelques influenceurs extrêmement suivis.

SensCritique peut déceler des tendances sur des succès à venir, à défaut de les assurer à 100 %.

➤ **CÉCILE COMTE, responsable du secteur adultes de la médiathèque de Lorient**

Lors du lancement du service JNSPQL, la médiathèque s'est retrouvée inondée de demandes. Aujourd'hui où la BPI a repris la main, Lorient reçoit moins de 150 demandes annuelles alors qu'ils en avaient 150 par mois au début.

Il n'y a pas de fonctionnement automatisé, tout se fait de façon artisanale (recherches personnelles, sollicitations de collègues...). La consigne est de ne pas proposer que des choses connues, tout en suggérant des titres présents sur le réseau.

Le service va être redéveloppé aujourd'hui, après avoir été mis en sommeil du fait d'Eurêkoi.

Les usagers ont compris que c'étaient des bibliothécaires qui répondaient et non des machines.

Des systèmes de recommandation similaires existaient outre-Atlantique.

L'un des enjeux est la visibilité du service qui n'est pas très connu des usagers.

La prescription est centrée sur les souhaits de l'utilisateur : le bibliothécaire ne se pose pas comme un sachant légitime. L'idée est de respecter le lecteur et ses goûts.



Le service doit pouvoir amener les usagers en bibliothèque.

L'idée n'est pas de développer le service au-delà d'une prescription documentaire, les agents n'ayant pas d'expertise là-dessus.

➤ **VANESSA DEROUEN, Responsable du service Eurêkoi (BPI)**

La BPI forme tous les bibliothécaires qui participent à Eurêkoi, mais la formation porte davantage sur la manière de répondre aux demandes que sur le contenu.

L'utilisation de SensCritique est minimale, car le fonctionnement d'Eurêkoi est à l'opposé de celui de SensCritique.

La question de l'interactivité du service n'est pas encore à l'ordre du jour mais devrait être un enjeu pour l'avenir.

L'objectif d'Eurêkoi est de se faire connaître, que les usagers se servent du site puis y reviennent.

Les bibliothèques réticentes à nouer un partenariat craignent la lourdeur du service, sa dimension chronophage pour leurs équipes.

Eurêkoi préconise de proposer des titres de niche en ouverture pour surprendre, pour dérouter l'utilisateur, le faire sortir des sentiers battus. Son objectif est de faire du qualitatif pour sortir du tout-venant.

➤ **ROMAIN GAILLARD, chef de service adjoint du bureau des bibliothèques de la Ville de Paris**

La prescription sert à dynamiser les collections.

Les bibliothèques de la Ville de Paris cherchent aujourd'hui à mettre en avant une prescription par les autres usagers, avec des marque-pages vierges, des tables de suggestion assurées par des usagers...

La prescription est une mise en scène : l'objectif est de donner envie à l'utilisateur.

La prescription est une démarche de recommandation.

Les bibliothèques ne travaillent pas par algorithmes faute d'avoir les capacités nécessaires chez leurs informaticiens.

Le libraire est plus connaisseur, car plus obligé de lire : il dispose de plus de nouveautés. En revanche, la bibliothèque a un fonds plus important.

La bibliothèque vise à la facilitation : une médiation vers les collections et la prescription. La facilitation l'emporte aujourd'hui sur la médiation documentaire.

➤ **ANITA GONZALES, directrice adjointe de la médiathèque Michel-Bézian (Gujan-Mestras)**

La prescription permet l'échange, le partage. Le conseil individuel est au cœur de nos missions.



Les documents sélectionnés en rayon sont choisis en fonction de leur « remarquabilité », quelle qu'elle soit. Mais on ne valorise pas que des ouvrages méconnus.

Les bibliothèques sont là pour « accompagner », sans jugement de valeur.

Il faut désacraliser le lieu et en faire un lieu de vie grâce à la participation, un lieu qui participe à la vie de la cité.

### ➤ **ÉRIC PETROTTO, fondateur de Divercities**

1DLab voulait proposer une alternative aux majors du streaming musical pour résoudre le problème de la diversité culturelle et de la rémunération des artistes.

Son objectif est d'« agiter la diversité culturelle ».

La plateforme fonctionne sur

- un principe d'éditorialisation : les bibliothécaires créent des capsules en sélectionnant des éléments, en produisant des textes pour créer une histoire ;
- un principe de partage des connaissances : une capsule créée peut être mise à la disposition de tous.

La donnée est le nouveau pétrole qui se raffine grâce aux algorithmes.

Divercities s'appuie sur ses propres éditorialistes.

La bibliothèque est garante d'un positionnement en termes de diversité culturelle, que le citoyen seul ne peut pas avoir. Il faut lui ouvrir la voie.

Il y a une dimension d'engagement.

Il existe un savoir-faire en bibliothèque en matière d'histoire : les capsules font écho à la programmation de la bibliothèque.

Les capsules réalisées par des adhérents sont soumises à validation des bibliothécaires.

Les notes ont tendance à enfermer, au lieu de favoriser la découverte.

L'idéal est un mélange d'intelligence organique et d'intelligence artificielle.

La nouvelle fonctionnalité de DiMusic propose une navigation par *moods* (« humeurs ») calculées de façon artificielle.

### ➤ **JÉRÔME POUCHOL, directeur de la politique documentaire et des systèmes d'information de la MIOP**

La prescription est une sélection raisonnée.

Une collection est une prescription avec un niveau de subjectivité contractualisé.

Une bibliothèque doit construire une offre et ne pas se contenter de suggestions.

La prescription réside uniquement dans l'acte de sélection : il s'agit de poser un filtre. Elle diffère donc de la valorisation, de la recommandation, de la promotion. Ou alors c'est une recommandation élargie.

La recommandation a une tonalité plus subjective, ce qui implique de signer les coups de cœur.

Les bibliothécaires sont formés pour penser la collectivité.

La MIOP a eu le premier SIGB qui a ouvert son OPAC en écriture, mais les avis n'étaient pas forcément pertinents.

La mission des bibliothèques est de diffuser l'information, de rendre la connaissance accessible, la prescription est l'un des outils pour cela.

➤ **FRANÇOISE SARNOWSKI, consultante en accessibilité**

Chaque bibliothèque décline le FAL à sa façon, avec un contrôle du ministère de la Culture au départ.

Le FAL s'inscrit dans la lutte contre l'illettrisme.

Il est difficile de mesurer la part de publics non lecteurs qui empruntent réellement les collections, d'où l'intérêt de nouer des partenariats extérieurs.

Même les usagers familiers des bibliothèques sont heureux de profiter de sélections plus restreintes : on a tendance à surestimer l'autonomie des usagers.

Le décroisement doit fonctionner comme la vitrine d'un libraire qui donne envie sans préjugés.

Il est important d'avoir un cœur de collection dédié au FAL.

Le bilan qualitatif s'établit grâce aux témoignages humains.

Le FAL rencontre des objections de la part de la profession, car on lui reproche d'être discriminant. Satisfaire une envie de légèreté ne doit pas être une priorité, pensent certains.

Le FAL permet d'initier des chemins de lecture différents pour chacun.

C'est une réflexion qui part des publics, qui s'appuie sur une réflexion pragmatique à l'anglo-saxonne.



## TABLE DES ILLUSTRATIONS

---

|                                                                        |    |
|------------------------------------------------------------------------|----|
| Cliché du bibliothécaire prescripteur .....                            | 15 |
| Efficacité des outils de recommandation .....                          | 37 |
| Panneau de cotes personnalisées d'une bibliothèque .....               | 38 |
| Valorisation des conseils délivrés par des bibliothèques.....          | 40 |
| Utilisation des outils en ligne proposés par les bibliothèques .....   | 41 |
| Motivations de consultation des outils en ligne .....                  | 41 |
| Catalogue de la bibliothèque de Toulouse : notice détaillée.....       | 42 |
| Catalogue de la bibliothèque de Vaux-en-Velin : notice détaillée ..... | 43 |
| Catalogue de la bibliothèque de Vaux-en-Velin : balade intuitive.....  | 43 |
| Quel type de conseil valorisez-vous ? .....                            | 48 |
| Panneau Mediaflix (bibliothèque de Cholet) .....                       | 58 |
| Présentoir FAL (BML).....                                              | 62 |
| Modalités d'échange de la médiation .....                              | 67 |
| Affiche annonçant le club lecture, médiathèque de Gujan-Mestras .....  | 67 |
| Macaron « Fun'en bulles » .....                                        | 68 |



# TABLE DES MATIÈRES

---

|                                                                                           |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS .....</b>                                                       | <b>9</b>  |
| <b>INTRODUCTION.....</b>                                                                  | <b>11</b> |
| <b>Méthodologie .....</b>                                                                 | <b>13</b> |
| <b>I. LA BIBLIOTHÈQUE RESTE-T-ELLE UN LIEU DE PRESCRIPTION ? .14</b>                      |           |
| <b>A. La « tradition prescriptrice » des bibliothèques.....</b>                           | <b>14</b> |
| 1. <i>Questions de définition.....</i>                                                    | <i>14</i> |
| Règle, commandement, précepte... ..                                                       | 14        |
| Le cliché du bibliothécaire prescripteur .....                                            | 15        |
| Prescrire les « bons » livres .....                                                       | 16        |
| 2. <i>Culture légitime, culture des élites .....</i>                                      | <i>17</i> |
| De la distinction à la dissonance .....                                                   | 17        |
| L’effacement des figures d’autorité .....                                                 | 18        |
| <b>B. De l’offre à la demande .....</b>                                                   | <b>18</b> |
| 1. <i>Le désaveu de la prescription ? .....</i>                                           | <i>18</i> |
| 2. <i>La bibliothèque comme instance de légitimation .....</i>                            | <i>19</i> |
| Best-sellers et mauvais genres .....                                                      | 19        |
| Hiérarchie des collections.....                                                           | 20        |
| 3. <i>Équilibrer l’offre et la demande : la clé d’une politique documentaire</i><br>..... | 21        |
| 4. <i>Placer l’usager au centre .....</i>                                                 | <i>22</i> |
| Mise en valeur des collections et politique de l’offre .....                              | 22        |
| Définir un usager type .....                                                              | 23        |
| <b>C. Au nom du pluralisme.....</b>                                                       | <b>25</b> |
| 1. <i>Diversité des collections .....</i>                                                 | <i>25</i> |
| La prescription par le vide ? .....                                                       | 25        |
| De l’objectivité dans les acquisitions .....                                              | 26        |
| 2. <i>L’impossible neutralité .....</i>                                                   | <i>26</i> |
| Faire entendre tous les points de vue.....                                                | 27        |
| 3. <i>Militantisme et bibliothèque .....</i>                                              | <i>28</i> |
| Quand la bibliothèque se positionne .....                                                 | 28        |
| S’engager, oui mais pour quelle cause ?.....                                              | 30        |
| <b>II. PRESCRIRE À L’HEURE DE L’HYPERCHOIX.....</b>                                       | <b>32</b> |
| <b>A. L’économie de l’abondance .....</b>                                                 | <b>32</b> |
| 1. <i>L’attention, nouvelle valeur marchande.....</i>                                     | <i>32</i> |
| Une industrie culturelle en pleine reconfiguration .....                                  | 32        |

|                                                                                                |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| La voix des bibliothèques .....                                                                | 33        |
| 2. <i>Théorie de la prescription</i> .....                                                     | 33        |
| Définition.....                                                                                | 33        |
| Les nouveaux prescripteurs.....                                                                | 34        |
| Les formes de la prescription de jugement .....                                                | 35        |
| <b>B. Sélectionner, orienter, accompagner ...</b> .....                                        | <b>36</b> |
| 1. <i>Du merchandising en bibliothèque</i> .....                                               | 36        |
| L'efficacité du facing .....                                                                   | 37        |
| Facing ou antifacing ? .....                                                                   | 38        |
| Suggérer des itinéraires .....                                                                 | 39        |
| Une organisation plus rationnelle.....                                                         | 39        |
| Favoriser l'autonomie des usagers .....                                                        | 39        |
| 2. <i>Prescrire en dehors de la bibliothèque : les outils de recommandation en ligne</i> ..... | 40        |
| Le site Internet .....                                                                         | 41        |
| Évolution des catalogues .....                                                                 | 41        |
| Le web collaboratif : réseaux sociaux et blogs .....                                           | 44        |
| Les réseaux sociaux .....                                                                      | 45        |
| Les blogs .....                                                                                | 45        |
| Les webzines .....                                                                             | 46        |
| Les services de questions-réponses et les applis de recommandation .....                       | 47        |
| <b>C. La concurrence des autres prescripteurs.....</b>                                         | <b>47</b> |
| 1. <i>Le bibliothécaire prescripteur : tout sauf une évidence</i> .....                        | 47        |
| Un positionnement qui ne va pas de soi .....                                                   | 47        |
| S'assumer comme un prescripteur singulier .....                                                | 49        |
| 2. <i>Élargir les horizons</i> .....                                                           | 50        |
| La bibliothèque actrice de la diversité culturelle .....                                       | 50        |
| À la recherche d'une complémentarité .....                                                     | 51        |
| 3. <i>Faire mieux que les algorithmes : une prescription personnalisée...</i>                  | 52        |
| Les limites des algorithmes.....                                                               | 52        |
| Le cas particulier de la musique .....                                                         | 53        |
| « L'algorithme, c'est nous ! » : curation manuelle ? .....                                     | 53        |
| « Je ne sais pas quoi lire » ! .....                                                           | 54        |
| « Tu vas voir ce que tu vas lire » : la lecture sur mesure .....                               | 55        |
| <b>III. OUVRIR LES PORTES DE LA BIBLIOTHÈQUE : QUAND LA PRESCRIPTION CHANGE DE CAMP .....</b>  | <b>57</b> |
| <b>A. Favoriser une lecture plaisir .....</b>                                                  | <b>57</b> |
| 1. <i>Quand le succès appelle le succès</i> .....                                              | 57        |



|                                                                                                      |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 2. <i>Captatio benevolentiae</i> .....                                                               | 59        |
| 3. <i>Le droit d'aimer lire</i> .....                                                                | 60        |
| <b>B. Prescription et inclusion</b> .....                                                            | <b>61</b> |
| 1. <i>Élargir les publics : de l'accessibilité de la bibliothèque... et de ses collections</i> ..... | 61        |
| 2. <i>Facile à lire</i> .....                                                                        | 62        |
| 3. <i>Sortir la prescription des murs de la bibliothèque</i> .....                                   | 63        |
| <b>C. Un outil de démocratisation culturelle</b> .....                                               | <b>64</b> |
| 1. <i>Prescription ou médiation ?</i> .....                                                          | 64        |
| L'essor des actions culturelles .....                                                                | 64        |
| La médiation, nouvelle compétence professionnelle .....                                              | 64        |
| L'action culturelle au détriment des collections ?.....                                              | 65        |
| 2. <i>Les usagers de plus en plus impliqués</i> .....                                                | 66        |
| Typologie des échanges en bibliothèque .....                                                         | 66        |
| Fun'en bulles : un cas d'école vertueux ?.....                                                       | 68        |
| Des tensions qui demeurent .....                                                                     | 69        |
| 3. <i>Encourager la participation des usagers</i> .....                                              | 69        |
| Vers un échange de savoir-faire .....                                                                | 69        |
| Qu'est-ce que la participation ? .....                                                               | 70        |
| La fin de la prescription ?.....                                                                     | 71        |
| <b>CONCLUSION</b> .....                                                                              | <b>75</b> |
| <b>SOURCES</b> .....                                                                                 | <b>77</b> |
| <b>Entretiens individuels</b> .....                                                                  | <b>77</b> |
| <b>Sites, blogs et réseaux sociaux de bibliothèques</b> .....                                        | <b>78</b> |
| <i>Sites de bibliothèques</i> .....                                                                  | 78        |
| <i>Blogs de bibliothèques</i> .....                                                                  | 78        |
| Blogs collectifs .....                                                                               | 78        |
| Bibliothèque de Levallois .....                                                                      | 78        |
| Bibliothèque Louise Michel (Paris 19).....                                                           | 78        |
| Bibliothèques de Metz .....                                                                          | 78        |
| Médiathèque de la Canopée (Paris 1) .....                                                            | 78        |
| <i>Webzines</i> .....                                                                                | 79        |
| <i>Pages Facebook</i> .....                                                                          | 79        |
| Pages institutionnelles .....                                                                        | 79        |
| Groupes professionnels .....                                                                         | 79        |
| <i>Comptes Instagram</i> .....                                                                       | 79        |
| <b>Plateformes de recommandation socionumérique et sites marchands</b> .....                         | <b>80</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....                                                                           | <b>81</b> |

|                                                                               |            |
|-------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <i>Textes de référence des bibliothèques publiques</i> .....                  | 81         |
| <i>Rapports et études</i> .....                                               | 81         |
| Rapports ministériels.....                                                    | 81         |
| Rapports et analyses produits par les bibliothèques .....                     | 82         |
| <i>Blogs professionnels</i> .....                                             | 82         |
| <i>Sociologie de la lecture</i> .....                                         | 83         |
| <i>Les bibliothèques : généralités</i> .....                                  | 84         |
| <i>Les publics des bibliothèques : enquêtes</i> .....                         | 85         |
| <i>Les bibliothèques : prescription et médiation</i> .....                    | 86         |
| <i>Les bibliothèques : vocation sociale et pratiques participatives</i> ..... | 88         |
| <i>Économie de l'attention</i> .....                                          | 89         |
| <i>Théorie de la prescription</i> .....                                       | 90         |
| <i>Recommandation : plateformes et algorithmes</i> .....                      | 91         |
| <b>ANNEXES</b> .....                                                          | <b>93</b>  |
| <b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b> .....                                          | <b>115</b> |
| <b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....                                               | <b>117</b> |